



2

A

M

2

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Bière*



LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents pages*.

Lausanne, le *31 décembre* 1913.

Pour le Département :

Le Chef du service de police,
H. Fiaux



Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions sont au N° 1. de l'année 1876. au N° 5. de l'année 1913. Ce que nous certifions.

Bière, le 1^{er} janvier 1914.

L'officier de l'état civil:



L. Crivier

2

Registre des mariages A.

1914.

Vo 1
Ethenoz Johannes.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ethenoz Alexis-Gustave

célibataire

facteur-postal

originaire de Bière et Berolle, domicilié à

Bière, né à

Bière le quinze décembre

mil huit-cent huitante-cinq, fils de

Constant Ethenoz, facteur-postal, et de

Marie Louise née Fontanille

à Bière.

2. Johner Anna

célibataire

ménagère

originaire de Kerzers / Fribourg, domiciliée à

Bière, née à

Boni, Kalkried, le premier juillet

mil huit-cent huitante-huit, fille de

Jakob Johner, agriculteur, et de

Anna née Kalkrieder

à Oulens sur Lucens.

Comme témoins :

1. Ethenoz Berthe2. Messieur Louis, facteur-postal, rés. aux, à BièreLes publications ont eu lieu à Bière, Berolle et Kerzers le
2. janvier 1914.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bière, le trente janvier mil neuf-cent
quatorze.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2. acte de naissance de la
fiancée.3. actes de publication de ma-
riage de Bière, Berolle et
Kerzers.

Les époux :

Alexis Ethenoz JohnerAnna Ethenoz-Johner

Les témoins :

Berthe EthenozLouis Mercier

L'officier de l'état civil :

R. Crochet

Registre des mariages A.

N^o 2
Besson. Besson.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Justin Albert,
 célibataire,
 agriculteur,
 originaire de Berolle, domicilié à
Berolle, né à
Berolle, le vingt-deux janvier
mil huit-cent huitante-dix, fils de
Edmond Marie Louis Besson, agriculteur à Berolle et de
Alice née Grivel.

2. Besson, Lucie Marguerite,
 célibataire,
 originaire de Berolle, domiciliée à
Berolle, née à
Berolle, le vingt juin
mil huit-cent vingt, fille de
Jehan Edmond Besson, agriculteur, et de
Sophie Jenny née Meylan,
 à Berolle.

Comme témoins :

1. Besson Edmond, agriculteur, à Apples.
2. Besson Susanne, à Berolle.

Les publications ont eu lieu à Berolle le 13 février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le sept mars mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

1. Reconnaisance de mariage.
2. acte de publication de mariage de Berolle.

Les époux :

J. Besson.
Lucie Besson

Les témoins :

Besson Edmond
Susanne Besson

L'officier de l'état civil :

A. Grivel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 3.
Frentzhardt-Gasser.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frentzhardt, Jacob. Emile,
célibataire,
employé aux casernes
originaire de Freisimmen / Berne / domicilié à
Bière né à
Bière le premier janvier
mil huit cent soixante-dix, fils de
Jacob Frentzhardt et de
Marie née Rösti, ses deux, décédés.

2. Gasser, Rosine,
célibataire,
Cuisinière
originaire de Guggisberg / Berne / domiciliée à
Bière née à
Gassens le quinze juin
mil huit cent quatre-vingt-un, fille de
Jean Gasser, décédé, et de
Rosine Marguerite née Botary, ménagère,
à Gassens.

Comme témoins :

1. Charlet Louis,
2. Ammer Emile, - ses deux, agriculteurs, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 18, à Freisimmen le
19 et à Guggisberg le 20. mars 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le sept avril mil neuf cent qua-
torze.

Pièces déposées :

1^o. Promesse de mariage.
2^o. Acte de naissance de la
fiancée.
3^o. Actes de publication de
mariage de Bière Frei-
simmen et Guggisberg.

Les époux :

Frentzhardt Emile
Frentzhardt Rosine

Les témoins :

L. Charlet
E. Ammer

L'officier de l'état civil :

C. Crozier

Communiqué aux bureaux de l'état
civil de Freisimmen et de
Guggisberg.

Registre des mariages A.

N^o 11
Meynet. Montheroux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meynet, Robert-Paul,
célibataire,
instituteur,
originaire de Leysin, domicilié à
Bière, né à
Leysin le dix-neuf juillet
mil huit-cent quatre-vingt-cinq, - fils de
François-Rupiec Meynet et de
Marie-Louise-Daphnie née Denzbach; les deux,
décédés.

2. Montheroux, Olga-Marie,
célibataire,
gérante
originaire de Bière, domiciliée à
Bière, née à
Bière le trois octobre
mil huit-cent quatre-vingt-sept, - fille de
Georges-Louis Montheroux, décédé, et de
Georgette née Ankenmann, maîtresse de pension,
à Bière.

Comme témoins :

- 1. Bussy Léon, instituteur,
- 2. Renard Jules, bureauiste-postal; les deux, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière et Leysin le 12
septembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le deux octobre mil neuf-cent
quatorze.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de naissance du fiancé.
- 3. Actes de publications de mariage de Bière et Leysin.

Les époux :

Meynet
Olga Meynet Montheroux

Les témoins :

Bussy
Renard

L'officier de l'état civil :

H. Crochet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

No 5
Clement-Monthoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clement, Alays Jules Auguste,
célibataire,
Comptable-correspondant,
originaire de L'Isle et de Courmourens, domicilié à
Aubonne, né à
Aubonne le quatre septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze, fils de
Auguste Clement, maître-tenancier, et de
Aline Augustine née Aubert,
à Aubonne.

2. Monthoux, femme Alice,
célibataire,
sans profession,
originaire de Bière, domiciliée à
Bière, née à
Bière le dix-neuf août
mil huit cent quatre-vingt-quinze, fille de
Ulysse Hippolyte Léonard Monthoux, et de
Summe Renée née Belton,
à Bière.

Comme témoins :

- 1. Monthoux Léonard, agriculteur,
- 2. Servoz Felix, agent de police; - les deux à Bière.

Les publications ont eu lieu à Aubonne et à Bière le 26,
à L'Isle et à Courmourens le 27 septembre 1914.

Lu le 12. 1. 1915
L'officier

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le onze décembre mil neuf
cent quatorze.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Alice Monthoux
Alais Clement

Les témoins :

Léonard Monthoux
Felix Servoz agent

L'officier de l'état civil :

L. Crozier

Le numéro 5, ci-dessus, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1914. Les deux autres du présent registre sont conformes à ce que nous certifions.

Bière le 31 décembre 1914
L'officier de l'état civil :

L. Crozier

Un double a été remis le 4 janvier 1915 à l'officier de l'état civil en exécution de l'article 2 de la loi.

Bière le 4 janvier 1915.
L'officier de l'état civil :

L. Crozier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 r. d.



Registre des mariages A.

N^o 1. Favre Adrien
1915
Favre Adrien Schobel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Adrien
célibataire
Cheminée d'automobiles
originaire de Batois (Suisse) domicilié à
La Ferrière, quai St Kilaire, Seine, France né à
Batois le quinze août
mil huit cent septante et un, fils de
Jules-François-Louis Favre décédé et de
Eugénie née Girardet,
à Bière.

2. Schobel Marie Bertha
célibataire
cuisinière
originaire de Dillingen (Wurtemberg) domiciliée à
La Ferrière, quai St Kilaire, Seine, France née à
Dillingen le dix-huit février
mil huit cent septante-sept, fille de
Ulman Schobel, décédé et de
Sophie née Kirt
à Dillingen.

Comme témoins :

- 1. Favre Emile, hôtelier à Bière
- 2. Kirt Constant, constructeur de voitures, à Genève

Les publications ont eu lieu à Batois le 23 et Dillingen le 24
et à St Maurice St Kilaire le 29 janvier 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bière, le dix-sept février mil neuf cent
quinze.

Pièces déposées :
Certificat de publications.

Les époux :
Adrien Favre
Marie Favre

Les témoins :
Emile Favre
Constant Kirt

L'officier de l'état civil :
L. Rocher

Communiqué en Bureau de l'état
civil de Cherpenssey et en la
Chancellerie d'Etat à l'exem-
plaires.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 2
Mcange. Rossy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mcange, Albert Jules
célibataire,
agriculteur,
originaire de Bière, domicilié à
Bière, né à
Bière le vingt-deux septembre
mil huit cent huitante-quatre, fils de
Allysse Louis Mcange, décédé, et de
Fanny née Aulier, ménagère,
à Bière.

2. Rossy, Marguerite
célibataire
sans profession,
originaire de La Chaux, domiciliée à
La Chaux, née à
La Chaux le vingt-sept avril
mil huit cent huitante-huit, fille de
Charles Rossy, agriculteur, et de
Fanny née Mcysand,
à La Chaux.

Comme témoins :

- 1. Burnier Constant, agriculteur, à Bière.
- 2. Burnier Nelly, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Bière le 5 et à La Chaux le 6
février 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le cinq mars mil neuf cent
quinze.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de naissance de la
fiancée.
- 3. Actes de publication de
mariage de Bière et La-
Chaux.

Les époux :

A. Mcange
Marguerite Manzy

Les témoins :

C. Burnier
Nelly Burnier

L'officier de l'état civil :

H. Crozier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué au Bureau de l'état
civil de Cossonay.

Registre des mariages A.

N^o 3.
Guibet-Barbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guibet, Constant, Octave,
fils de Réonie Emma née Comperé, dès le 7 oct.
1912, - explicite,
originaire de Bière, domicilié à
Bière, né à
Bière le Sept février
mil huit cent Sixante-huit, fils de
M^{re} René Guibet et de
Fanny Henriette née Mouhony, les deux, décé-
dés.

2. Barbey née Baudet, Clara, Augustine,
fille de François Auguste Barbey, dès le 23 juin
1905, explicite,
originaire de Chexbres, domiciliée à
Bière, née à
Cottens le quatre janvier
mil huit cent Septante-deux, fille de
Auguste Jules Henri Baudet, décédé, et de
Marie Marie née Pinguet,
à Cottens.

Comme témoins :

1. M^{re} Robert Instituteur.
2. M^{re} née Mouhony Olga, les deux, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 27 février, et à Chex-
bres le 1^{er} mars 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le premier avril mil neuf cent
quingze.

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage.
 - 2^o acte de mariage Barbey Baudet.
 - 3^o acte de décès de Guibet Réonie Emma.
 - 4^o dit, de Barbey François Auguste.
 - 5^o actes de publication de maria-
ges Bière et Chexbres.
- Communiqué au Bureau de l'Etat
civil de St Saphorin,

Les époux :

Const Guibet
Clara Guibet

Les témoins :

M^{re} Robert
Olga M^{re}

L'officier de l'état civil :

A. Coillet

Registre des mariages A.

No 4.
Eperon Bignens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eperon Louis François

célibataire,

électricien,

originaire de Digny, domicilié à

Aubonne, né à

Aubonne le vingt-huit février

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Marie Louise Madeleine Eperon, décédée, et de

2. Bignens Alice Emma

célibataire,

ménagère

originaire de Ferrière, domiciliée à

Bière, née à

Rembrandt le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-trois, fille de

Georges Louis Auguste Bignens agriculteur et de

sans domicile connu, et de Léa Eugénie née

Compoisier, décédée.

Comme témoins :

1. Ethenoz William, employé de commerce,

2. Ethenoz Rosa, ménagère, les deux à Bière.

Les publications ont eu lieu à Aubonne le 20, à Bière le 21,
à Digny et Ferrière le 22 avril 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bière le deux juin mil neuf cent
quinze.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Eperon François
Emma Eperon

Les témoins :

William Ethenoz
Rosa Ethenoz

L'officier de l'état civil :

A. Crozier

Communiqué aux bureaux de
l'état-civil de Givanel, Au-
bonne et Ferrière.

Registre des mariages A.

N^o 5.
Staufffer - Ethénoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Staufffer, Charles-Auguste-Simile,
célibataire
instituteur
originaire de Digzistwil / Berne, domicilié à
Bière, né à
Exandanne le vingt-trois juin
mil huit cent quatre-vingt-neuf, fils de
Simile-Jean-Louis Staufffer employé de banque et de
Alise-Charlotte-Georgine née Rouge
à Exandanne.

2. Ethénoz, Louise-Alice
célibataire
institutrice
originaire de Bière, domiciliée à
Bière, née à
Bière le dix-huit mars
mil huit cent quatre-vingt-huit, fille de
Jules-Louis Ethénoz agriculteur, et de
Louise-Alice née Meldem
à Bière.

Comme témoins :

- 1. Staufffer, Simile, employé de banque, à Exandanne
- 2. Ethénoz Jules-Louis dit Julien, agriculteur, à Bière

Les publications ont eu lieu à Digzistwil le 2. et à Bière le 4.
octobre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le vingt-deux octobre mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de naissance du fiancé.
- 3. id de la fiancée.
- 4 et 5. Actes de publication de mariage de Digzistwil et de Bière.

Les époux :

Staufffer
A. Staufffer

Les témoins :

Staufffer
J. Ethénoz

L'officier de l'état civil :

L. Trocher

Registre des mariages A.

No 6.
Mutterrand, Fabre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mutterrand, Robert-Félix
célibataire
peintre
originaire de Bière domicilié à
Bière né à
Bière le trente janvier
mil huit cent huitante cinq, fils de
Vincent Louis Mutterrand peintre et de
Henriette Louise Hélène née Lemme
à Bière.

2. Fabre Alice
célibataire
originaire de Bepois domiciliée à
Bière née à
Carmens le vingt-neuf août
mil huit cent huitante sept, fille de
Emile Fabre hôtelier et de
Amélie Henriette née Bepois
à Bière.

Comme témoins :

- 1. Virginie Demenga, modiste à Courges.
- 2. Benjamin Mutterrand, peintre à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 12, et à Bepois le 13
décembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le trente décembre mil huit
cent quinze.

Pièces déposées :

- 1° - Promesse de mariage.
- 2° - acte de naissance de la
fiancée.
- 3° - actes de publication de
mariage de Bière et de
Bepois.

Les époux :

R. Mutterrand
A. Fabre

Les témoins :

V. Demenga
B. Mutterrand

L'officier de l'état civil :

A. Crochet

Communiqué au Bureau de l'état
civil de Chaux-de-Fonds.

Le numéro 6, ci-dessus, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1915. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Bière, le 31 décembre 1915.



Un double a été remis le 10 janvier 1916, à l'officier de l'état civil en exécution de l'article 2 de la loi. Bière, le 10 janvier 1916.



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 40026.

Luigi. 21/11/16
G. P. S. S. S.

Registre des mariages A.

No 1. 1916.
Budel. Lagnel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Budel, Marc-François,
fils de Marie-Jeanne née Marchand, née le 2
Septembre 1915, originaire de Longirod,
originaire de Longirod, domicilié à
Bière, né au
Longirod le quinze juin
mil huit cent cinquante, fils de
Marc-François-Auguste Budel, et de
Marie-Jeanne-Désirée née Gobry, les deux
décédés.

2. Lagnel, Aline-Désirée-Louise,
célibataire
ménagère,
originaire de Bière, domiciliée à
Bière, née à
Bière, le quatorze septembre
mil huit cent septante-deux, fille de
Louis-Henri-Simonard Lagnel, originaire de Bière, et de
Elisabeth-Émile Truchard, originaire de Bière,
décédée.

Comme témoins :

- 1. Lagnel Auguste originaire de Bière
- 2. Lagnel née Raymond, originaire de Bière, les deux à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 8, et à Longirod le
9. Janvier 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le vingt-deux janvier mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. acte de mariage Budel
Marchand.
- 3. acte de décès de Budel,
Marie-Jeanne.
- 4. actes de publication de
mariage de Bière et Longi-
rod.

Communiqué au Bureau d'état
civil de Longirod.

Les époux :

Marc Budel
Aline Budel

Les témoins :

Auguste Lagnel
Yvonne Lagnel

L'officier de l'état civil :

L. Lagnel

Registre des mariages A.

N^o 2
Pittet-Ritter.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet Johan Auguste,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Bière, domicilié à
Bière, né à
Bière le vingt-sept septembre
mil huit cent vingt-neuf, fils de
Frédéric Henri Pittet, décédé, et de
Henriette Henriette mme Bron, ménagère,
à Bière.

2. Ritter Margaretha Rosa,
célibataire,
domestique,
originaire de Biemme et Bözingen Berne, domiciliée à
Bième, née à
Biemme le dix-huit avril
mil huit cent vingt-cinq, fille de
Johann Emil Ritter, décédé, et de
Aline mme Kist, ménagère,
à Mett Berne.

Comme témoins :

- 1. Cloux Benjamin, agriculteur,
- 2. Heintz Julien, agent de police, les deux, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 20 et à Biemme le 31
mars 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le douze février mil neuf cent
seize.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de naissance de la fiancée.
- 3. Actes de publication de mariage de Bière et de Biemme.

Les époux :

Pittet Johan
Margrit Pittet

Les témoins :

Benjamin Cloux
Julien Heintz

L'officier de l'état civil :

L. (troué)

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

No 3.
Ryff, Edouard,

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ryff, Edouard, _____
célibataire, _____
cond. de la C. F. F., _____
originaire de Freimettigen | Berne, _____ domicilié à
La Chaux de Fonds, _____ né à
Nerpièze | Fribourg, le vingt-huit août _____
_____ mil huit-cent dix-huit, quatre, _____ fils de
Jean Ryff, _____ et de
Elise née Furrer, _____
décédés.

2. Juckerand, Mina, Késene, Marie, _____
célibataire, _____
originaire de Bière, _____ domiciliée à
Bière, _____ née à
Bière, _____ le vingt-cinq avril _____
_____ mil huit-cent dix-huit, six, _____ fille de
Vincent, Louis, Juckerand, tailleur, _____ et de
Henriette, Louise, Késene née Uemmer, _____
à Bière.

Comme témoins : —
1. Juckerand Robert, tailleur, _____
2. Juckerand née Furrer, Alice, les deux, à Bière.
Les publications ont eu lieu à La Chaux de Fonds le 18; à
Oberdiesbach et à Bière le 19. mai 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
_____ Bière, le quatorze juin mil neuf cent
dix-seize.

Pièces déposées :
Certificat de publication.

Les époux :
Ryff Edouard
Ryff Mina

Les témoins :
R. Juckerand
A. Juckerand

L'officier de l'état civil :
A. [Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux bureaux de l'état civil de La Chaux de Fonds et d'Oberdiesbach.

Registre des mariages A.

N^o 4.
Piscollet. Liardon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piscollet, Jules Louis,
célibataire,
Cheminement B. C. N.,
originaire de Olpon, domicilié à
Bière, né à
Kerndorne le dix novembre
mil huit cent quarante deux, — fils de
Yves Eugène Piscollet, cuisinier, à Olpon, et de

2. Liardon, Henriette Marie,
célibataire,
lingère,
originaire de Monthevral, domiciliée à
Bière, née à
Bière (le Tollenre) le deux mars
mil huit cent quarante deux, — fille de
Robert Julien Liardon, orfèvre, à Bière, et de
Désirée Catherine née Durr,
à Bière.

Comme témoins :

1. Liardon, Julien, orfèvre, à Bière.
2. Liardon Marie, cuisinière, à Kerndorne.

Les publications ont eu lieu à Bière le 8; à Olpon et
Monthevral le 9. juin 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix-trois juin mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Acte de naissance des fiancés.
3. Actes de publication de mariage de Bière, Olpon et de Monthevral.

Les époux :

Piscollet Louis
Henriette Piscollet

Les témoins :

Julien Liardon
Marie Liardon

L'officier de l'état civil :

L. Crochet

Communiqué aux bureaux de
l'état-civil d'Olpon et de
Gimel.

Registre des mariages A.

N^o 5.
Corthésy-Kurkli.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corthésy, Paul Louis,
 célibataire,
 mineur,
 originaire de Darzens et de Dompierre, domicilié à
Bière, né à
Bière le vingt-trois mars
mil huit cent vingt-cinq, fils de
M^{me} Philippe Corthésy et de
Victorine née Porchet; les deux, décédés.

2. Kurkli, Daphie Marguerite,
 célibataire,
 majeure,
 originaire de Gessenay / Bière domiciliée à
Bière née à
Gimel / Rochet le vingt-et-un mai
mil huit cent vingt-six, fille de
Frédéric Kurkli et de
Samuel Kuisse née M^{me} Cerminot; les deux, décédés.

Comme témoins :

1. Corthésy Fabin, Serrier,
 2. Cerminot Henri, propriétaire-agriculteur,
- } à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 22; à Gessenay le 24; à Darzens et Dompierre le 25. juillet 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix huit sept cent seize.

Pièces déposées :

1. promesse de mariage.
2. acte de naissance de la fiancée.
3. actes de publication de mariage de Bière, Darzens, Dompierre et Gessenay.

Les époux :

Paul Corthésy
Marguerite Corthésy

Les témoins :

Corthésy
H. Cerminot

L'officier de l'état civil :

L. Crochet

Communiqué aux Bureaux de l'état civil de Darzens et de Gessenay.

Registre des mariages A.

N^o 6.
Menthoux-Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menthoux, Louis-Emile,
veuf de Sophie née Schiepp, d^é le 9. octobre 1914,
négociant,
originaire de Bière, domicilié à
Bière, né à
Bière le dix huit
mil huit cent huitante, fils de
Louis Henri Menthoux négociant, à Bière et de
Elise Jenny née Cardier, décédée.

2. Rochat, Hésène,
célibataire,
originaire de l'Orbex et Mont-la-Ville, domiciliée à
la Pièce vière Mont-la-Ville, née à
la Pièce vière Mont-la-Ville vingt cinq ans
mil huit cent quarante, fille de
Désiré Henri Rochat, agricole, et de
Marie Geneviève née Comte, vière Mont-la-Ville.

Comme témoins :

- 1. Sienberger Antoine, pâtisserie à Bière
- 2. Beloz Germaine, à Mont-la-Ville.

Les publications ont eu lieu à Bière & l'Orbex le 9 - et à
Mont-la-Ville le 10. septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le trente septembre mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

- 1. promesse de mariage.
- 2. acte de naissance de la
fiancée.
- 3. acte de décès de Menthoux
Sophie.
- 4. actes de publication de
mariage de Bière, l'Orbex
et Mont-la-Ville.

Communiqué aux bureaux de
l'état civil de l'Orbex et
Bière.

Les époux :

Louis Menthoux
Hésène Rochat

Les témoins :

Sienberger Ant. v^o
Germaine Beloz

L'officier de l'état civil :

A. Laiter

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 7
J. A. G. G. G.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. J. A. G. G. G., Arthur Jules Louis
célibataire,
facteur postal,
originaire de Bière, domicilié à
Bière, né à
Bière le vingt et un Octobre
mil huit cent huitante six, fils de
Jules Louis G. G. et de
Marie Céline Dufey née Queney
à Bière.

2. G. G., Hélène
célibataire
originaire de Belmont-sur-Yverdon, domiciliée à
Yverdon, née à
Curran le dix huit
mil huit cent huitante huit, fille de
Emile Pierre, Louis G. G. employé aux C.F.P., et de
Rosine née Perdy,
à Clementy près Yverdon.

Comme témoins :

- 1. Alexis, Alexis, } facteurs postaux, à Bière.
- 2. D. D., François

Les publications ont eu lieu à Bière le 16, à Belmont-sur-Yverdon le 17 et à Yverdon le 18 Septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix Octobre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

- 1. Promesses de mariage.
- 2. Carte de naissance de T. T.
- 3. et 5. Cartes de publication de mariage de Bière, Belmont-sur-Yverdon et Yverdon.

Les époux :

J. A. G. G.
H. G.

Les témoins :

Alexis Alexis
D. D.

L'officier de l'état civil :

A. G.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

No 8.
Amstutz, Grivel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amstutz, Alois Louis
célibataire
originaire de Diériswil | Bière domicilié à
Bière | Par Perillaz né à
Bière le vingt février
mil huit cent huitante-neuf fils de
Jules Louis Amstutz cultivateur à Bière et de
Summer née Durand, décédée. | Par Perillaz

2. Grivel, Louise Marie
célibataire
originaire de Saint-Ripres domiciliée à
Saint-Ripres née à
Saint-Ripres le vingt-neuf
mil huit cent dix-sept fille de
Georges François Grivel cultivateur à Ripres et de
Summer Henriette née Bernier, décédée.

Comme témoins :

- 1. Ulrich Henri, cultivateur à Sambreville.
- 2. Heintz Julien, agent de police à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 7 ; à Diériswil et
Saint-Ripres le 8 octobre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière le vingt-sept octobre mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. et 3. Actes de naissance des fiancés.
- 4. Consentement du père de la fiancée.
- 5. et 6. Actes de publication de mariage de Bière, Diériswil et Saint-Ripres.

Les époux :

Alois Amstutz
Louise Amstutz

Les témoins :

Henri Ulrich
Julien Heintz

L'officier de l'état civil :

A. Crozier

Par ordre du département de Justice et Police du Canton de Vaud, du 4 mars 1927, l'inscription ci-dessus est rectifiée dans le sens que le nom de famille doit être orthographié "Amstutz" et non pas "Amstutz".
Faire, le 12 mars 1927.
L'officier de l'état civil
A. Crozier
communiqué à l'état civil de Le Grignin.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 9.
Mareudaz &
Cecchi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mareudaz, Constant, François,
divorcé de Marie Mercier depuis le 1^{er} avril 1910.
originaire de Murthod, domicilié à
Bière, né à
Murthod, le vingt six
mil huitcent septante, fils de
Jean Mareudaz et de
Jeanne Louise née Hommey, les deux, décédés.

2. Cecchi, Marie, Elise
fille de Emile Cecchi dès le 1^{er} avril 1915,
originaire de Zullikofen (Berne) domiciliée à
Bière, née à
Veigy le dix juin
mil huitcent septante cinq, fille de
François Louis Felix, architecte et expert, et de
Françoise Faccoud, décédée.

Comme témoins :

- 1. Monod, Madeleine, ménagère, } à Bière.
- 2. Heintz, Julien, agent de police } à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 3, et Murthod et
Zullikofen le 4 septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le vingt-trois septembre mil
huitcent seize.

Pièces déposées :

- 1. promesse de mariage.
 - 2. et 3. actes de naissance des fiancés.
 - 4. acte de mariage Mareudaz - Mercier.
 - 5. acte de décès de Cecchi Emile.
 - 6. et 7. actes de publication de mariage de Bière, Murthod et Zullikofen.
- Communiqué aux bureaux de l'état civil de Champvent et Zullikofen.

Les époux :

Mareudaz Constant
Mo Mareudaz

Les témoins :

M. Monod
J. Heintz

L'officier de l'état civil :

L. (roulier)

Par jugement du Tribunal civil de l'arrondissement de Yverdon, rendu en date du 16 mars 1925, déclaré définitif et exécutoire le 16 mai 1925, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Bière, le 20 mai 1925.

L'officier de l'état civil :

L. (roulier)

Registre des mariages A.

N° 10.
Mouthouse-Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouthoux, Jules-Louis,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Bière domicilié à
Bière né à
Bière le dix-neuf mai
mil huit cent huitante-huit, fils de
Constant-Eugène Mouthoux, agriculteur et de
Cécile-Amélie-Alfredine née Comteaux;
à Bière.

2. Rochat, Hortense
célibataire,
coiffeuse
originaire de Mont-la-Ville domiciliée à
Bière née à
Bière le quinze septembre
mil huit cent huitante-huit, fille de
Jules-Henri Rochat, docteur et de
Henriette-Hortense née Pittet, ménagère
à Bière.

Comme témoins :

- 1. J. Ferrière, architecte } à Bière.
- 2. Rochat, Constant, agriculteur }

Les publications ont eu lieu à Bière le 10 et à Mont-la-Ville le 11 octobre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le deux décembre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. et 3. Actes de publication de mariage de Bière et de Mont-la-Ville.

Les époux :

Mouthoux
Hortense Mouthouse

Les témoins :

Rochat

L'officier de l'état civil :

R. Gauthier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 11.
Torney. Tiet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Torney, Daniel,
enfant d'Éugénie née Guffinet, dès le 1^{er} mars 1911,
confiseur,
originaire de Cugy/Tand, domicilié à
Bière, né à
Mont-sur-Randa le dix-huit avril
mil huit cent quarante-neuf, — fils de
Henri Louis Torney, et de
femme Sidette Julie née Torney; les deux, d'éccl^s.

2. Tiet, Céline-Élise,
divorcée d'Éugène Tiet, depuis le 23 octobre 1915,
ménagère,
originaire de Villars Piercelin, domiciliée à
Bière, née à
Villars Piercelin le quinze juin
mil huit cent huitante-trois, — fille de
Jean-Daniel Tiet, décédé, et de
femme Marie-Françoise née Giffard, ménagère
à Villars Piercelin.

Comme témoins :

- 1. Jacquemard, Charles, hôtelier,
- 2. Heintz Julien, agent de police } à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 17; à Cugy et Villars
Piercelin le 19 novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le huit décembre mil neuf cent
seize.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. et 3. Actes de naissance
des fiancés.
- 4. Acte de décès de Torney Eugène.
- 5. acte de mariage Tiet-Tiet.
- 6. et 8. Actes de publications
de mariage de Bière, Cugy
et Villars Piercelin.

Communiqué en l'absence de l'état
civil de Boffens.

Les époux :

Jules Daniel Torney

Céline Torney

Les témoins :

Jacquemard
J. Heintz

L'officier de l'état civil :

R. Heintz

Registre des mariages A.

N° 12.
E. Stoppen, Bressien

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. E. Stoppen, Marcus,
célibataire,
gypcier,
originaire de Trey, domicilié à
Bière, né à
Genève, le vingt-sept décembre
mil huit cent huitante et un, fils de
Pauls. Louis Stoppen, et de
Marion née Fontanaz; les deux, décédés.

2. Bressien, Justine,
célibataire,
cuisinière,
originaire de Port-Ferriès et Monthey, domiciliée à
Port-Ferriès (Bouveret) née à
Bouveret (Port-Ferriès) le vingt et un octobre
mil huit cent septante-quatre, fille de
Félicie Bressien, décédée, et de
Josephine née Richon, aînée, mère,
à Monthey.

Comme témoins :

- 1. Rochat Charles
- 2. Carrota Pierre } gypcier, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 18; à Trey, Port-Ferriès et Monthey le 19. novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix-neuf décembre mil huit cent seize.

Pièces déposées :

- 1. et 2. Promesses de mariage.
- 3. et 4. Actes de naissance des fiancés.
- 5. et 6. Actes de publication de mariage de Bière, Trey, Port-Ferriès et Monthey.

Les époux :

Marcus Stoppen
Justine Bressien

Les témoins :

C. Rochat
P. Carrota

L'officier de l'état civil :

A. Carrota

Communiqué aux Procureurs de l'état civil de Trey, Port-Ferriès et Monthey.

Le mariage n° 12, inscrit sur page 23, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1916. Les deux fiancés et les témoins sont comparus. Ce que nous certifions.

Le 31 décembre 1916.
Officier de l'état civil.
A. Carrota

Non déclaré et été tenu le 3 janvier 1917. Le conseil municipal a décidé l'exécution de l'article 2 de la loi de Bière le 3 janvier 1917.
Officier de l'état civil.
A. Carrota



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5009 C. V.

Registre des mariages A.

N^o 1.
Röschi-Cugnoux
1917.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Röschi, Ferdinand,
célibataire,
employé au chemin de fer Bière-Apples-Morcles
originaire de Oberpfliz / Berne / domicilié à
Bière, né à
Nesselens le quatorze novembre
mil huit cent septante-quatre, — fils de
Jacob Röschi, et de
Marie Madeleine née Rieder; les deux, décédés.

2. Cugnoux, Marie-Berthe,
célibataire,
ménagère,
originaire de Bière, domiciliée à
Bière, née à
Bière le sept novembre
mil huit cent septante-cinq, — fille de
Marc Louis Cugnoux, et de
Marguerite née Rieder; les deux, décédés.

Comme témoins :

- 1. Jean Jules, chef de gare,
 - 2. Ulrich Gultfried, mécanicien
- } à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 20. et à Oberpfliz
le 23. mai 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le quatorze juin mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

- 1. Procès-verbal de mariage.
- 2. Acte de naissance du fiancé.
- 3 et 4. Actes de publication de mariage de Bière et Oberpfliz.

Les époux :

Ferdinand Röschi
Berthe Cugnoux

Les témoins :

J. Fay

Ulrich G.

L'officier de l'état civil :

H. Crochet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

N^o 2
Meltem Kurdner

1. Meltem Charles Eugène Alois
célibataire,
agriculteur,
originaire de Bière, domicilié à
Bière (c. Nardin) né à
Bière le dix-sept octobre
mil huit cent huitante-sept, fils de
Eugène-John Meltem, et de
Louise-Elphie-Jeanne née Michat; les deux
décédés.

2. Kurdner Valérie
célibataire,
ménagère,
originaire de Courthévoz, domiciliée à
Gyrens née à
Féchy le deux octobre
mil huit cent vingt-neuf, fille de
Charles-Henri Kurdner agriculteur, et de
Louise-Caroline née Terzet,
à Gyrens.

Comme témoins :

1. Ethnoz Julien, agriculteur, } à Bière.
2. Stauffet Charles, instituteur }

Les publications ont eu lieu à Bière le 13, à Gyrens le 15
et à Courthévoz le 16. c. v. 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le treize et un huit mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Acte de naissance de la
fiancée.
3. Consentement des père et
mère de la fiancée.
4. Confirmation du Conseil
d'Etat.
5. c. v. Actes de publications de
mariage de Bière, Courthévoz
Communiqué aux Bureaux de
l'Etat civil de Gyrens et
Gyrens.

Les époux :

Alois Meltem
Valérie Meltem

Les témoins :

Ethnoz Julien
Stauffet

L'officier de l'état civil :

A. (raikes)

Registre des mariages A.

N^o 3
Rochat. Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Constant,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Mont-la-Ville, domicilié à
Bière, né à
Bière le quinze Septembre
mil huit cent quarante-cinq, fils de
Jules Henri Rochat, et de
Louise Henriette Kordense née Pittet, les deux
décédés.

2. Meylan, Marguerite,
célibataire,
ménagère,
originaire de Rieu, domiciliée à
Berolse, née à
Berolse la Ferrière le quinze dix janvier
mil huit cent quarante-dix, fille de
Isaac Frédéric Meylan, agriculteur, et de
Marie née Dubousson,
à Berolse.

Comme témoins :

- 1. Méletan Constant
 - 2. Antoine Jules Rieu
- agriculteurs, à Bière

Les publications ont eu lieu à Bière et Berolse le 26; à
Mont-la-Ville le 27 et au Rieu le 28. Septembre
1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le quinze dix octobre mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Actes de publication
de mariage de Bière,
Berolse, Mont-la-Ville et
le Rieu.

Les époux :

C. Rochat
M. Rochat

Les témoins :

Constant Méletan
Méthus

L'officier de l'état civil :

R. Fritter

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Sur le 5 novembre 1917.
-F. B. W. J. P. J.

Registre des mariages A.

N^o 4.
 Rochat-Piquet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, John, Auguste,
 célibataire,
 agriculteur,
 originaire de l'Arbrange et du Rieu, domicilié à
 Bière, né à
 Belfens le sept avril
 mil huit cent vingt et un, fils de
John François Rochat, décédé, et de
Mélanie Renise née Nicole, ménagère,
 à Belfens.

2. Piquet, Alice, Emma,
 célibataire,
 couturière,
 originaire du Chénil, domiciliée à
 Bière, née à
 Saint-Rémy le trente et un juillet
 mil huit cent huitante huit, fille de
Renis Alexis Piquet, agriculteur, et de
Ernestine Emma née Grifel,
 à Bière.

Comme témoins :

1. Mayer Charles, gendarme,
 2. Heintz Julien, agent de police,
 à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière, l'Arbrange, le Rieu
 le 12, au Dentier et au Belfens le 13 octobre
 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bière, le vingt-neuf septembre mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :

1. Procès-verbal de mariage.
 2 et 3. Actes de naissance
 des fiancés.
 4 et 5. Actes de publications
 de mariage de Bière,
 l'Arbrange, le Rieu, le Dentier
 et le Belfens.

Les époux :

Rochat John
Rochat Emma

Les témoins :

Mayer Charles
Julien Heintz

L'officier de l'état civil :

R. Pratten

Communiqué aux bureaux de
 l'état-civil de l'Arbrange, du
 Rieu et du Dentier,

Registre des mariages A.

N^o 5.
Renard-Rouge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renard, Charles-Rouge,
célibataire,
originaire de Gimmel et Saint-George, domicilié à
Suffi-Rouge - en séjour à Gimmel, né à
Bardozvière Gimmel, le treize et un octobre
mil huitcent huitante-neuf, fils de
Baptiste Charles Renard, fonceur de bois, et de
Rosine Bédier née Hély, à Gimmel.

2. Rouge, femme Louise Alice,
célibataire,
originaire de Bière, domiciliée à
Bière, née à
Bière le onze septembre
mil huitcent huitante-neuf, fille de
Oscar Louis Henri Rouge, ancien fonceur et de
Louise Elise née Cochet, à Bière.

Comme témoins :

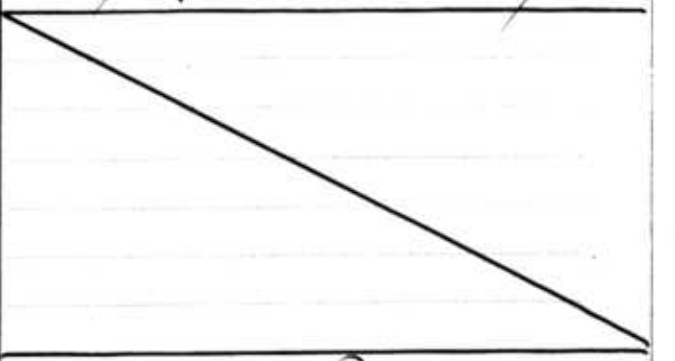
- 1. Rouge Constant, ancien fonceur, à Bière.
- 2. Heintz Julien, agent de police, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Gimmel le 22 ; à Bière le
23 ; à Saint-George le 24 septembre 1917,
et à Suffi-Rouge.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière le dix décembre mil neuf
cent dix-sept.

Pièces déposées :
Certificat de publication.



Communiqué aux bureaux de
l'état civil de Gimmel et
Rouge.

Les époux :
E. Renard,
A. Renard.

Les témoins :
M. Heintz
J. Heintz

L'officier de l'état civil :
L. Heintz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 6.
Coendoz-Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coendoz, Charles
 ancien cultivateur,
 originaire de Mulsens, domicilié à
 Mulsens, né à
 Mulsens, le vingt-neuf décembre
 mil huit cent septante-huit, fils de
 Charles Louis Coendoz, et de
 Louise née Baudin, les deux, décédés.

2. Pittet, Hélène Marie
 célibataire,
 originaire de Pempigny, domiciliée à
 Mulsens, née à
 Pempigny, le dix avril
 mil huit cent dix-huit, fille de
 César Charles Pittet, et de
 Fernande Marie Louise née Furoc,
 à Givis. —

Comme témoins :

- 1. Baudin, Louis Victor, cultivateur, à Mulsens.
- 2. Baudin, Laurence, aînée, mère, à Mulsens.

Les publications ont eu lieu à Mulsens le 29 et à Pempigny le 31 octobre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

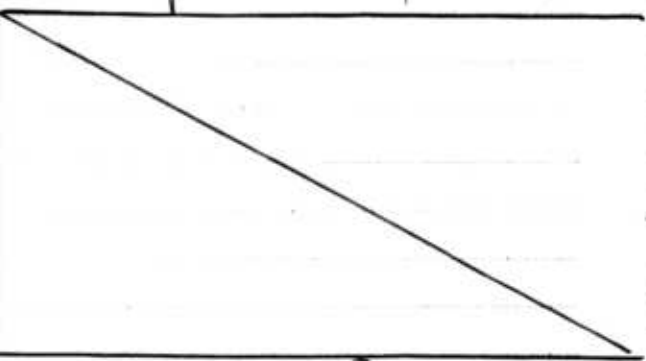
Bière, le vingt et un décembre
mil huit cent dix-sept.

Pièces déposées :
Certificat de publication.

Les époux :
Charles
Hélène Coendoz

Les témoins :
Louis Baudin
Laurence Baudin

L'officier de l'état civil :
A. Walker



Communiqué aux Bureaux de l'état civil de Mulsens et Pempigny.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 7
Meylan Désiré

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Désiré,
celibataire,
agriculteur,
originaire de Rieu, domicilié à
Berolle, né à
Berolle (La Ferrière) le douze décembre
mil huit cent vingt-quatre, - fils de
Isaac-Frédéric Meylan, agriculteur, et de
Marie née Dubousson,
à Berolle.

2. Dessaux Eva Auguste,
celibataire,
originaire de Saint-Prix, domiciliée à
La Chaux, née à
Saint-Prix, le trois décembre
mil huit cent vingt-deux - fille de
Jean-Alphonse Dessaux, agriculteur, et de
Rose Julie Alice née Berthold,
à La Chaux.

Comme témoins :

- 1. Dessaux Albert, boucher, à La Chaux.
- 2. Rossy Auguste, employé S. E. à Grandfontaine.

Les publications ont eu lieu au Rieu et à Berolle le 11, - à
La Chaux le 12, et à Saint-Prix le 13 octobre
1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le vingt-neuf décembre mil
neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de naissance de la fiancée.
- 3. et 6. Actes de publication de mariage du Rieu, Berolle, Saint-Prix et La Chaux.

Les époux :

Meylan Désiré
Meylan Eva

Les témoins :

Dessaux Albert
Rossy Auguste

L'officier de l'état civil :

J. Crochet

Le numéro 7, et la page 36, est celui de la dernière inscription faite dans l'annuaire 1917. Les deux et autres de présent registre sont en forme. Ce que nous certifions.
Bière le 31 décembre 1917.
Officier de l'état civil : J. Crochet



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 r. d.

Communiqué aux Bureaux de l'état civil du Rieu, de Saint-Prix et de Cossandon.

Registre des mariages A.

1918.

N° 1.
Kundenbergue
Pestaz.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 30 janvier 1922, déclaré définitif et exécutoire le 7 avril 1922, le mariage inscrit ci-dessous a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 21 avril 1922.

L'officier de l'état civil:

K. Prothier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kundenbergue, François-Henri, —
célibataire,

employé de Bureau, —

originaire de Coindins, — domicilié à

Sur Jorroz, — né à

Bougy Tillers le sept-vingt —

mil huit-cent-vingt-six, — fils de

Alexis-Henri Kundenbergue, ancien sergent et de

Julien Kundenbergue née D'Orsperre, —

à Bougy Tillers.

2. Pestaz, Elise, —

célibataire,

comptable, —

originaire de Chamblon, — domiciliée à

Berolfe, — née à

Berolfe le quinze-dix-neuf —

mil huit-cent-vingt-sept, — fille de

Francis-Henri Pestaz, décédé, — et de

Henriette née Delessert, —

à Berolfe.

Comme témoins :

1. Pestaz Thérèse femme de Chamblon et Kundamine,

2. Heintz Julien, agent de police, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Sur Jorroz et Coindins et Chamblon et à Berolfe le quatorze décembre mil neuf-cent-dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

À Bière, le douze janvier mil neuf-cent-dix-huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

François Kundenbergue

Elise Kundenbergue

Les témoins :

Valérie Cortez

J. Heintz

L'officier de l'état civil :

K. Prothier

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Coindins, Sur Jorroz et D'Orsperre.

Registre des mariages A.

No 2.
Burnier
McComboux.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnier Auguste Edouard
célibataire,
ouvrier-peintre,
originaire de Bière, domicilié à
Bière, né à
Bière le dix-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-cinq, fils de
Vincent Edouard Burnier, ouvrier-peintre et de
Jenny Emme née Delilem;
à Bière.

2. McComboux Alice Mc Comboux
célibataire,
originaire de Bière, domiciliée à
Bière, née à
Bière le quinze février

mil huit cent quarante-deux, fille de
Henri Jean dit Jules McComboux, ouvrier-peintre et de
Alice Jenny née Fatterant, décédée.
à Bière.

Comme témoins :

- 1. Burnier Edouard, ouvrier-peintre, à Bière.
- 2. Alice née McComboux, Clerc, à Courbovaux.

Les publications ont eu lieu à Bière le quinze février
mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le quinze février mil neuf
cent dix-huit.

Pièces déposées :

- 1. Procuration de mariage.
- 2. acte de publication de
mariage de Bière.

Les époux :

Burnier Auguste
Alice Burnier

Les témoins :

Ed Burnier
E. Elly

L'officier de l'état civil :

A. Vostier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 3.
Fivaz, Jossion

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fivaz, Marcel,
 célibataire,
 charcutier,
 originaire de Düssel, domicilié à
Bière, né à
Yverdon, le quatorze septembre
 mil huit cent vingt quatre, fils de
Louis Fivaz, menuisier C.F.A., et de
Caroline Fivaz née Fossel,
 à Yverdon.

2. Jossion, Isabelle, Gabrielle,
 célibataire,
 ménagère,
 originaire de St. Isidre et de la Courte, domiciliée à
Bière, née à
Bière, le trois décembre
 mil huit cent vingt un, fille de
Jules Jossion, vigneron, et de
Lucile Jossion née Gros,
 à Bière.

Comme témoins :

1. Alfred Gutfried, mécanicien,
2. Roschi Ferdinand, employé au B.A.M.

Les publications ont eu lieu à Bière le 15, à St. Isidre le 16,
 et à Düssel le 17, années 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le premier sept mil neuf
cent dix huit.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. et 3. actes de naissance des fiancés.
- 4 et 5. actes de publication de mariage de Bière,
St. Isidre et Düssel.

Les époux :

Marcel Fivaz
Isabelle Fivaz

Les témoins :

Alfred Gutfried
Ferdinand Roschi

L'officier de l'état civil :

A. Gauthier

Communiqué aux bureaux de
 l'Etat civil de Grenoble
 et de St. Isidre.

Registre des mariages A.

N^o 4.
Gros. M. Anthoine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gros, Gustave. Louis,
célibataire
charronnier d'automobile,
originaire de Schichens, domicilié à
Stoy, né à
Stoy, le onze juin
mil huit cent ~~vingt~~ deux, fils de
Louis Marie Gros, figuron, et de
Thérèse née Raymond;
à Stoy.

2. M. Anthoine, Angèle. Marthe,
célibataire
originaire de Bière, domiciliée à
Bière, née à
Bière, le dix octobre
mil huit cent ~~vingt~~ deux, fille de
Antoine Jules Louis M. Anthoine, décédé, et de
Anna Henriette née Reguel,
à Bière.

Comme témoins :

- 1. M. Anthoine Fernand, architecte, à Bière.
- 2. Heintz Julien, agent de police, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Stoy et à Bière le 15 et à Schichens le 17 avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le trente avril mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Gros Gustave
Angèle Gros.

Les témoins :

Fernand Anthoine
Julien Heintz

L'officier de l'état civil :

A. (Signature)

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux bureaux de l'état-civil de Dornigen, Pex et de Yvernes le Château.

Registre des mariages A.

N° 5.
Mouchoir-Céline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouchoir, Maurice, _____

célibataire, _____

originaire de Perpres et Possens, _____ domicilié à

Bière, _____ né à

Cherpelle _____ le premier octobre _____

_____ mil huit cent _____ et un, _____ fils de

Meli Mouchoir, originaire de _____ et de

Françoise Ticochet, _____

à Perpres et Possens. _____

2. Céline, Céline Emma Alexandrine, _____

célibataire, _____

originaire de Bois d'Amont (France, France) domiciliée à

Becolle, _____ née à

Bois d'Amont _____ le trois janvier _____

_____ mil huit cent _____ six, _____ fille de

Joseph Lucien Céline, menuisier au Bois d'Amont et de

Marie Clémentine Céline, décédée. _____

Comme témoins :

1. Falzerant Vincent, cultivateur, à Bière, _____

2. Reymond, Alphonse, charpentier, à Becolle. _____

Les publications ont eu lieu à Bière et Becolle le 6 et à Perpres-Possens le 9. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bière, le dix-sept _____ juin mil neuf _____ cent dix-huit.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
 - 2. et 3. actes de naissance des fiancés.
 - 4. et 5. autorisation du père _____ de la fiancée.
 - 5. acte de décès de la mère _____
 - 6. et 7. actes de publication de mariage de Bière, Becolle et Perpres et Possens.
 - 8. certificat de capacité de mariage _____ de la fiancée.
 - 9. autorisation du Conseil d'Etat _____
 - 10. _____
- Communiqué au Bureau de l'Etat civil de St Cierges et au _____ Cellerie d'Etat.

Les époux :

Maurice Mouchoir
Emma Mouchoir

Les témoins :

1. Dottorani fils
2. Reymond

L'officier de l'état civil :

L. Cratier

Par jugement du Tribunal civil du district d'Aubonne, rendu en date du 6 mars 1922, déclaré définitif et exécutoire le 14 septembre 1922, le mariage inscrit ci-dessus a été dit sans par la divorce. Le Tribunal fixe à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage. Jussent, le 12 octobre 1922.

L'officier de l'état civil
L. Cratier

Registre des mariages A.

N^o 6
Folly. Dubois.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Folly, Etienne, Achille
fils de Constance-Françoise Marquaire, dès le
marchand-tailleur, 12 juin 1917,
originaire de Filseropus, | Freiburg, domicilié à
Bière, né à
Filseropus le trois février
mil huit cent dix-huit, fils de
Etienne Folly, et de
Marguerite née Ofiner, les deux, décédés.

2. Dubois Marie Girard, Marie-Alice
femme de Charles-Gustave Auguste Dubois,
dès le 22 mars 1913
originaire de Lucle et de La Chaux de Fonds, domiciliée à
Orbe, née à
Fleurier le vingt-trois septembre
mil huit cent dix-huit, fille de
Frédéric Constant Girard et de
Pauline Alexandrine née Renner, les deux,
décédés.

Comme témoins :

- 1. Gattarel, Baptiste, marchand-tailleur, à Genève
- 2. Ducrot, François, facteur-postal, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 7, au Lucle, La
Chaux de Fonds, Orbe le 8 et à Filseropus
le 9 avril 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière le vingt-trois avril mil huit
cent dix-huit.

Pièces déposées :

- 1. et 2. Promesses de mariage.
- 3. acte de mariage Folly-Marquaire
- 4. acte de décès Folly, Constance-Françoise
- 5. acte de naissance de la fiancée.
- 6. acte de mariage Dubois-Girard.
- 7. acte de décès Dubois Charles-Gustave
- 8. et 12. actes de publications de
mariage de Bière, Le Lucle, La
Chaux de Fonds, Orbe et Filseropus.
Communiqué aux Bureaux de
l'état civil de Filseropus et
Lucle, de La Chaux de Fonds
et Orbe.

Les époux :

A Folly
Marié Folly

Les témoins :

D Gattarel
F. Ducrot

L'officier de l'état civil :

A. Troien

Registre des mariages A.

N^o 7.
Mojonnier
Grandchamp.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mojonnier, Louis Auguste,
célibataire,
chouffeur au B. O. R.,
originaire de Mézères, domicilié à
Bière, né à
Arbois le trois juin
mil huit cent huitante quatre, fils de
Eugène Mojonnier, boulanger, et de
Mère Sophie née Guignard,
à Pampigny.

2. Grandchamp, Marguerite,
célébrataire,
comptable,
originaire de Hexbres, domiciliée à
Peter, née à
Cordeaux le neuf août
mil huit cent vingt trois, fille de
Louis Grandchamp, condenseur, et de
Emmeline née Doreau,
à Peter.

Comme témoins :

1. Mojonnier, Eugène, boulanger, à Pampigny.
2. Grandchamp, Louis condenseur, à Peter.

Les publications ont eu lieu à Bière et Mézères le 23;
à Hexbres et Peter le 24. novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix sept décembre mil neuf
cent dix huit.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. et 3. Actes de naissance des fiancés.
4. et 5. Actes de publications de mariage de Bière, Mézères, Hexbres et Peter.

Les époux :

Mojonnier Louis
Marguerite Mojonnier

Les témoins :

Eugène Mojonnier
Louis Grandchamp

L'officier de l'état civil :

R. Luitel

Communiqué aux bureaux de
l'état civil de Mézères,
St Saphorin et Peter.

Registre des mariages A.

No 8.
Bugnon. Monod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnon, Jules-Constant, —
célibataire,
général de brigade,
originaire de Bière, — domicilié à
Bière, — né à
Bière, — le six février —
— mil huit cent quarante quatre, fils de
Louis-Henri Bugnon, vigneron, et de
Marie-Elise née Bellon, —
à Bière.

2. Monod, Julia Louise, —
célébrataire,
originaire de Belfens et Yverds, — domiciliée à
Belfens, — née à
Belfens, — le dix-neuf novembre —
— mil huit cent sept, — fille de
Paul-Justin Monod, vigneron, à Belfens et de
Marie Louise née Blessing, décédée.

Comme témoins :

- 1. Bugnon, John, vigneron, à Bière.
- 2. Monod, Arthur, entrepreneur, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Bière et Yverds le 5; à
Belfens le 18 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix-neuf décembre mil neuf
cent dix-huit.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. et 3. Actes de naissance
des fiancés.
- 4. et 6. Actes de publication
de mariage de Bière,
Yverds et Belfens.

Les époux :

Jules Bugnon
Julia Bugnon

Les témoins :

John Bugnon
Arthur Monod

L'officier de l'état civil :

L. Crochet

Ce numéro 8, ci sur page
38, est celui de la dernière
inscription faite dans l'annuaire
n° 1018. Les deux dernières
du présent registre sont con-
formes. Ce que nous certifions
à Bière le 31 décembre 1918.
Officier de l'état civil:
L. Crochet



Mar et noble a été rem-
se 3. janvier 1910, en
l'absence de l'officier
en exécution de l'art
de l'arrêté fédéral



En le 30 décembre 1918
F. Burckhoffer

Registre des mariages A.

N^o 1. 1919.
Jatterand-Ferre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jatterand, Jean Gédéon,
 Célibataire,
 originaire de Bière, domicilié à
 Bière, né à
 Bière, le huit août
 mil huit cent huitante-neuf, fils de
 Jean Gédéon Jatterand, décédé et de
 Julie Marie née Guex,
 à Bière.

2. Ferre, Stéline Marie,
 Célibataire,
 originaire de Bois, domiciliée à
 Bière, née à
 Courmourens, le deux juillet
 mil huit cent quarante-deux, fille de
 Emile Ferre, agriculteur et de
 Amélie Henriette née Boyer,
 à Bière.

Comme témoins :

1. Ferre Emile, agriculteur,
 2. Jatterand Louis, menuisier. } à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 16. et à Bois
 le 17-janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bière, le trente et un janvier mil
 huit cent dix-neuf.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
 2. acte de naissance de
 la fiancée.
 3. et 4. actes de publica-
 tion de mariage de
 Bière et de Bois.

Les époux :

J. Jatterand
 Stéline Ferre

Les témoins :

Emile Ferre.
 Louis Jatterand

L'officier de l'état civil :

L. Guillet

Communiqué au Bureau de
 l'Etat-civil de Châtigny.

Registre des mariages A.

No 2
Charbon-Monthoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charbon, Lecteur,
de 35 ans d'âge, Suisse bernoise, dès le 27. Septem-
bre 1916,
agent de police,
originaire de Trerfornens, domicilié à
Grandson, né à
Combrement le Petit, le vingt-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-dix, fils de
François-Emile Charbon, et de
Eugénie née Cosmancy,
à Trerfornens.

2. Monthoux, Mlle Germaine,
célibataire,
originaire de Bière, domiciliée à
Grandson, née à
Bière le vingt-six décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix, fille de
Frédéric Louis Alfred Monthoux et de
Frédérique Ferny-Hermann née Sittel,
à Bière.

Comme témoins :

- 1. Monthoux Robert, ingénieur, } à Bière. —
- 2. Dufour, bois, architecte, } —

Les publications ont eu lieu à Grandson le 13, à Bière
le 14. et à Trerfornens le 15. février 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le quatorze mars mil neuf
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

H. Charbon
Germaine Charbon.

Les témoins :

Monthoux Robert
Dufour

L'officier de l'état civil :

R. Troillet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux autorités de
Combrement et de Grandson
le 20.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 3.
Roy-Monthoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roy, Henri Gustave,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Cècyez, domicilié à
Cècyez, (sur l'un) né à
Cècyez (Neuchâtel) le trente août
mil huit cent huitante-trois, fils de
Henri François Roy et de
Marie Louise née Gadeard,
à Cècyez (Neuchâtel).

2. Monthoux, Louise-Françoise Thérèse
célibataire,
originaire de Bière, domiciliée à
Bière, née à
Bière le quinze août
mil huit cent quarante-dix, fille de
Alexis-John Samuel Monthoux et de
Françoise Henriette née Pittet,
à Bière.

Comme témoins :

- 1. Pittet-Franz, Frédéric agriculteur, à Bière
- 2. Heintz Julien, agent de police, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Cècyez et à Bière le 14
et à Cècyez le 18 mars 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le premier avril mil neuf
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Henri Roy.

Louise Roy.

Les témoins :

F. Pittet

Julien Heintz

L'officier de l'état civil :

L. Crabit

Communiqué aux églises de
Cècyez et Giraudin.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Registre des mariages A.

No 4.
Braghioli
Dumarchery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Braghioli, Luigi,
jeune et célibataire né à Bière, le 18 août 1900,

originaire de Concoedice | Modène, Italie / domicilié à
Bière, né à

Concoedice le trente-cinq

mil huit cent cinquante-sept, fils de

Carlo Braghioli, entrepreneur, et de

Elvira née Bulgarelli,

à Probasso, | Modène, Italie.

2. Dumarchery, Blanche Emma,
célibataire,

originaire de Essertines sur Rolle et Saint-Cyprien, domiciliée à
Essertines, née à

Essertines sur Rolle le vingt-huit octobre

mil huit cent quarante-neuf, fille de

Charles-Vincent Dumarchery, et de

Emma née Picolet,

à Essertines.

Comme témoins :

1. Dumarchery née Picolet, Emma, à Essertines.

2. Garosi née Picolet, Sophie, à Bière, mères.

Les publications ont eu lieu à Bière le 12, à Essertines
le 14, et à Saint-Cyprien le 16 janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bière, le vingt-neuf mil neuf cent
dix-neuf.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2. et 3. Actes de naissance des

4. acte de décès de Braghioli, née

5. Consentement des père et mère

6. et 8. Actes de publications de

mariage de Bière, Essertines et

Saint-Cyprien.

9. Confirmation du Conseil

d'Etat.

Communiqué en x^e Bureau de l'Etat-
Civil de Gilroy, Gimmel et à la
Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Louis Braghioli
Braghioli

Les témoins :

Emma Dumarchery
Sophie Garosi

L'officier de l'état civil :

R. Crochet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 5
Jousson-Steffen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jousson, Jules Louis,
Célibataire,
Bouche,
originaire de R. Isle et la Courbe, domicilié à
Bière, né à
Bière le cinq mars
mil huit cent vingt, fils de
Jules Jousson, cultivateur, et de
Henriette Henry née Gros,
à Bière.

2. Steffen, Louise Henriette,
Célibataire,
Couvrière,
originaire de Gessenay / Berne, domiciliée à
Bière, née à
Courmays le dix sept juillet
mil huit cent vingt-trois, fille de
Emile Steffen, négociant, et de
Julie Henriette Perron née Leroyet,
à Bière.

Comme témoins :

- 1. Fipaz, Marcel, charronnier, à Bière.
- 2. Thévoz, Julien, agent de police, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 6, à R. Isle et à
Gessenay le 7 Janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix sept trois mill vingt
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de naissance de la fiancée.
- 3. et 5. Actes de publication de mariage de Bière, R. Isle et Gessenay.

Les époux :

Jousson Jules
Louisa Jousson

Les témoins :

Marcel Fipaz
Julien Thévoz

L'officier de l'état civil :

L. Crochet

Communiqué aux bureaux de l'état civil de R. Isle et de Gessenay.

Registre des mariages A.

N^o 6.
Gloor. Meier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gloor Fritz,
 célibataire,
 fonctionnaire postal
 originaire de Reutthal / Argovie domicilié à
Bâle, né à
Bâle le vingt-neuf
mil huitcent vingt-quatre, fils de
Karl-Friedrich Gloor et de
Elisabeth née Jost
 à ces deux, décédés.

2. Meier Sophie-Marie,
 célibataire,
 originaire de Dellingen / Argovie domiciliée à
Bière, née à
Genève le premier février
mil huitcent vingt-deux, fille de
Karl-Joseph Meier maître-charbon, et de
Marie-Désirée née Kummli; les deux
 à Bière.

Comme témoins :

1. Meier Joseph, charbon, } à Bière.
2. Diem, Elzbir, subprémière } à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bâle le 14, à Reutthal et à Dellingen le 15 et à Bière le 16 avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bière, le vingt-neuf mil huitcent vingt-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Fritz Gloor
Marie Gloor

Les témoins :

Jos Meier
Diem Elzbir

L'officier de l'état civil :

A. Prud'homme

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Reutthal, Bâle et Dellingen.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 7
Goy, Raymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy, Henri Adrien,
célibataire,
limonier et bûcheron,
originaire de Yverdon, domicilié à
Yverdon, né à
Yverdon le dix-sept. six. quatre-vingt
mil huit cent quatre-vingt-neuf, fils de
Jean-Marie Goy,
Comme née Messery,
à Yverdon.

2. Raymond, Marie Mathilde,
célibataire,
couturière,
originaire de Yverdon, domiciliée à
Yverdon, née à
Berolse le dix-huit octobre
mil huit cent quarante-trois, fille de
Désiré-Allysse Raymond,
Comme Elisabeth née Gertsch,
à Berolse.

Comme témoins :

- 1. Raymond, Allysse, fils, charpentier, à Berolse.
- 2. Marie, Edouard, menuisier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le onze août
mil neuf cent dix-neuf,

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le trente août mil neuf
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Goy Henri
Goy Mathilde

Les témoins :

Messe Raymond
Ed. Marie

L'officier de l'état civil :

A. Crozier

Communiqué au Bureau de
l'Etat civil de Yverdon.

Registre des mariages A.

N^o 8
Perret-Jeanneret
Caillat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret-Jeanneret, Octave Henri,
célibataire,
Commis-postal
originaire de Rolle et du Rolet, domicilié à
Genève, né à
Rolle, le vingt-trois décembre
mil huit cent quarante-cinq, fils de
Louis Perret-Jeanneret, et de
Pauline Céline Jeanneret née Curtier,
reunies, à Rolle.

2. Caillat Louise-Marguerite,
célibataire,
originaire de Porteguin, domiciliée à
Bière, née à
Bière, le deux janvier
mil huit cent quarante-huit, fille de
François Julien Caillat, et de
Elisabeth Louise Marguerite née Baiche,
reunies, à Bière.

Comme témoins :

- 1. Caillat Julien, } à Bière.
- 2. Caillat Suzanne } à Bière.

Les publications ont eu lieu à Genève le 15; à Rolle, au
Rolet, à Porteguin, et Bière le 16. août
1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le cinq septembre mil neuf
cent dix-neuf,

Pièces déposées :

certificat de publications.

Les époux :

O. Perret
L. Perret

Les témoins :

Suzanne Caillat
H. Caillat

L'officier de l'état civil :

L. [Signature]

Communiqué aux bureaux de
l'état civil de Rolle, du
Rolet, de Genève et de
Gilly.

Registre des mariages A.

N° 9.
Cruentet-Cruentet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cruentet, Arthur. Louis. Eugène,
célibataire,fonctionnaire postal,
originaire de Sainte-Croix, domicilié à

Yveroy, né à

Sainte-Croix, le treize avril

mil huit cent quarante-cinq, fils de

Albert-Auguste Cruentet, mécanicien, et de

Marie-Elise née Miller, à

Sainte-Croix,

2. Cruentet, Jeanne. Louise,

célibataire,

originaire de Porteguin, domiciliée à

Bière, née à

Bière, le quatre juillet

mil huit cent quarante-six, fille de

François-Jules Cruentet, bûcheron, et de

Elisabeth. Louise. Marie. Curquoye née Berche,

à Bière.

Comme témoins :

1. Buzinier Henri, receveur, à Bière

2. Cruentet, Jeanne, sans profession, à Bière

Les publications ont eu lieu à Yveroy et à Bière le 23, à

Sainte-Croix et à Porteguin le 25, août

1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le quinze septembre mil

neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Arthur Cruentet

Jeanne Cruentet

Les témoins :

Luzanne Carlat

Buzinier

L'officier de l'état civil :

A. Cruentet

Communiqué aux Bureaux de l'état civil de St-Croix, Yveroy et de Cully.

Registre des mariages A.

N^o 10.
Gaudin, Ethnoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudin, Maurice, Edouard-Andrien

celibataire, _____

châuffeur, _____

originaire de Châtigny, _____ domicilié à

Bâle, _____ né à

Genève _____ le seize juillet _____

_____ mil huit-cent _____ cinquante-cinq, _____ fils de

Pierre-Jules-François Gaudin, menuisier et de

Rose-Henriette Julie née Picot, _____

à Genève, _____

2. Ethnoz, Berthe-Elisa, _____

celibataire, _____

condamniée, _____

originaire de Bière et Beccolte, _____ domiciliée à

Bière, _____ née à

Bière _____ le trois juillet _____

_____ mil huit-cent _____ cinquante, _____ fille de

Constant Ethnoz, facteur postal, _____ et de

Marie-Rose née Fontana, _____

à Bière, _____

Comme témoins :

1. Ethnoz, Constant, facteur postal, _____

2. Ethnoz, Emma, ménagère, _____ } à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bâle le 5, à Bière et

Beccolte le 6, et à Châtigny le 8. Septembre

1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bière, le vingt-trois septembre

_____ mil huit-cent _____ dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

M. Gaudin

Berthe Gaudin

Les témoins :

Ethnoz Emma

Marie et Constant

L'officier de l'état civil :

H. Laitier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué aux Bureaux de l'état civil de Bâle et de Genève.

Registre des mariages A.

N° 11.

Morel-Morel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel Jules,
 célibataire,
 agriculteur,
 originaire de Moremunt, domicilié à
 Bière, né à
 Moremunt le dix-sept et un juillet
 mil neuf cent un, fils de
 Emile Morel, agriculteur, et de
 Marie née Fulcomier,
 à Bière.

2. Morel Marie-Françoise,
 célibataire,
 ménagère,
 originaire de Rieu et Buttens, domiciliée à
 Aubonne, née à
 Aubonne le dix juillet
 mil neuf cent dix, fille de
 Eugène Morel, agriculteur, et de
 Jeanne née Guichard,
 à Aubonne.

Comme témoins :

1. Gaggio Dominique, entrepreneur,
 2. Heintz Julien, agent de police } à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 1^{er} ; à Rieu et
 Aubonne le 2 ; à Moremunt et Buttens
 le 3. Octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix-sept et un octobre mil
 neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
 2 et 3. Actes de naissance
 des fiancés.
 4 et 5. Consentement de ma-
 riage des parents des fiancés.
 6. Certificat du Conseil d'Etat.
 7 et 11. Actes de publication de
 mariage de Bière, Rieu,
 Aubonne, Moremunt et Buttens.
 Communiqué aux bureaux de
 l'état civil de Granges, Rieu,
 Buttens et Aubonne.

Les époux :

Jules Morel
 Marie Morel

Les témoins :

Dominique Gaggio
 Julien Heintz

L'officier de l'état civil :

R. Kraiker

Registre des mariages A.

N^o 12.
Jotterand-Geinoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jotterand, Arthur Constant,
citoyen de femme, Alina née Turcky, depuis
le 1^{er} avril 1910 photographe,
originaire de Bière domicilié à
Bière né à
Bière le trente décembre
mil huit cent huitante-trois, fils de
Constant Marie Jotterand, cafetier, et de
Genevieve Olivary,
à Bière.

2. Geinoz, Henriette Marie Virginie,
célibataire,
ménagère,
originaire de Neirivue / Freiburg domiciliée à
Neirivue, née à
Neirivue le vingt-quatre septem-
bre mil huit cent vingt-quatre, fille de
Lucide Geinoz, décédé, et de
Marie née Castella, ménagère,
à Neirivue.

Comme témoins :

- 1. Olivary Arthur, menuisier } à Bière.
- 2. Olivary Eugène, coiffeur }

Les publications ont eu lieu à Bière le 30 septembre et à
Neirivue le 1^{er} octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le cinq septembre mil neuf
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de mariage Jotterand-
Turcky.
- 3. Acte de naissance de la
fiancée.
- 4 et 5. Actes de publications
de mariage de Bière et
Neirivue.

Les époux :

A. Jotterand

H. Geinoz

Les témoins :

Arthur Olivary
E. Olivary

L'officier de l'état civil :

R. Crochet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

su le 21 novembre 1919
Jotterand-Geinoz

Registre des mariages A.

N° 13.
Aulhier, Nochet.

Par ordre du sept. de Jus-
tice et Police du canton de Faud
du 25 juin 1953, l'inscrip-
tion ci-contre est rectifiée
en ce sens que le nom pa-
tronymique Aulhier
soit orthographié
"Aulhier"
Bière, le 29 juin 1953.
L'officier de l'état civil
Trojier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aulhier, Jean Eugène,
célibataire,
agriculteur
originaire de P. Albange, domicilié à
Bière, né à
Bière (Le Tolon) le deux avril
mil huit cent quarante deux, fils de
Edmond Louis Aulhier, agriculteur, et de
Fanny-Elise née Künzle,
à Bière.

2. Nochet, Stéphanie Marie Augustine,
célibataire,
originaire de P. Albange, domiciliée à
Bière, née à
Bière le cinq janvier
mil huit cent quarante trois, fille de
Edmond Henri Nochet, agriculteur à Bière et de
Geneviève Françoise Suphrosine née Künzle,
décédée.

Comme témoins :

1. Aulhier, Edmond, agriculteur, à Bière.
2. Aulhier, Alois, employé C.F.P., à Domodossola.

Les publications ont eu lieu à Bière le 5, et à P. Albange le
6 septembre 1953.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le trois décembre mil neuf
cent cinquante trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Actes de publication
de mariage de Bière et
de P. Albange.

Les époux :

J. Aulhier
S. Nochet

Les témoins :

Edmond Aulhier
Aulhier Alois

L'officier de l'état civil :

R. Trojier

Communiqué au Bureau de
l'état civil de P. Albange.

Registre des mariages A.

N^o 1 H
Michot. Kruzent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michot, Jean. Kruent, Servant,
peuple de Kruent. Caroline née Cruisier, dès le 30. mars 1919,
originaire de Trullion, domicilié à
Bière (Le Polaire) né à
Bière (Le Polaire) - le quinze septembre
mil huit cent soixante-quatre, - fils de
Jean Kruent Michot, et de
Charlotte Kruent née Robert;
* les deux décédés.

2. Kruzent, Cécile Marguerite Joséphine
célibataire,
ménagère,
originaire de Frambois (Doubs, France) domiciliée à
Bière (Le Polaire) née à
Neuchâtel (Neuchâtel) seize novembre
mil huit cent vingt-deux, - fille de
Kruent Victor Emile Kruzent, fondateur, et de
Perpère Neuchâtel - et de Kruent Marie née
* Dubois, décédée.

Comme témoins :

- 1. Chompreux Edmond, agriculteur à Bière
- 2. Heintz Julien, agent de police à Bière

Les publications ont eu lieu à Bière (Le Polaire) Trullion
le 10 novembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le vingt décembre mil neuf
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. acte de décès de Michot Caroline Kruent Caroline.
- 3. acte de naissance de la fiancée.
- 4. extrait d'actes du Conseil d'Etat.
- 5 et 6. actes de publication de mariage de Bière et de Trullion.
- 7. Certificat de capacité de mariage de la fiancée. -
Communiqué au Bureau de l'Etat civil de Trullion et
au Chancellerie d'Etat.

Les époux :

J. Michot
Marguerite Michot

Les témoins :

Edmond Chompreux
Julien Heintz

L'officier de l'état civil :

A. Krüger

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 15.
Liardon, Russel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liardon, Jules Alfred,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Mc Anthowald, domicilié à
Bière. né à
Bière (le Polono) le quatorze septembre
mil huit cent huitante-neuf, - fils de
Robert Julien Liardon, agriculteur, et de
Andréenne Catherine née Dumont;
à Bière.

2. Russel, Julie Léonie,
célibataire,
cuisinière,
originaire de Enges / Mc Anthowald, domiciliée à
Schichens, née à,
Grandevan le quinze quatre mars
mil huit cent huitante-neuf, - fille de
Charles Jean Baptiste Russel et de
Julie Stéphanie Zéline née Russel; Résidents
à écécés.

Comme témoins :

- 1. Piquet, Auguste, confiseur, à Bière.
- 2. Theintz Julien, agent de police à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 21; à Mc Anthowald
et Enges le 22, et à Schichens le 23. 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le douze décembre mil neuf
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de naissance de la fiancée.
- 3. à 6. Actes de publication de mariage de Bière, Mc Anthowald, Enges et Schichens.

Les époux :

Jules Liardon
Julie Liardon

Les témoins :

Piquet Auguste
Julien Theintz

L'officier de l'état civil :

R. Laitier

Le numéro 15, à la page 53, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1919. Les deux copies du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Bière, le 31 décembre 1919. L'officier de l'état civil R. Laitier



Après double vérification le 3. janvier 1920, à l'initiative de l'administration en exécution de l'arrêté communal fédéral n° 14. Bière, le 3. janvier 1920. L'officier de l'état civil R. Laitier



Imp. G. Vaudoise, Lausanne, 1000.

Registre des mariages A.

N^o 1
1920
Marcel Chevalier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marcel Marcel,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Morimond, domicilié à
Dière, né à
Morimond le vingt-trois décembre
mil huit cent vingt-six, fils de
Emile Marcel agriculteur, et de
Marie née Pélissier,
à Dière.

2. Chevalier Rose Cécile,
célibataire,
cuisinière
originaire de Menthèred, domiciliée à
Grandanne née à
Menthèred le dix-neuf septembre
mil huit cent vingt-six, fille de
Jehan Chevalier agriculteur, et de
Charlote femme née Martin,
à Grandanne.

Comme témoins :

- 1. Marcel Fournis, agriculteur
 - 2. Chaint Julien, agent de police
- } à Dière.

Les publications ont eu lieu à Dière le 22, à Grandanne
le 23, à Morimond et Menthèred le 24
janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dière, le vingt-huit février mil
neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. et 3. Actes de naissance des fiancés.
- 4. et 5. Actes de publications de mariage de Dière, Grandanne, Morimond et Menthèred.

Les époux :

Marcel Marcel
Rose Noel

Les témoins :

L. Marcel
Jehan Chaint

L'officier de l'état civil :

L. Laitet

Communiqué aux Bureaux de l'état civil de Granges, Gimel et Grandanne.

Registre des mariages A.

No 2.

Bureau. Nussion

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Par jugement du Tribunal civil du district d'Aubonne, rendu en date du 11. juin 1923, déclaré définitif et exécutoire le 5. juillet 1923, le mariage institué ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an de délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 14 août 1923. L'officier de l'état civil: R. Croitiez

1. Bureau Paul Auguste, célibataire, originaire de Berolfe, domicilié à Berolfe, né à Berolfe le vingt-cinq mars mil huit cent dix-neuf, fils de Jean Henri Bureau, décédé, et de Marie Augustine née Besson, ménagère à Berolfe.

2. Nussion née Guin Céline, épouse d'Emile Félix Nussion, née le 11. février 1919, originaire de Seubens, domiciliée à Bière, née à Domremong le quatre juin mil huit cent dix-sept, fille de Jules Guin, décédé, et de Amrette née Dessement, ménagère à Yvermout.

Comme témoins : 1. Pittet Ruedi Auguste, agent de police à Bière. 2. Theintz Julien, agent de police à Bière. Les publications ont eu lieu à Berolfe, Bière et Seubens le 17 avril 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière le sept-vingt-neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées : 1. et 2. Promesses de mariage. 3. Acte de naissance de la fiancée. 4. et 5. Actes de décès de Bureau Paul Auguste et de Nussion Emile Félix. 6. et 8. Actes de publications de mariage de Berolfe, Bière et Seubens. Communiqué au Bureau de l'état civil d'Yvermout.

Les époux : Paul Bureau Céline Bureau

Les témoins : Auguste Pittet Ruedi Julien Theintz

L'officier de l'état civil : R. Croitiez

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 3
Dauphin, Anthoine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dauphin, Gustave Charles
célibataire,
agriculteur,
originaire de Berolle, domicilié à
Berolle, né à
Berolle le huit juillet
mil huit cent vingt-cinq, fils de
Jean Louis Gustave Dauphin, agriculteur et de
Clotilde Fanny Louise née Besson,
à Berolle.

2. Dauphin, Marie Emilie
célibataire,
agriculteur,
originaire de Pièce, domiciliée à
Berolle, née à
Candevan Côte d'Or le dix huit
mil huit cent vingt-six, fille de
Charles Emilie Dauphin, rentier, et de
Angèle Hortense née Tristen,
à Pièce.

Comme témoins :

- 1. Fleury Anthoine
 - 2. Dauphin Fernand
- agriculteurs, à Berolle.

Les publications ont eu lieu à Berolle et Pièce le 3. mai
1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièce, le quinze mai mil neuf cent
vingt

Pièces déposées :

- 1. Procès-verbal de mariage.
- 2. Acte de naissance de la fiancée.
- 3 et 4. Actes de publications de mariage de Berolle et Pièce.

Les époux :

Gustave Dauphin
Emilie Dauphin

Les témoins :

A. Fleury
F. Dauphin

L'officier de l'état civil :

A. Loides

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

No 4
Dell'ava, Alfrieda

1. Dell'ava, Giuseppe,
célibataire,
ferblantier,
originaire de Cuneo | Italie / domicilié à
Bière né à
Cuneo le premier octobre
mil huit cent huitante-neuf, fils de
Tommaso Dell'ava, fabricant de fer | Italie et de
Anna Maria née Dell'ava, décédée.

2. Alfrieda née Gaggio, Anna Maria
femme de Giuseppe. Rév. Alfrieda, dès le 24. mai
1918, - ménagère,
originaire de Guzzano | Italie / domiciliée à
Bière née à
Bière | Italie le neuf septembre
mil huit cent vingt-cinq, fille de
Domenico Gaggio, entrepreneur, et de
Luigia née Buscaglia,
à Bière.

Comme témoins :

1. Gaggio, Domenico, entrepreneur, à Bière.
2. Pulchiano, Louis, cordonnier, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière, le 30. sept. à Cuneo
et Guzzano le 23. mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix-sept juillet mil neuf
cent vingt.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. 3. Actes de naissance des fiancés.
4. Certificat d'état civil du fiancé.
5. Acte de mariage Alfrieda Gaggio.
6. Acte de décès Alfrieda Giuseppe.
7. 8. 9. Actes de publications de mariage de Bière, Cuneo et Guzzano.
10. Autorisation du Comité d'Etat.

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat | 2 exemplaires.

Les époux :

Giuseppe Dell'ava
Anna Dell'ava

Les témoins :

Domenico Gaggio
Luigi Calabrese

L'officier de l'état civil :

L. Cravien

N^o 5.
Fleury. Monachon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fleury, Albert-Jules
célibataire,
agriculteur
originaire de Berolle, domicilié à
Berolle né à
Berolle-la-Tourrière le quinze décembre
mil huit cent vingt-huit, fils de
Alfred Charles Louis Fleury décédé, et de
René Hélène née Berselly
à Berolle.

2. Monachon, Elvire
célibataire,
ménagère
originaire de Perreyes et Pussens, domiciliée à
Perreyes et Pussens, née à
Pussens le seize avril
mil neuf cent, fille de
Héli Monachon, agriculteur, et de
Fanny née Viget,
à Perreyes et Pussens.

Comme témoins :

1. Fleury, Nelly, ménagère, à Berolle.
2. Monachon Maurin, employé, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Berolle le 18, et à Perreyes
et Pussens le 21 juin 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix-sept juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
2. et 3. Copies de naissance des fiancés.
4. et 5. Copies de publications de mariage de Berolle et Perreyes et Pussens.

Les époux :

Albert Fleury

Elvire Fleury

Les témoins :

Nelly Fleury

Monachon Maurin

L'officier de l'état civil :

L. Moutier

Communiqué au Bureau de l'Etat civil de St-Cierges.

Registre des mariages A.

N° 6.
Morel-Fivot.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel Louis,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Dorrenans, domicilié à
Bière, né à
Genèges le vingt-cinq
mil huit cent vingt-trois fils de
Emile Furlanier Morel agriculteur et de
Marie née Furlanier,
à Bière.

2. Fivot Jeanne Eugénie,
célibataire,
sans profession,
originaire de Dorssel, domiciliée à
Bière, née à
Metz le vingt-neuf
mil huit cent vingt-six fille de
Eugène Fivot et de
Jeanette Stie Gierret née Duc,
à Les Deux, décédés.

Comme témoins :

- 1. Morel Emile, agriculteur, à Bière.
- 2. Morel née Furlanier Marie, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 24, à Dorrenans
et Dorssel le 27 juillet 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix-sept septembre mil neuf cent vingt.
1. Renée Robert Furlanier, ligature Renée Robert.

Pièces déposées :

- 1. Procès-verbal de mariage.
- 2. et 3. Actes de naissance des fiancés.
- 4. et 6. Actes de publication de mariage de Bière, Dorrenans et Dorssel.

Les époux :

Louis Morel
Jeanne Morel

Les témoins :

Morel Emile
Morel Marie

L'officier de l'état civil :

R. Loutier

Registre des mariages A.

N^o 7.
Viennet-Albert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viennet Jules Albert
célibataire,
charpentier,
originaire de Concise, domicilié à
Bière, né à
Bière, le vingt-deux mai
mil huit cent quatre-vingt-cinq, fils de
Jules Viennet, décédé, et de
Renée Julia née Renard, ménagère,
à Bière.

2. Aldey Clotilde Renée
célibataire,
originaire de Dumbourg, domiciliée à
Dumbourg, née à
Dumbourg, le vingt-neuf sept
mil huit cent quarante-sept, fille de
Jean Louis Charles Antoine Aldey, et de
Henriette née Dietrich, décédée.

Comme témoins :

- 1. Chapuis René, juré, à Bière.
- 2. Budet Hélène sans profession, à Dumbourg.

Les publications ont eu lieu à Bière le 16, à Concise et
Dumbourg le 18 sept 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le vingt sept septembre
mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de naissance et de résidence.
- 3. Actes de publication de mariage de Bière, Concise et Dumbourg.

Les époux :

Viennet Jules
Clotilde Viennet Aldey

Les témoins :

Hélène Badel
Ruiz de Tan

L'officier de l'état civil :

L. Laidet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Concise et Givanel.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 8. Spars-Pittel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spars Georges, célibataire, receveur, originaire de Gullion, domicilié à Bière, né à Bière, le deux Septembre mil neuf cent vingt-six; fils de Jules-François Spars, receveur à Bière et de Suzanne née Guillet, décédée.

2. Pittel Mina, célibataire, ménagère, originaire de Bière, domiciliée à Bière, née à Bière, le vingt-six mai mil neuf cent, fille de Louis-Henri Octave Hippolyte Pittel, décédé, et de Jenny-Françoise Violon née Schenoz, ménagère, à Bière.

Comme témoins :

- 1. Violon Octave, employé C.F.P., à Penthalaz
2. Nicolier Ida, couturière, à Penthalaz

Les publications ont eu lieu à Bière le 3 et à Gullion le 7-Septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le vingt-six Septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
2 et 3. Actes de publications de mariage de Bière et Gullion.

Les époux :

Georges Spars
Mina Spars.

Les témoins :

Violon Octave
Ida Nicolier

Communiqué en Bureau de l'Etat civil de Courmayeur.

L'officier de l'état civil :

R. Krattler

Registre des mariages A.

N^o 9 Dauphin Kohler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dauphin Alphonse Isaac, fils de Héléne Elise Fanchette née Chotard, des le 22 mars 1917, - agriculteur, originaire de Berolfe, domicilié à Bière, né à Berolfe le six mars mil huit cent septante et un, fils de Isaac-Bénédict Dauphin, agriculteur, et de Marie née Gusters, à Bière.

2. Kohler Héléne Louise, divorcée de Henri Réjoret, des le 23 décembre 1919, - ménagère, originaire de Chexbres, domiciliée à Bière, née à Fribourg le deux juin mil huit cent septante-trois, fille de Marie Charles Kohler, et de Louise Marie née Bagnivan, décédés, à

Comme témoins :

- 1. Delleny Jacques, cultivateur de campagne, à Gland.
2. Meyer Louis, agriculteur, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Berolfe et Bière le 22, à Chexbres le 25 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bière, le treize novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1. promesse de mariage.
2. acte de décès de Dauphin Héléne.
3. acte de naissance de sa fiancée.
4. acte de mariage Réjoret Kohler.
5. jugement de divorce de la fiancée.
6. exp. actes de publication de mariage de Berolfe, Bière et Chexbres.

Les époux :

Dauphin Alphonse
Héléne Dauphin

Les témoins :

Delleny Jacques
Lr Meyer

L'officier de l'état civil :

K. Crochet

su le 13 novembre 1920
F. Burrek presb

Communiqué en Bureau de l'Etat civil de St Sulpice.

Registre des mariages A.

N° 10.
Pittet, Auguste

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Edouard Auguste Emmerich,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Bière, domicilié à
Bière, né à
Bière le quatre septembre
mil huit cent vingt-cinq, - fils de
Edouard Auguste Pittet, agriculteur, et de
Julie Aline née Amey,
à Bière.

2. McCrone, Blanche Pauline,
célibataire,
originaire de Perolles, domiciliée à
Bière, née à
Bière le cinq mai
mil huit cent vingt-neuf, - fille de
Charles François McCrone, boulanger et de
Pauline née Martigny,
à Bière.

Comme témoins :

- 1. Pittet, Edouard Auguste, agriculteur, à Bière
- 2. McCrone, Charles, boulanger, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Bière et Perolles le 30
octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix-huit septembre mil
vingt-cinq.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. et 3. Actes de publication
de mariage de Bière et
de Perolles.

Les époux :

E. Pittet
B. Pittet

Les témoins :

Edouard Amey
Ch. McCrone

L'officier de l'état civil :

A. Chabrier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 11.
Toriani Ferrer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Par jugement du Tribunal civil du district de Berne, rendu en date du 10 janvier 1924, déclaré définitif et exécutoire le dit mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce.

Furent, le 30 janvier 1924.

L'officier de l'état civil.

R. Crochet

1. Toriani, Mario Federico, célibataire,

originaire de Bière, précédemment officier,

originaire de Dugliano/Grisons, domicilié à Bière,

né le dix octobre mil huit cent vingt-six,

fils de Andrea Toriani et de Caterina née Giacomelli;

les deux, décédés.

2. Ferrer, Emma Lucia, célibataire,

originaire de St. Julien le Neuf, (Canton de Fribourg), domiciliée à Bière, précédemment à Berne,

née le sept juillet mil neuf cent,

filles de Jean-Félix Ferrer, sans domicile connu et de Emma née Hilt, sans profession,

à Berne.

Comme témoins :

1. Curchet, Emile, cordonnier, à Bière.

2. Gerber Emile, coiffeur, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 11, à Dugliano le 14, à Berne le 17 et à Bière le 3.

septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix-neuf septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2. et 3. actes de naissance des fiancés.

4. Consentement de mariage de la mère de la fiancée.

5. Déclaration de domicile inconnu, par le père de la fiancée.

6. à 9. actes de publication de mariage de Bière, Dugliano, Bâle et Berne.

10. Certificat de capacité de mariage de la fiancée.

11. Autorisation du Conseil d'Etat, Communiqué aux fiancés et l'Etat civil de Dugliano, Berne et à M. le Procureur et l'Etat.

Les époux :

Toriani Mario F.
Lucia Toriani

Les témoins :

Emile Curchet
Emile Gerber

L'officier de l'état civil :

R. Crochet

Registre des mariages A.

N^o 12
Pittet. Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet Auguste Henri,
célibataire,
Secrétaire,
originaire de Bière, domicilié à
Bière, né à
Bière le dix juin

mil huit cent quarante-sept, fils de
Edouard Auguste Pittet, vigneron, et de
Julie Aline née Ammen,
à Bière.

2. Gillieron Odette Marguerite,
célibataire,

originaire de Rupenz et de Cuvange, domiciliée à
Bière, née à
Bière le trente et un mars

mil huit cent quarante-huit, fille de
Edouard Gillieron, négociant, et de
Aimée née Persche,
à Bière.

Comme témoins :

- 1. Pittet, Edouard Auguste, vigneron, à Bière.
- 2. Gillieron Edouard, négociant, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 10, à Rupenz le
11, et à Cuvange le 12 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bière, le vingt-sept septembre mil
neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Actes de publication
de mariage de Bière,
Rupenz et Cuvange.

Les époux :

Aug. Pittet
Odette Pittet

Les témoins :

Ammen
Gillieron

L'officier de l'état civil :

L. Prêtre

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué aux Bureaux de
l'état civil de Coppes
et Décizères.

Registre des mariages A.

N^o 13.
Mange. Lotterand.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mange, Oscar. Louis. Constant,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Bière, domicilié à
Bière, né à
Bière, le vingt-huit juin
mil huit cent vingt-quatre, fils de
Oscar. Louis. Henri Mange, agriculteur, et de
Lucie. Elisabeth. Cochet,
à Bière.

2. Lotterand, Andrée. Ida,
célibataire,
originaire de Bière, domiciliée à
Bière, née à
Bière, le vingt-cinq décembre
mil neuf cent, fille de
Louis. Paul. Lotterand, agriculteur, et de
Ida. Hélène. née Pittet,
à Bière.

Comme témoins :

- 1. Lotterand Louis, greffier officiel,
 - 2. René. Schmitt, agriculteur,
- } à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 30 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le vingt décembre mil neuf
cent vingt.

Pièces déposées :

- 1. Procès-verbal de mariage.
- 2. Consentement des
père et mère de la fian
cée.
- 3. Carte de publication
de mariage de Bière.

Les époux :

Mange
Andrée Mange.

Les témoins :

J. Schmitt
E. Renard

L'officier de l'état civil :
M. Pittet.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué _____

Registre des mariages A.

No 14
F. Vallon. J. J. J. J.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. F. Vallon, Louis
célibataire,
sans profession,
originaire de Alcléon, domicilié à
Yver, né à
Yver le deux décembre
mil huit cent vingt et un, fils de
Henri Vallon, marchand, et de
Henriette née Steffen,
à Yver.

2. J. J. J. J., Fanny-Lélie
célibataire,
sans profession,
originaire de Bière, domiciliée à
Bière, née à
Bière le quinze septembre
mil huit cent vingt et un, fille de
Etienne-Louis J. J. J., Boucher, et de
Julia-Charlotte née Dreyer,
à Bière.

Comme témoins :

- 1. J. J. J. J., Boucher, à Bière.
- 2. J. J. J. J., ménagère, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Yver de Bière le 2 ; à Bière le 3 décembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bière, le trois et un décembre mil
vingt et un.

Pièces déposées :

Certificat de publications.

Les époux :

Louis Vallon
Fanny Fallon

Les témoins :

Edouard J. J. J.
Pauline J. J. J.

L'officier de l'état civil :

L. J. J.

Le numéro 14, et la page 67, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1920. Les deux couples du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.
Bière, le 31 décembre 1920.



Il a été déclaré et célébré le 3 janvier 1921, à Bière, conformément aux dispositions du G. L. H. du Canton de Vaud, la union matrimoniale.
Bière, le 3 janvier 1921.



Communiqué aux Bureaux de l'état civil de Alcléon et de Yver.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne (1000) S. S.

Registre des mariages A.

1921.

N° 1.
Buenier-Jacquemard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buenier Max Alfred,
célibataire,
commerçant,
originaire de Bière, domicilié à
Bière, né à
Bière le vingt-trois mai
mil huit cent vingt-sept, fils de
Henri Frédéric Buenier, fabricant et de
Henriette Amélie née Anderson,
à Bière.

2. Jacquemard Marie Cécile Adélaïde
célibataire, sans profession,
originaire de Képercolle, domiciliée à
Bière, née à
Dumbenz le dix-neuf décembre
mil huit cent vingt-neuf, fille de
Charles Isidore Jacquemard, hôtelier, et de
Angèle Joséphine née Guisot,
à Bière.

Comme témoins :

- 1. Reber, Louis, commerçant, à Zurich.
- 2. Buenier, Henri, vigneron, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière et à Képercolle le 27.
janvier 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le huit février mil neuf cent
vingt et un.

Pièces déposées :

- 1. promesse de mariage.
- 2. et 3. actes de naissance des fiancés.
- 4. et 5. actes de publication de mariage de Bière et Képercolle.
- 6. autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Max Buenier
Anna Buenier

Les témoins :

Reber
Buenier

L'officier de l'état civil :

L. Reber

Registre des mariages A.

N^o 2.
Balsiger,
Raymond.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Balsiger, Friedrich Ernst,
célibataire,

regisseur,

originaire de Kirchbühlhüenen / Bière — domicilié à

Bière, — né à

Bière le neuf juillet

mil huit cent quarante-cinq, — fils de

Friedrich Balsiger, regisseur, — et de

Marianne Agnet,

à Bière.

2. Raymond, Berthe Constante,

célibataire,

sans profession,

originaire de Baltrange et de Sierent, — domiciliée à

Bière, — née à

Bière le six juillet

mil neuf cent, — fille de

Constant Raymond, regisseur à Bière et de

Marianne Bosson, décédée.

Comme témoins :

1. Balsiger, Emile,

2. Raymond Constant regisseurs, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 15, à Kirchbühlhüenen

le 16, à Baltrange, le 17, à Sierent et le 18, à Bière le 16, juillet

1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bière, le cinq mil neuf cent

deux et un.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2. et 3. Actes de naissance

des fiancés.

4. et 5. Actes de publication

de mariage de Bière,

Kirchbühlhüenen, Baltrange

le 17, à Sierent et le 18, à Bière.

Communiqué aux Bureaux de

l'état civil de Kirchbühlhüenen,

Baltrange et le Sierent.

Les époux :

Balsiger Fritz
Berthe Balsiger

Les témoins :

Constant Raymond
et Balsiger.

L'officier de l'état civil :

R. (raitier)

Registre des mariages A.

N^o 3.
Fischer, Josselyn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fischer, Jakob,
 célibataire,
 originaire de Neuchâtel / Dornes domicilié à
Bière, né à
Bilibreney / Dornes le dix-huit octobre
 mil huit-cent vingt, fils de
Jakob Fischer et de
Amélie Schanen, les deux, décédés.

2. Josselyn, Louise Anna,
 célibataire,
 originaire de Conthérod, domiciliée à
Bière, née à
Bière le vingt avril
 mil neuf-cent trois, fille de
Daniel Emile Josselyn, décédé, et de
Louise née Defay, mère, à
Bière.

Comme témoins :

1. Heintz Julien, agent de police
2. Crosaz Gustave, hôtelier, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 16, - à Neuchâtel et à Conthérod le 17, mars 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le premier avril mil neuf-cent vingt et un.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
 2. et 3. Actes de naissance des fiancés.
 4. Consentement de mariage de la mère de l'infirme.
 5. Autorisation du Conseil d'Etat.
 6. et 7. Actes de publication de mariage de Bière, Neuchâtel et Conthérod.
- Communiqué aux Bureau de l'Etat de Neuchâtel et Grenel.

Les époux :

Jakob Fischer

Louise Fischer

Les témoins :

Julien Heintz
Crosaz

L'officier de l'état civil :

A. (rouge)

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 4.
Spurs, Girardon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spurs, Gustave Jules,
fils de M^{me} Marie née Oubergue, d^{éc} le 5 janvier
1920, agriculteur,
originaire de Gollion, domicilié à
Bière, né à
Bière le neuf septembre
mil huit cent septante-neuf, fils de
Jules-François Spurs, agriculteur, et Marie et de
Samme née Guillet, d^{éc}ée.

2. Girardon, Rosine Elise Marie,
c^élibataire,
m^{ari}agée,
originaire de Monthevard, domiciliée à
Bière, née à
Bière le 10 décembre le premier juin,
mil huit cent onze, fille de
Robert-Julien Girardon, agriculteur, et de
Thérèse Catherine née Durri,
à Bière.

Comme témoins :

- 1. Girardon, Julien, agriculteur, à Bière.
- 2. Cheritz Julien, agent de police, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 5, à Gollion le 6,
et à Monthevard le 7 avril 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le vingt-deux avril mil neuf
cent vingt et un.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de décès de Spurs
Marie.
- 3. à 5. Actes de publication
de mariage de Bière,
Gollion, et Monthevard.

Les époux :

Gustave Spurs
Marie Spurs

Les témoins :

Julien Girardon
Julien Cheritz

L'officier de l'état civil :

L. Laviter

Communiqué aux bureaux de
l'état civil de Cossigny
et Epinal.

Registre des mariages A.

N^o 5.
Mange-Guibert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mange, Henri-Marcel,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Bière, domicilié à
Bière, né à
Bière le neuf juillet
mil huit cent quarante-deux fils de
Osée Louis Henri Mange, agriculteur, et de
Lucie Elise née Cochet,
à Bière.

2. Guibert Frédéric Renée,
célibataire,
sans profession,
originaire de Bière, domiciliée à
Bière, née à
Bière le huit novembre
mil huit cent vingt-neuf, fille de
Constant Octave Guibert et de
Régine Emma née Cosper;
les deux, décédés.

Comme témoins :

- 1. Jettremont Stilian
- 2. Mange Constant, agriculteur, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 13 avril 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière le huit avril mil neuf cent
vingt et un.

Pièces déposées :

- 1. Procès-verbal de mariage.
- 2. Acte de publication de
mariage de Bière.

Les époux :

Henri Mange
Frédéric Mange

Les témoins :

M. Jettremont
Mange

L'officier de l'état civil :

K. (rochet)

Registre des mariages A.

N^o 6.
Fleury, Description

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fleury, Arthur Victor,
célibataire,
garde de bureau,
originaire de Berolte, domicilié à
Berolte, né à
Berolte le vingt-deux avril
mil huit cent vingt-quatre, fils de
Monsieur Jean Fleury, agriculteur, et de
Madame Marie Dreyfus,
à Berolte.

2. Description, Marie Adèle,
célibataire,
ménagère,
originaire de Berolte, domiciliée à
Berolte, née à
Berolte le vingt-sept juin
mil huit cent vingt-quatre, fille de
Monsieur Louis Gustave Description, agriculteur, et de
Madame Marie Louise née Besson,
à Berolte.

Comme témoins :

- 1. Walter, Henri, agriculteur
- 2. Walter, Berthe, ménagère } à Châtigny.

Les publications ont eu lieu à Berolte le 16 avril 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le sept mai mil neuf cent
vingt et un.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de publication de mariage de Bière.

Les époux :

A. Fleury
M. Fleury

Les témoins :

H. Walter
H. Walter

L'officier de l'état civil :

R. Linder

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o F. Paulus Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paulus Henri-Félix,
 célibataire,
 mécanicien,
 originaire de Riox et Rutzey, domicilié à Bière
 né à Bière le vingt-cinq mars
mil neuf cent fils de
Suzanne Paulus, décédée et de
Elise née Diserens, ménagère,
 à Aubonne.

2. Marie Alice Clara,
 célibataire,
 originaire de Mellingen (Argovie) domiciliée à Bière
 née à Bière le dix-huit juin
mil neuf cent vingt-huit fille de
Karl Joseph Marie, chauffeur et de
Marie Madeleine née Kimmli,
 à Bière.

Comme témoins :

1. Glarus, Paulus, fonctionnaire postal, à Bière.
2. Müller Georges, armurier, à Rupigny.

Les publications ont eu lieu à Bière le 25, à Rutzey le 26, à Riox et Mellingen le 27 mars 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bière, le dix janvier mil neuf cent vingt
 et un.

Pièces déposées :

1. Procès-verbal de mariage,
2. Acte de naissance du fiancé,
3. et 6. Actes de publication de mariage de Bière, Rutzey, Riox et Mellingen.

Les époux :

Paulus
Alice Paulus

Les témoins :

M. Glar
G. Müller

L'officier de l'état civil :

R. Wälder

Communiqué aux bureaux de l'état civil de C. R. Rutzey et Mellingen.

Registre des mariages A.

N^o 8.
 Fleury, Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fleury, Robert-Alphonse,
 célibataire,
 agriculteur,
 originaire de Becolte, domicilié à
Becolte, né à
Becolte le vingt-cinq
mil huit-cent vingt-huit, fils de
Monsieur Jean Fleury, agriculteur, et de
Madame née M. Corlier,
 à Becolte.

2. Besson Florence,
 célibataire,
 originaire de Becolte, domiciliée à
Becolte, née à
Becolte le vingt-cinq
mil huit-cent vingt-neuf, fille de
Monsieur Louis Alfred Besson, agriculteur, et de
Madame Jeanne née B. Carret,
 à Becolte.

Comme témoins :

1. Dauphin, Fernand, agriculteur,
 2. Besson, Octavie, sans profession, } à Becolte.

Les publications ont eu lieu à Becolte le 13 juin 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Becolte, le dix-huit mil vingt
deux et un.

Pièces déposées :

1. Procès-verbal de mariage.
 2. Acte de publication de
mariage de Becolte.

Les époux :

Fleury Robert,
Florence Fleury,
 F.

Les témoins :

Fernand Dauphin,
Octavie Besson

L'officier de l'état civil :

R. Gauthier

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 9.
Guibart, Jettecrand.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guibart, Marie-Louise,
 célibataire,
 originaire de Bière, domicilié à
Bière, né à
Bière le vingt-cinq
mil huit cent vingt-sept, fils de
Constant Othmar Guibart, et de
Rosine Suzanne Comfard;
 * Les deux, décédés.

2. Jettecrand, Berthe-Julie-Rose,
 célibataire,
 originaire de Bière, domiciliée à
Bière, née à
Bière le vingt-six sept
mil neuf cent, fille de
Edouard Louis Jettecrand, bonnetier, et de
Julie Henriette née Dugny,
 à Bière.

Comme témoins :

1. Heber, François, mercier, à Bière,
2. Guibart, Emma, sans profession, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Bière le 2 juillet 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le vingt-cinq juillet mil neuf
cent vingt et un.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Acte de publication de mariage.

Les époux :

Louis Guibart
Berthe Guibart

Les témoins :

Heber François
Emma Guibart

L'officier de l'état civil :

L. Fraichon

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Registre des mariages A.

N° 10.

Piquet, Renard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet, Maurice
 veuf en 1^{re} noce de Renée Simonne Barthoud
 née le 1^{er} décembre 1918, - fonctionnaire cantonal
 originaire de Chérit, domicilié à
Corcelles / Touchétes né à
Corcelles / Touchétes le dix-huit septembre
 mil huit cent vingt fils de
César Simone Piquet, décédé et de
Renée - Clémence Perrenoud
 à Corcelles.

2. Renard, Alice Renée Auguste
 célibataire
 télégraphiste
 originaire de Féchy et St. George, domiciliée à
Bière née à
Rolle le deux février
 mil huit cent vingt huit, - fille de
Jules Henri Renard administrateur postal et de
Renée Marie Thérèse née Rochat
 à Bière.

Comme témoins :

1. Bugnon Jules, garde des bois, à Bière.
2. Renard Fernand, droguiste, à Oran.

Les publications ont eu lieu à Corcelles, Communauté de l'Est
du Dentier, Bressins, Féchy et Bière le 2, 4 et
Saint George le 3 février 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix-neuf février mil neuf
cent vingt et un.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Piquet
Alice Piquet

Les témoins :

Bugnon
J. Renard

L'officier de l'état civil :

A. Crastin

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Bureaux de l'état
civil du Dentier, Corcelles
Communauté de l'Est
de Féchy.

Registre des mariages A.

N° 11
Perrin-Dessauges

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin Paul Henri,
célibataire,
serviteur
originaire de Perilly, domicilié à
Bière, né à
Bière le vingt-cinq septembre
mil huit-cent vingt-cinq, fils de
Alexis François Perrin, vigneron, et de
Emilie Emma née Dessiaux,
à Bière.

2. Dessauges Julie Henriette,
célibataire,
repasseuse,
originaire de Nuz, domiciliée à
Bière, née à
Langens le Châtelain le treize septembre
mil neuf-cent, fille de
John Dessauges, décédé, et de
Justine née Pellet, ménagère,
à Bière.

Comme témoins :

- 1. Dessiaux Louis, facteur postal, à Bière.
- 2. Dessauges Anna, sans profession, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 25, à Nuz le 27,
et à Perilly le 28. oct. 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le vingt-quatre septembre
mil neuf-cent vingt et un.

Pièces déposées :

- 1. Procès-verbal de mariage.
- 2. Acte de naissance de la fiancée.
- 3. Les actes de publication de mariage de Bière, Perilly et Nuz.

Les époux :

Paul Perrin
Julie Perrin

Les témoins :

Louis Dessiaux,
Anna Dessauges

L'officier de l'état civil :

L. Fraitép

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 10
Nebel-Buenier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nebel, Hans Georg,
célibataire
et commerçant de commerce,
originaire de Aesch / Bâle-Campagne / domicilié à
Zürich / né à
Köti / Zürich / le vingt-trois décembre
mil huit cent quarante quatre, fils de
Georg Nebel, et de
Barbara Summa née Keller,
résidents, décédés.

2. Buenier, Marguerite Ida,
célibataire,
originaire de Bière, domiciliée à
Bière, née à
Bière le dix-neuf
mil huit cent vingt-cinq, fille de
Louis Henri-Frédéric Buenier, père, et de
Louise Amélie née Aeschmet,
à Bière.

Comme témoins :

- 1. Buenier Max, Constant, à Bière.
- 2. Buenier Jean,

Les publications ont eu lieu à Zürich le 16 et Aesch et Bière le 17 septembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le premier octobre mil neuf cent vingt et un.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

H. Nebel.
Marg^{te} Nebel

Les témoins :

Max Buenier.
Ida Buenier

L'officier de l'état civil :

A. Crochet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Le 22 octobre 1921
Buenier préfet

Communiqué aux Bureaux de l'état civil d'Aesch et Zürich.

Registre des mariages A.

No 13.
Cloux-Pellet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cloux, Marcel Benjamin Frédéric
célibataire,

agriculteur

originaire de Bière et de Risle, domicilié à

Bière né à

Bière le treize avril

mil huit cent vingt-huit et demi - fils de

Frédéric Cloux, décédé et de

Elisa Henriette née Guibert, ménagère,

à Bière.

2. Pellet, Renée Rina
célibataire,

originaire de Saint-Ritres, domiciliée à

Saint-Ritres, née à

Saint-Ritres le dix-sept et dix-huit

mil huit cent vingt-huit, fille de

Jules Edouard Pellet, agriculteur, et de

Henriette née Duprez,

à Saint-Ritres.

Comme témoins :

1. Cloux, William agriculteur } à Bière

2. Cloux née Lambert, Rina ménagère }

Les publications ont eu lieu à Bière le 12, à Risle et à Saint-Ritres le 14. octobre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le onze novembre mil neuf cent-vingt-six.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,

2. Acte de naissance de la fiancée

3 et 5. Actes de publication de mariage de Bière, Risle et Saint-Ritres.

Les époux :

Benjamin Cloux

Renée Cloux

Les témoins :

William Cloux

Luis Cloux

L'officier de l'état civil :

R. Cratier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 9000 f. d.

Communiqué aux Bureaux de l'Etat civil de Risle et Aulsière.

Registre des mariages A.

N° 14.

Cloux, Antier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cloux, Marcel Jules Eugène,
 célibataire,
 agriculteur
 originaire de Bière et de Rôle, domicilié à
 Bière, né à
 Bière le treize et onze juillet
 mil huit cent quarante quatre, fils de
 Eugène Henri Cloux, agriculteur, et de
 Aline Jenny née Cloux,
 à Bière.

2. Antier, Marie Renise Elisabeth,
 célibataire,
 originaire de l'Abbaye, domiciliée à
 Bière, née à
 Bière le dix sept janvier
 mil neuf cent fille de
 Etienne Louis Antier agriculteur et de
 Jenny Aline née Duvange,
 à Bière.

Comme témoins :

- 1. Antier Alois,
 - 2. Cloux Eugène,
- employés C. ff. à Domo d'ossola.

Les publications ont eu lieu à Bière et l'Abbaye le 26 et 27 octobre 1951.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bière le dix huit septembre mil neuf cent cinquante et un.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage,
- 2. à 4. Actes de publication de mariage de Bière, Rôle et l'Abbaye.

Les époux :

Marcel Cloux
Elisabeth Cloux

Les témoins :

Alois Antier
Eugène Cloux

L'officier de l'état civil :

R. Crozier

Par ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud, du 25 juin 1953 l'inscription ci-contre est rectifiée, en ce sens que le nom patronymique Antier soit orthographié "Antier".
 Bière, le 29 juin 1953.
 L'officier de l'état civil: Crozier.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

No 15.
Bugnoux
Weber.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnoux John Henri,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Bière, domicilié à
Bière, né à
Bière le vingt-neuf novembre
mil huit cent vingt-neuf, fils de
Louis Henri Bugnoux, agriculteur, et de
Marie Alice née Bellon,
à Bière.

2. Weber Louise Marie,
célibataire
ménagère,
originaire de Deberg Berne, domiciliée à
Bière, née à
Pompèrès le vingt octobre
mil huit cent vingt-cinq, fille de
John Henri Louis Weber, agriculteur, et de
Anna Alisandre née Bonzon,
à Bière.

Comme témoins :

- 1. Bugnoux, Jules, greffier de Bière.
- 2. Weber, Henri, agriculteur.

Les publications ont eu lieu à Bière et à Deberg le 18
octobre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bière, le vingt-cinq novembre mil
vingt-cent-vingt-et-un.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. et 3. Actes de naissance des fiancés.
- 4. et 5. Actes de publication de mariage de Bière et Deberg.

Les époux :

John Bugnoux
Louise Bugnoux

Les témoins :

J. Bugnoux
H. Weber

L'officier de l'état civil :

A. Kraehen

Communiqué au Bureau de l'Etat civil de Deberg.

Registre des mariages A.

N^o 16.
Pittet et Koullier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet John Frédéric,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Bière, domicilié à
Bière, né à
Bière, le vingt octobre
mil huit cent vingt dix, fils de
Henri Frédéric Pittet, agriculteur à Bière et de
Ulise Suzanne Koullier née Châtel,
décédée.

2. Koullier Eugénie Louise,
célibataire,
ménagère,
originaire de Champstent, domiciliée à
Bière, née à
Champstent, le sept juin
mil neuf cent
fille de
Henri Auguste Koullier menuisier et de
Ulise Koullier née Hubert,
décédée.

Comme témoins :

- 1. Directeur Alfred, agriculteur, à Bière.
- 2. Directeur Renée, sans profession, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 9 et à Champstent le 12 septembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière le deux décembre mil neuf cent vingt et un.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de naissance de la fiancée.
- 3 et 4. Actes de publication de mariage de Bière et Champstent.

Les époux :

Pittet John.
Eugénie Pittet

Les témoins :

Alf Liardon
Renée Liardon

L'officier de l'état civil :

R. Kovitich

Registre des mariages A.

N° 17
Brunner-Caillaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunner, Henri, Frédéric,
 célibataire,
 originaire de Bière, domicilié à Bière, né à Bière le vingt huit février mil huit cent vingt quatre, fils de Henri Frédéric Brunner, ténementier et de Henriette Amélie née Andromet, à Bière.

2. Caillaud, Célestine, Suzanne,
 célibataire,
 originaire de Portegnin, domiciliée à Bière née à Bière le vingt quatre décembre mil huit cent vingt huit, fille de François Julien Caillaud, bûcheron et de Elisabeth Renée D'Arcey née Briche, à Bière.

Comme témoins :

1. Caillaud, Julien, Bûcheron
 2. Brunner, Max, Comptable
 à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 7 et à Portegnin le 8 septembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière le vingt décembre mil huit cent vingt et un.

Pièces déposées :
 1. Procès-verbal de mariage.
 2. et 3. Actes de publication de mariage de Bière et Portegnin.

Les époux :
Brunner
S. Brunel.

Les témoins :
J. Caillaud
Max Amier

L'officier de l'état civil :
A. Koutiel

Communiqué au Bureau de l'état civil de Gilly.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 18.
Amen. Cathelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amen, Louis,
célibataire,
originaire de Gessenay / Berne domicilié à
Bière / Dornes / Dornes né à
Saint-Ritres, le vingt quatre
mil huit cent vingt et un, fils de
Julien Amen, vigneron, et de
Charlotte Julie née Jetterand,
Bière.

2. Cathelin, Alice,
célibataire,
originaire de Romagny, domiciliée à
Saint-Ritres, née à
Saint-Ritres le quatre octobre
mil neuf cent, fille de
Gabriel Cathelin, vigneron, et de
Marie née Dumont,
à Saint-Ritres.

Comme témoins :

- 1. Destany Henri, vigneron, à Saint-Ritres.
- 2. Amen Auguste, vigneron, à Saint-Ritres.

Les publications ont eu lieu à Bière le 11, à Gessenay
Romagny et Saint-Ritres le 12 novembre
1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix décembre mil neuf cent
vingt et un.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. et 3. Actes de naissance
des fiancés.
- 4. et 5. Actes de publication
de mariage de Bière
Gessenay, Romagny et
Saint-Ritres.

Les époux :

Louis Amen
Alice Amen

Les témoins :

Henri Destany
Auguste Amen.

Communiqué aux Bureaux de
l'état civil de Gessenay,
Romagny et Aubonne.

L'officier de l'état civil :

R. Cratier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 19.
Banquet et
Yumenten.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Banquet, Paul, René,
 célibataire,
 professeur,
 originaire de Altman, domicilié à
Bière, né à
Bière le deux octobre
mil huit cent vingt-six, fils de
François René Banquet, agriculteur, et de
Colinne née Drey,
 à Bière.

2. Yumenten, Karolina Theresia,
 célibataire,
 institutrice,
 originaire de Deedorf / Uri domiciliée à
Kucerne, née à
Müden / Uri le vingt décembre
mil huit cent vingt-six, fille de
Josef Yumenten, employé retraité et de
Therese née Arnold,
 à Kucerne.

Comme témoins :

1. Banquet, René, agriculteur } à Bière.
 2. Heintz, Julien, agent de police. }

Les publications ont eu lieu à Bière le 2, à Altman et
Deedorf le 3, et à Kucerne le 5, novembre
1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Bière, le dix-neuf décembre mil huit
cent-vingt et un.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
 2 et 3. Actes de naissance
 des fiancés.
 4 à 7. Actes de publication
 de mariage de Bière,
Altman, Deedorf et Ku-
cerne.

Les époux :

Paul Banquet.
Thérèse Banquet

Les témoins :

Julien Heintz
Louis Banquet

L'officier de l'état civil :

L. Kratzer

Communiqué aux bureaux de
 l'état civil de Kulze, Dee-
dorf et Kucerne.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 20
Guibaud-Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guibaud, Gustave Louis,
célibataire,
vendeur,
originaire de Bière, domicilié à
Bière, né à
Bière le vingt-huit avril
mil huitcent vingt-six, fils de
Constant-Edouard Guibaud, et de
Rosine-Suzanne née Costes,
décédés.

2. Besson Clara,
célibataire,
ménagère,
originaire de Berolte, domiciliée à
Berolte, née à
Berolte le premier août
mil huitcent vingt-sept, fille de
Armand-Denis Louis Besson ayrault et de
Alice née Guibel,
décédée.

Comme témoins :

- 1. Mange, Fréda, ménagère - à Bière.
- 2. Mange, Henri, vendeur - à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 9 et à Berolte
le 10 septembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le vingt et un décembre
mil neuf cent vingt et un.

Pièces déposées :

- 1. Procès-verbal de mariage.
- 2. et 3. Copies de publica-
tion de mariage de
Bière et Berolte.

Les époux :

Gustave Guibaud
Clara Guibaud

Les témoins :

Fréda Mange
Henri Mange

L'officier de l'état civil :

M. Tillet

Registre des mariages A.

N° 21.
Aurtier, Buelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aurtier, Edmond, Jules, Louis,
célibataire,
agriculteur,
originaire de R. Albraye, domicilié à
Bière, né à
Bière le dix-neuf septembre
mil huit cent quarante-trois — fils de
Edmond Louis Aurtier, agriculteur, et de
Jenny, épouse née Klange,
à Bière.

2. Buelin, Olive, Julie,
célibataire,
originaire de Stoy, domiciliée à
Stoy, née à
Stoy le quatorze mai
mil huit cent vingt-sept, — fille de
Louis Auguste Buelin, agriculteur et de
Louise, épouse née Gobry,
à Stoy.

Comme témoins :

- 1. Aurtier, Jean — agriculteur, à Bière.
- 2. Choux, Marcel — agriculteur, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 5, à R. Albraye
et Stoy le 6 décembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le vingt-trois Décembre
mil huit cent vingt-et-un.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de naissance de Trafiarée.
- 3. et 5. Actes de publication de mariage de Bière, R. Albraye et Stoy.

Les époux :

Edmond Aurtier
Olive Aurtier

Les témoins :

Jean Aurtier
Marcel Choux

L'officier de l'état civil :

R. Craviez

Communiqué aux Bureaux de l'état-civil de R. Albraye et St. Pex.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Par ordre du Dept. de Justice et Police du Canton de Vaud, du 25 juin 1953, l'inscription ci-contre est rectifiée, en ce sens que le nom patronymique Aurtier, soit orthographié "Aurtier".
Bière, le 29 juin 1953.
L'officier de l'état civil : Craviez.

Le numéro 21, de la page 88, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1921. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.
le 31. décembre 1921.
Officier de l'état civil : R. Craviez



Sur double vu et remis le 3. Janvier 1922, à l'autorité cantonale, en exécution de l'arrêté fédéral du 14. 11. 1921.
Bière, le 3. Janvier 1922.
Officier de l'état civil : R. Craviez

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 1. 1922.
Olivary Perrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Olivary, Léon Auguste,
célibataire,
Commis-Auguste,
originaire de Stallikon / Zurich domicilié à
Genève, né à
Bière le dix-neuf janvier
mil huit cent vingt-quatre fils de
Arthur Crispin Olivary et de
Augustine Louise née Grosjean,
décédée.

2. Perrin Emma,
célibataire,
Couturière
originaire de Prilly, domiciliée à
Bière, née à
Bière le vingt-trois mai
mil huit cent vingt-huit, fille de
Alexis François Perrin et de
Louise Emma née Desjardins,
à Bière.

Comme témoins :

- 1. Olivary Eugène, coiffeur, à Bière.
- 2. Koth, Alice, femme de chambre à Evian-les-Bains.

Les publications ont eu lieu à Genève le 6, à Stallikon
et Bière le 7 et à Prilly le 8 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le trois février mil neuf cent
vingt-deux.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Léon Olivary
Emma Olivary

Les témoins :

E. Koth
Alice Koth

L'officier de l'état civil :

R. Krüger

Communiqué aux bureaux de
l'état civil de Stallikon,
Genève et Yverdon.

Registre des mariages A.

N^o 2. Janzy Chenevard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Janzy Ferdinand Arthur,
 célibataire
 boulanger-pâtissier
 originaire de Freisimmen / Bière domicilié à
Bière né à
St. Julien (Bière) le sept août
 mil huit-cent vingt-neuf, fils de
Désiré Janzy, entrepreneur et de
Anna Julie née Chenevard
 à St. Julien.

2. Chenevard Nelly Aline,
 célibataire
 ménagère
 originaire de Bière domiciliée à
Bière née à
Bière le vingt-trois décembre
 mil huit-cent vingt-sept, fille de
Edouard Jules François Henri Chenevard de Freisimmen
 et de Marie Louise née Pellet
 à Bière.

Comme témoins :

1. Chenevard Edouard, agriculteur
2. Rochet Albert, employé aux endormes

Les publications ont eu lieu à Bière le 10 et à Freisimmen le 11 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix février mil huit-cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Acte de naissance du fiancé.
- 3 et 4. Actes de publication de mariage de Bière et Freisimmen.

Les époux :

Janzy Fernand
Nelly Janzy

Les témoins :

Edouard Chenevard
Rochet Albert

L'officier de l'état civil :

R. Crivier

Registre des mariages A.

N^o 2
Steffen. Riccardon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steffen Emile-Jean

célibataire

agriculteur

originaire de Gessenay / Berne domicilié à

Bière né à

Chambray le trente Septembre

mil neufcent

fils de

Emile Steffen, entrepreneur de Commerce et de

Justice Henriette Jeanne née Juret,

à Bière.

2. Riccardon Alice Amélie

célibataire

ménagère

originaire de Courthérad domiciliée à

Bière née à

Dorciat le cinq Février

mil neufcent

fille de

Eugène Riccardon, agriculteur, et de

Julie Emma née Christinet,

à Bière.

Comme témoins :

1. Lousson Jules, mécanicien, à Bière.

2. Corbet Marcel, employé d'usine, à Courthérad.

Les publications ont eu lieu à Bière le 4; à Gessenay le

6. et à Courthérad le 7. mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bière, le vingt-cinq mars mil neufcent vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2. et 3. Copies de naissance

des fiancés.

4. et 5. Copies de publication

de mariage de Bière

Gessenay, et Courthérad.

Les époux :

Steffen Emile
Alice Steffen

Les témoins :

Louison Jules,

Corbet Steffen

L'officier de l'état civil :

L. Crivier

Communiqué aux Bureaux de
l'Etat civil de Gessenay
et Givanel.

Registre des mariages A.

N^o 4.
Golay, Krieg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay, Robert-Hector, _____
célibataire, _____
bourgeois, _____
originaire de Chénit, _____ domicilié à
Dentier, _____ né à
Dentier _____ le onze mai _____

mil huit-cent vingt-deux, - fils de
Jean-Hector Golay, bourgeois, _____ et de
Julie-Elise née Gorf, _____
à Dentier, _____

2. Krieg, Rose-Elise-Denise, _____
célibataire, _____

originaire de Gydenstein (Reine) _____ domiciliée à
Bière, _____ née à
Bière _____ le huit juin _____

mil huit-cent vingt-neuf - fille de
Louis-Rodolphe Krieg, vigneron, et de
Louise-Elise Eugénie née Rössler, _____
à Bière, _____

Comme témoins :

- 1. Golay Hector, bourgeois, à Dentier. _____
- 2. Theintz Julien, agent de police, à Bière. _____

Les publications ont eu lieu à Dentier, à Bière, à Stalden
le 25, et au Breussis le 27 mars 1922. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière le vingt-deux mai
mil huit-cent vingt-deux. _____

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Robert Golay
Rose Golay

Les témoins :

Golay Guy
Julien Theintz

L'officier de l'état civil :

L. Pradier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Bureaux de
l'Etat civil de Dentier et
de Breussis.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 5
Stémou, ScOFFER

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stémou, Henri-René-Jules-Dominique,
célibataire,
originaire de Bière, domicilié à
Bière, né à
Bière le vingt
mil huit cent soixante quatre fils de
Jean-Gabriel-René Stémou et de
Henriette née Becard,
décédés.

2. ScOFFER, née Auberson, Elisa,
devenue 2^e épouse de Charles ScOFFER, épouse
de Charles-René Prost, dès le 3 juin 1919, ménagère
originaire de Châtornay, domiciliée à
Bière née à
Sissordines-sur-Ordon le vingt-cinq
mil huit cent septante fille de
Jacques-René Auberson et de
Elise née Ruellet - décédés.

Comme témoins :

- 1. Mayer, René, concierge, } à Bière.
- 2. Straub, Étienne, maréchal, }

Les publications ont eu lieu à Bière le 5 et à Châtornay
le 6 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le vingt mil huit cent
vingt deux.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. acte de mariage Prost-
ScOFFER, avec constatation
de filiation.
- 3. et 4. actes de publication
de mariage de Bière et
Châtornay.

Les époux :

Henri Stémou
Elisa Stémou

Les témoins :

R. Mayer
E. Straub

L'officier de l'état civil :

R. Pradier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

No 6.
Allamand Gaggio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allamand Paul-Emile,
célibataire,
ordonné,
originaire de Rougemont, domicilié à
Bière, né à
Bière, le sept juillet
mil huit-cent-vingt-sept, — fils de
Louis Allamand et de
Cécile Marie née Rougemont, mariée,
à Bière.

2. Gaggio Giuseppina,
célibataire,
mariée,
originaire de Durne / Turin, Italie, domiciliée à
Bière, née à
Durne, le trente septembre
mil neuf-cent-vingt, — fille de
Domenico Gaggio, et de
Luigia née Buscaglia, les deux, décédés.

Comme témoins :
1. Gaggio Pierre, entrepreneur, à Bière.
2. Allamand Louis, ingénieur, à Contrich.
Les publications ont eu lieu à Bière le 30, à Rougemont
le 31, à Durne le 21, mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
à Bière, le dix-sept juin mil neuf-
cent-vingt-deux.

- Pièces déposées :
1. Promesse de mariage.
 2. et 3. actes de naissance des fiancés.
 4. et 5. actes de décès des père et mère de la fiancée.
 6. certificat d'état civil de la fiancée.
 7. consentement du conseil de famille.
 8. à 10. actes de publication de mariage.
 11. certificat de capacité matrimoniale.
 12. autorisation du conseil d'état.
- Communiqué au Directeur de l'état
civil de Rougemont et de
Contrich et d'Etat.

Les époux :

Allamand Paul
Allamand Josephine

Les témoins :

Gaggio
Louis Allamand

L'officier de l'état civil :

L. Couvillier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 21
Weister, Jotterand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weister, Jean-Etienne,
célibataire

fonctionnaire communal,
originaire de Genève-ville, domicilié à

Prévost-Blanc, né à

Genève le trente et un décembre

mil huit cent quarante-cinq, fils de

Rudolphe Weister, employé aux douanes et de

Claudine née Schupp, décédée.

2. Jotterand, Yvonne-Emilie-Genève,
célibataire

originaire de Bière, domiciliée à

Bière, née à

Bière le vingt-sept juin

mil huit cent vingt-neuf, fille de

Paul Jotterand, vigneron, et de

Marie-Hélène née Piffet, à Bière.

Comme témoins :

1. Weister Rudolphe, employé aux douanes, à Genève.

2. Jotterand Paul, syndic, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Prévost-Blanc le 14 ; à Genève et Bière le 15. Septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bière, le trente Septembre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Certificat de publications
fiancés.

Les époux :

J. Weister
Y. Jotterand

Les témoins :

Rudolphe Weister
Paul Jotterand

L'officier de l'état civil :

R. Lavitier

Par ordre du département de Justice et Police du canton de Vaud, du 3 août 1925, l'inscription ci-dessus est rectifiée dans le sens qui au lieu de "origine de l'époux à Genève" doit s'ajouter "et à Schaffhouse".
Inséré, le 7 août 1925 -
L'officier de l'état civil :
R. Lavitier

Registre des mariages A.

N^o 8.
Iselin-Bellon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Iselin, Friedrich,
 célibataire,
 comptable,
 originaire de Mörlen / Zürich, domicilié à
Bex né à
Mörlen le dix-sept juillet
 mil huit cent vingt-deux, — fils de
Richard Carl Iselin à Mörlen, — et de
 femme Marianne née Schuber.

2. Bellon, Florence Pauline,
 célibataire,
 employée de bureau,
 originaire de Bière, domiciliée à
Renens, née à
Bière le huit février
 mil neuf cent, — fille de
Henri Bellon, agriculteur, — et de
Suzanne Louise née Kerdant,
 à Bière.

Comme témoins :

1. Bellon, Henri, agriculteur, à Bière.
2. Joly, Edouard, agriculteur, à Langirand.

Les publications ont eu lieu à Bex et Bière le 15; à Mörlen et Renens le 16. Septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le quinze et dix-sept mil
neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Iselin
F. Iselin

Les témoins :

Henri Bellon
Edouard Joly.

L'officier de l'état civil :

R. Pratiès

Communiqué aux Bureaux de
l'état civil de Mörlen, Bex
et Renens.

Registre des mariages A.

N° 9.
Monachon &
Roux.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monachon Alcandre,
célibataire de Céline Summa-Alexandrine Céstin, née le
14 Septembre 1922, - employé B. S. D. C.,
originaire de Perpès et Possens, domicilié à
Dière né à
Charpelle, le premier octobre
mil huit cent vingt et un, fils de
Héli Monachon décédé et de
Fanny née Vicquet, ménagère,
à Perpès et Possens.

2. Roux, Thérèse Ulysse,
célibataire,
ménagère
originaire de Peney-le-Jorat, domiciliée à
Peney-le-Jorat, née à
Peney-le-Jorat le deux Septembre
mil vingt, fille de
Suzanne Roux, agricultrice, et de
Cécile Alphonsine née Ducourty,
à Peney-le-Jorat.

Comme témoins :

- 1. Fleury, Ulysse, agriculteur
- 2. Fleury née Monachon Elpina, ménagère } à Berolle

Les publications ont eu lieu à Dière le 12 ; à Perpès et Possens le 13, et à Peney-le-Jorat le 15 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dière, le vingt-sept octobre mil vingt et un.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. acte de mariage Monachon : Céstin avec annulation de cépéc.
- 3. acte de naissance de la fiancée.
- 4. et 6. actes de publications de mariage de Dière, Perpès et Possens et Peney-le-Jorat.

Les époux :

Monachon Alcandre
Fanny Monachon

Les témoins :

Albert Fleury
Elvina Fleury

L'officier de l'état civil :

R. Louvier

Registre des mariages A.

N^o 10.
Cicero Durand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cicero, Jean-Henri,
 célibataire,
 de Bière,
 originaire de Russery, domicilié à
Bière, né à
Bière le dix-neuf septembre
 mil huit cent quarante-cinq, — fils de
Jean-Baptiste Cicero, entrepreneur, — et de
Rosine Augustine née Pittet,
 à Bière.

2. Durand, Blanche Aline,
 célibataire,
 originaire de Columbiert sur Orny, domiciliée à
Saint-Ritard, née à
Saint-Ritard, le neuf avril
 mil huit cent quatre-vingt-huit, — fille de
Jean-Henri Durand, vigneron, — et de
Elisa Rosine Caroline née Guibet,
 à Saint-Ritard.

Comme témoins :

- 1. Cloux Benjamin de Bière —
- 2. Durand Henri de Saint-Ritard —

Les publications ont eu lieu à Bière le sixième Russery,
Columbiert et Saint-Ritard le septembre
1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix-neuf septembre mil huit cent vingt-deux.

Pièces déposées :

- 1. Procès-verbal de mariage.
- 2. et 3. Actes de naissance des fiancés.
- 4. et 5. Actes de publication de mariage de Bière, Russery, Columbiert et Saint-Ritard.

Les époux :

Jean Cicero
Blanche Cicero

Les témoins :

Benjamin Cloux
Durand Henri

L'officier de l'état civil :

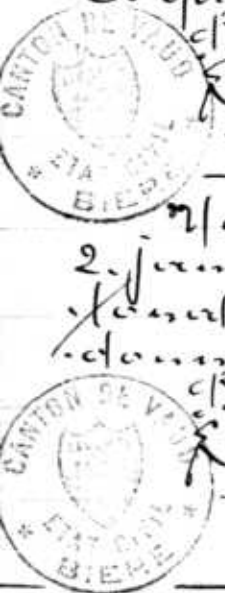
R. Laitier

Le numéro 10, à la page 98, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1922. Les deux doubles du présent registre sont conformes à ce que nous certifions.

Bière, le 31 décembre 1922.
 L'officier de l'état civil :
R. Laitier

Un double a été remis le 2 janvier 1923, à l'autorité compétente en exécution de l'ordonnance fédérale, art. 14.

Bière, le 2 janvier 1923.
 L'officier de l'état civil :
R. Laitier



Le 21 décembre 1922
 Durand Henri

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Russery, Columbiert et Orny.

Registre des mariages A.

1923.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Süri, Auguste,

célibataire,

agriculteur,

originaire de Marzomburch / Zürich domicilié àOrbe / Grand né àOrbe le trois et un janviermil huit cent vingt-neuf fils deRené Auguste Süri, agriculteur à Orbe et deEmma Fanny née Bouchard, décédée.

+

2. Diamond, Violette-Denise-Germaine

célibataire,

originaire de Genève / Grand domiciliée àBière / Grand née àRoche / Courchâtel le premier aoûtmil huit cent vingt-neuf fille deEmile Henri Diamond, décédé et deDenise Elisabeth née Jean Künzler,à Bière.

Comme témoins :

1. Waeffler Valérie, médecin,2. Waeffler Jean, employé de bureau, } à Bière.Les publications ont eu lieu à Orbe, Bière le 26 jour Bras--Duis, au Densier et Marzomburch le 27 fé--vrier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix-sept mars mil neuf
cent-vingt-trois.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Auguste Süri
Violette Süri

Les témoins :

Valérie Waeffler
J. Waeffler

L'officier de l'état civil :

R. LouvetCommuniqué aux Procureurs de
l'état civil de Marzomburch
Orbe et le Densier.

Registre des mariages A.

N° 2
M. Mattille, M. Mattille

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. M. Mattille, William Henri,
célibataire,
originaire de Berolte, domicilié à
Berolte né à
Berolte le dix octobre

mil huit-cent huit-vingt-deux, — fils de
M. Curie, Louis Henri Mattille, décédé, — et de
M. Thie, Marie née Besson, ménagère,
à Berolte.

2. M. Mattille, Elvire Louise Frédérique,
célibataire,
originaire de Digne-les-Bains, domiciliée à
Berolte née à
Berolte le vingt-neuf juillet

mil huit-cent dix-huit-quatre, — fille de
M. Jules Adolphe Henri Mattille, décédé, — et de
M. Lina née Mattille,
à Berolte.

Comme témoins :

- 1. Bureau Albert, syndic,
- 2. Mattille Octave, secrétaire municipal à Berolte

Les publications ont eu lieu à Berolte le 21 et 22, Digne-les-Bains
le 22, février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Berolte, le sept avril mil neuf-cent
vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. et 3. actes de publication
de mariage de Berolte
et Digne-les-Bains.

Les époux :

William Mattille
Ep. Mattille

Les témoins :

[Signatures]
Mattille

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 3.
Spötker-Budel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spötker Charles-Auguste,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Pottère (Suisse) domicilié à
Dière, né à
Königsdorf le treize août
mil huit cent huitante-neuf, fils de
Charles Spötker, et de
Emma Frieda née Rossier,
les deux, décédés.

2. Budel Hélène-Augustine,
célibataire,
ménagère,
originaire de Gimel et Königsdorf, domiciliée à
Dambourg, née à
Dambourg le quinze dix février
mil huit cent vingt et un, fille de
Jules Eugène Budel, agriculteur, et de
Fanny née Huber,
à Dambourg.

Comme témoins :

- 1. Budel, Eugène, agriculteur à Dambourg.
- 2. Theintz, Julien, agent de police à Dière.

Les publications ont eu lieu à Dière le 15; à Königsdorf
le 16; à Dambourg et Gimel le 18; à Pottère
le 30 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dière, le quinze novembre mil huit cent vingt et un.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. 3 copies de naissance des
- 3. 3 copies de publication de mariage de Dière Königsdorf, Dambourg, Gimel et Pottère.
- 4. Certificat de capacité matrimoniale.
- 5. Ordonnance du Conseil d'Etat.
- 6. Communiqué aux Bureaux de l'Etat-civil de Gimel, Königsdorf et à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Charles Spötker
Hélène Spötker

Les témoins :

Budel Eugène
Julien Theintz

L'officier de l'état civil :

R. Jaudet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 4.
Rochat-Demont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Albert, Jules, François,
célibataire,
employé aux courses,
originaire de R^e Alborge et du Rieu, domicilié à
Bière, né à
Paris, 8^e arrondissement, le dixsept. Sept. mil neufcent
mil huit cent quarante sept, fils de
Jules, François Rochat, décédé, et de
Albine, Renise née Pellet, ménagère,
à Bière.

2. Demont, Emilie, Augustine,
célibataire,
comptable,
originaire de Gruoney, domiciliée à
Ru Chaux, née à
Ru Chaux, le dixsept. dix Août
mil neufcent, fille de
Ernest, Philibert Demont, agriculteur, et de
Françoise, Jeanne née Guex,
à Ru Chaux.

Comme témoins :

- 1. Dessaux, Albert
 - 2. Demont, Ernest
- agriculteurs, à Ru Chaux.

Les publications ont eu lieu à Bière le 23; à Ru Chaux le
24; au Rieu, Gruoney et Ru Chaux le 25
Aout 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le deux Juin mil neufcent
dixsept. trois.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. et 3. Actes de naissance des fiancés.
- 4. et 8. Actes de publication de mariage de Bière,
R^e Alborge, le Rieu, Gruoney
et Ru Chaux.

Les époux :

Rochat Albert.
Rochat Emilie

Les témoins :

Dessaux Albert
Demont Ernest

L'officier de l'état civil :

L. Franquet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

No 5.
Eichenberger
Reymond.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eichenberger, Walter,

célibataire,

mécanicien

originaire de Broy / Crévin, domicilié à

Kulve né à

Oberburg / Borne le vingt-neuf ans

mil huit cent quarante-huit, fils de

Gottfried Eichenberger, décédé, et de

Rosa née Küssi,

à Oberburg.

2. Reymond, Hilda Andree,

célibataire,

ménagère

originaire de Cherrit et de l'Alstange, domiciliée à

Bière, née à

Bière le quinze juin

mil neuf cent deux, fille de

Constant Reymond, vigneron et de

Maria Fuisse née Reissou,

décédée.

Comme témoins :

1. Reymond Constant, vigneron, à Bière.

2. Balsiger Fritz, vigneron, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Kulve le 24; à Broy, à Bressens, à Cherrit, à l'Alstange et à Bière le 25 mai 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le quinze juin mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Walter Eichenberger
Hilda Eichenberger

Les témoins :

Constant Reymond
Fritz Balsiger

L'officier de l'état civil :

R. Lovikier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué aux Bureaux de l'état civil de Broy, Kulve, Bressens et l'Alstange.

Registre des mariages A.

N^o 6.
Pittet-Parsche.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Gustave-Jean-Rouis,
célibataire,
employé C. P. F.,
originaire de Pièrre domicilié à
La Chaux-de-Fonds, né à
Pièrre, le neuf février
mil huit cent quarante-cinq, fils de
Rouis-Henri-Gustave Pittet, agriculteur, et de
Rosine née Oébi,
à Pièrre.

2. Parsche, Elise-Rouise,
célibataire,
Institutrice
originaire de Ferléns, domiciliée à
Deignemont, née à
Deignemont le premier octobre
mil huit cent quarante-trois, fille de
Félix-Alysse Parsche, agriculteur, et de
Rosine-Zélie née Feuchter,
à Deignemont.

Comme témoins :

- 1. Parsche Alcide à Deignemont.
- 2. Conod Ami, agriculteur à La Chaux-de-Fonds les clées

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds le 3, à Pièrre le 4, à Deignemont le 5. et à Ferléns le 6. août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièrre, le vingt-six septembre mil
neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Pittet G.
E. Pittet

Les témoins :

Alcide Parsche,
Ami Conod

L'officier de l'état civil :

L. Louvet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Bureaux de l'état civil de La Chaux-de-Fonds, sous la signature de Villarszel.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 7
Renard, Oron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renard Jules Henri,
fils de Renard Marie Thérèse née Roche,
dès le 31 Janvier 1922, ouvrier postal,
originaire de Déchy et Saint-George, domicilié à
Bière, né à
Bière le vingt-sept octobre
mil huit cent dix-sept, fils de
Renard Jules Henri et de
Augustine Suzanne Jenny née Germain,
les deux, décédés.

2. Oron Marie Marguerite,
célibataire,
comptable,
originaire de Rue Pierre de Peitz, domiciliée à
Yveroy, née à
Rue Pierre de Peitz le huit octobre
mil huit cent huit, fille de
Renard François Oron et de
Augustine Elisabeth née Perrin,
les deux décédés.

Comme témoins :

- 1. Mercier François, négociant } à Bière
- 2. Mouthon Alfred, charbonnier } à Bière

Les publications ont eu lieu à Bière le 11 ; à Déchy et
Saint-George le 12 ; à Rue Pierre de Peitz et
Yveroy le 13. Septembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le quinze octobre mil huit cent vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1. et 2. Promesses de mariage.
- 3. et 4. Actes de naissance des fiancés.
- 5. Acte de décès de Renard Marie Thérèse.
- 6. et 10. Actes de publications de mariage de Bière, Déchy, Saint-George, Rue Pierre de Peitz et Yveroy.

Communiqué aux Bureaux de l'état civil de Aubonne, Comptard, Rue Pierre de Peitz et Yveroy.

Les époux :

J. Renard
Marie Oron

Les témoins :

François Mercier
Alfred Mouthon

L'officier de l'état civil :

R. Lavit

Registre des mariages A.

No 8.
Jottetrand. Pitet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jottetrand, Vincent. Armand,
célibataire,
originaire de Pière, domicilié à
Pière, né à
Pière le dix septembre

mil neuf cent, fils de
Vincent Louis Jottetrand, tailleur, et de
Henriette Louise Hélène née Ammer,
à Pière.

2. Pitet, Catherine. Alice,
célibataire,
ménagère,
originaire de Pière, domiciliée à
Pière, née à
Pière le vingt et un janvier

mil neuf cent, fille de
Paul Auguste Pitet, ouvrier, et de
Marie Anne Ruedi,
à Pière.

Comme témoins :

1. Ruff, Edouard, Comptable C.P.S.
2. Ruff Jottetrand, Adrien, ménagère. } à Roussy

Les publications ont eu lieu à Pière le 2. octobre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièce, le vingt sept octobre mil
neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Cade de publications de mariage de Pièce.

Les époux :

V. Jottetrand
Alice Jottetrand

Les témoins :

Ruff Ed
Ruff Yvonne

L'officier de l'état civil :

A. Jottetrand

Registre des mariages A.

N° 9. Autier-Renaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Par ordre du Dept. de Jus-
tice et Police du canton de
Vaud, du 25 juin 1953 l'
inscription ci-contre est
rectifiée en ce sens que le
nom patronymique Autier
soit orthographié Autier
Bière le 29 juin 1953.
L'officier de l'état civil:
Trojier

1. Autier, Alois Henri,
célibataire
employé C. P. P.,
originaire de Crissier, domicilié à
Crissier, né à
Bière le vingt-neuf juin
mil huit cent quarante-cinq, fils de
Schweizer Louis Autier, vigneron, et de
Jenny Aline née Dange,
à Bière.

2. Renaud, Germaine Aurélie,
célibataire
sans profession
originaire de Écléppe et Saint-George, domiciliée à
Bière, née à
Écléppe le vingt-six août
mil neuf cent, fille de
Jules-Henri Renaud ouvrier postal et de
Henriette Marie Thérèse née Rochat, déc.
à déc.

Comme témoins :

- 1. Gillieron André, sans profession, à Bière.
- 2. Autier, John, vigneron, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Crissier et Écléppe le 11,
à Écléppe, St George et Bière le 12 octobre
1923 :

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le deux septembre mil neuf
cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

A. Autier
G. Autier

Les témoins :

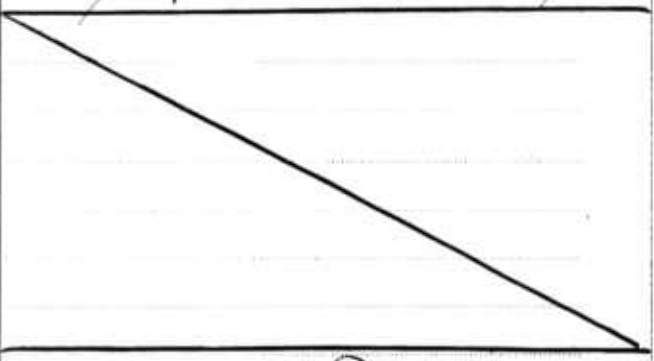
A. Gillieron
J. Autier

L'officier de l'état civil :

R. Trojier

In le 19 décembre 1923
Trojier prof.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.



Communiqué aux Bureaux de
l'état civil de Crissier
Rumoret, Aubonne et
Renyvaud.

Registre des mariages A.

N° 19.
Determined
Jutereaud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Determined, Eugène-Décoré-Rouis
célibataire,
marchand
originaire de Esserines s/Rolle, domicilié à
Esserines, né à
Esserines s/Rolle, le deux sept
mil neufcent fils de
Adolphe Henri Determined, député à Dièze et de
Emma Rouisa Constance née Determined
décédée.

2. Jutereaud, Martine-Renée
célibataire
sans profession
originaire de Dièze, domiciliée à
Dièze, née à
Dièze le neuf juillet
mil neufcent trois fille de
Rouis Paul Jutereaud, agriculteur et de
Julie Hélène née Pittel
à Dièze.

Comme témoins :

- 1. Jutereaud, Paul
 - 2. Determined, Henri
- députés, à Dièze.

Les publications ont eu lieu à Esserines le 28 juin Esserines
s/Rolle et à Dièze le 29 septembre
1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dièze, le vingt-deux décembre mil
neufcent vingt-trois.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Eugène Determined
Martine Determined

Les témoins

Jutereaud
Determined

L'officier de l'état civil :

L. Crochet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Préposés de
l'Etat civil de Gilly et de
Esserines.

Registre des mariages A.

N^o 11
Ethenoz Euedon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ethenoz Eugène Marie Jean
célibataire
agriculteur,
originaire de Le Rieu domicilié à
Bière Ste Colombe né à
Bière le huit juin
mil huit cent un fils de
Eugène Frédéric Ethenoz agriculteur et de
Emmanuelle Lecoulte
à Bière au Taliluz.

2. Euedon Renée Alice
célibataire
sans profession
originaire de Diconstherod domiciliée à
Bière Ste Colombe née à
Paris le vingt-quatre août
mil neuf cent fille de

Frédéric Alfred Henri Euedon agriculteur et de
Virginie Reubine née Carrière à Bière
décédée.

Comme témoins :

- 1. Cloux Hippolyte agriculteur } à Bière.
- 2. Cloux née Lambert femme }

Les publications ont eu lieu à Bière le 12 au Rieu et à
Diconstherod le 13 décembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le vingt-neuf décembre
mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1. Demande de mariage.
- 2. Acte de naissance de la fiancée.
- 3. et 5. Actes de publication de mariage de Bière, Le Rieu et Diconstherod.

Les époux :

Ethenoz Jean
Renée Ethenoz

Les témoins :

William Cloux
Luis Cloux-Lambert

L'officier de l'état civil :

R. Couvillat

Le N^o 11, à la page 109, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1923. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce qui a été constaté par l'officier de l'état civil.



Un double a été remis le 2 janvier 1924, en conformité de l'ordonnance fédérale n^o 14.



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 T. d.

Communiqué aux Bureaux de l'Etat civil de Rieu et de Goussier.

Registre des mariages A.

N^o 1924
Rocheat-Julterrand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Fernand, Gustave-Emile,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Croy, domicilié à
Bière, né à
Bière le premier octobre
mil neuf cent deux, fils de
Gustave Rocheat, agriculteur, à Bière, et de
Elise née Clere, décédée.

2. Julterrand, Hélène, Elise-Marguerite,
célibataire,
cuisinière
originaire de Bière, domiciliée à
Bière, née à
Bière le dix septembre
mil neuf cent onze, fille de
Albert-Constant Julterrand, agriculteur et de
Emilie-Hélène née Reichenbach,
à Bière.

Comme témoins :

- 1. Julterrand Dorothea, cuisinière, à Bière.
- 2. Julterrand Frédéric, mécanicien, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 8 et Croy le 9. fe-
vrier 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le sept mars mil neuf cent
vingt quatre.

Pièces déposées :

- 1. Procès-verbal de mariage.
- 2. Acte de naissance du fiancé.
- 3. et 4. Actes de publication de mariage de Bière et Croy.

Les époux :

Rochat Fernand
Huguette Rocheat

Les témoins :

Julterrand Mathilde.
Julterrand Frédéric.

L'officier de l'état civil :

R. Juvillard

Communiqué au Bureau de
l'Etat civil de Romanel.
-mairie.

Registre des mariages A.

No 2. Cloux Brocard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cloux Jules-Auguste,
 célibataire,
 menuisier,
 originaire de Bière et de Rôle, domicilié à
 Bière, né à
 Bière le treize mars
 mil huit cent vingt-neuf, — fils de
 Jules Benjamin Cloux menuisier et de
 Eugénie Eugénie née Bagnoux,
 à Bière.

2. Brocard Violette-Fanny,
 célibataire,
 ménagère,
 originaire de Bière, domiciliée à
 Bière, née à
 Bière le vingt-huit avril
 mil neuf cent un, — fille de
 Henri-Auguste Brocard menuisier et de
 Fanny Augustine Ruisse née Guibet,
 à Bière.

Comme témoins :

1. Cloux Maxime — menuisier, à Bière.
2. Brocard Auguste — menuisier, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 5. et à Rôle le 6. avril 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le vingt-six avril mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. et 3. Actes de publications de mariage de Bière et Rôle.

Les époux :

Cloux Jules.
Violette Blouy

Les témoins :

Cloux Maxime
Auguste Brocard

L'officier de l'état civil :

R. Loubier

Registre des mariages A.

N^o 3.
Besson-Droz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson Robert-Rucien,
 célibataire,
 agriculteur,
 originaire de Recolte, domicilié à Recolte, né à Recolte le quatre Octobre mil huit-cent-vingt-huit, fils de Rucien Besson décédé et de Julie Charlotte Henry Decuphin née Fleury, ménagère à Recolte.

2. Droz Yvonne. Marguerite,
 célibataire,
 ménagère,
 originaire de Châtillon d'Oex, domiciliée à Saint-Ritres, née à Châtillon d'Oex, le quatorze Août mil neuf-cent-quatre, fille de Alois Droz, agriculteur, et de Julie Marie née Droz, à Saint-Ritres.

Comme témoins :

1. Besson Rucien } agriculteur, à Recolte.
 2. Henry Maurice } agriculteur, à Recolte.

Les publications ont eu lieu à Recolte le 9, à Châtillon d'Oex et Saint-Ritres le 10. avril 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le vingt-neuf avril mil neuf-cent-vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Acte de naissance de la fiancée.
3. Consentement de mariage des parents de la fiancée.
4. à 6. Actes de publication de mariage de Recolte, Châtillon d'Oex et Saint-Ritres.

Communiqué aux Bureaux de l'état civil de Châtillon d'Oex et A. Lausanne.

Les époux :

Robert Besson,
Yvonne Besson

Les témoins :

Lucien Besson
Maurice Fleury

L'officier de l'état civil :

A. Lauthier

Registre des mariages A.

N° 4
Balsiger &
Büsser.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Balsiger, Emile, Edouard,
célibataire,
agriculteur
originaire de Kirchbühlmen / Berne domicilié à
Bière, né à
Percey, le quinze janvier
mil huit cent vingt-cinq, fils de
Félicie Balsiger, agricultrice, et de
Marie-Julie née Ceyrat,
à Bière.

2. Büsser, Olga, Rose,
célibataire,
infirmière
originaire de Kunzbatzen / Fribourg, domiciliée à
Bière, née à
Glires, Commune des Le Noptans
français mil huit cent vingt, fille de
Joséph-Casimir Büsser, agriculteur et de
Marie-Elise-Kunze née Tullin,
à Bière.

Comme témoins :

- 1. Theriot Julien, agent de police,
- 2. Gillierand André; les deux, à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 20, à Kirchbühlmen et Kunzbatzen le 21, mai 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix juin mil neuf cent
vingt-quatre.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. et 3. Actes de naissance des fiancés.
- 4. et 5. Actes de publication de mariage de Bière, Kirchbühlmen et Kunzbatzen.

Les époux :

Emile Balsiger
Olga Balsiger

Les témoins :

A. Gillierand
J. Theriot

L'officier de l'état civil :

R. Lavit

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. dt.

Communiqué aux Bureaux de l'Etat civil de Kirchbühlmen et Kunzbatzen.

Registre des mariages A.

N^o 5.
Ducrot-Ducrot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducrot Louis,
fils de Marie Emma née George, née le
25. septembre 1922, - marié à
originaire de Chardonne, domicilié à
Bière, né à
Chardonne le dix-sept mars
mil huit cent vingt-deux, fils de
Louis Ducrot et de
Marie née Jacton,
à ces deux, décédés.

2. Ducrot Marguerite Rosa,
dépouillée de Paul Alexandre Alphrande Brandt,
née le 11. juillet 1912; divorcée
originaire de Besançon Doubs, France domiciliée à
Bex, née à
Besançon le trente juillet
mil huit cent vingt-cinq, fille de
Victor Ducrot décédé et de
Berthe née Dierckenbach, épouse,
à Besançon.

Comme témoins :

- 1. Thiery Julien, agent de police
- 2. Gillieron Adrien négociant; les deux à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 21, à Bex le 22. et
Chardonne le 23. mai 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix-sept. huit cent vingt-quatre.
- - - - -

Pièces déposées :

- 1. et 2. Promesses de mariage.
- 3. et 4. Actes de naissance des fiancés.
- 5. acte de décès de Marie Emma.
- 6. acte de mariage Brandt Müller,
avec mention du divorce.
- 7. à 9. actes de publication de maria-
ge de Bière, Bex et Chardonne.
- 10. certificat de capacité de mariage
de la fiancée.
- 11. autorisation du conseil d'état.

Les époux :

Louis Ducrot
Rosa Ducrot

Les témoins :

Ad. Gillieron
Julien Thiery

L'officier de l'état civil :

A. Frauchy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

No 6
Weber. Guibet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber François ancien tailleur,
 célibataire,
 veuve,
 originaire de Deberny | Revue domicilié à
Genève, né à
Genève le trois sept mil neuf cent

vingt sept mil neuf cent fils de
Jean Henri ancien tailleur et de
Emma née Bonzeur
 à Bière.

2. Guibet Emma ancienne
 célibataire
 sans profession,
 originaire de Bière, domiciliée à
Bière, née à
Bière le douze sept mil neuf cent
vingt sept mil neuf cent fille de

Constant et Clara Guibet et de
Henri Emma née Comtois;
 les deux, décédés.

Comme témoins :

1. Mange Freda, mère veuve, à Bière.
 2. Weber Henri, agriculteur

Les publications ont eu lieu à Genève le 6, à Deberny
 et Bière le 7 juin 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière le cinq juillet mil neuf cent
vingt quatre.

Pièces déposées :

Certificat de publication
de mariage

Les époux :

François Weber
Emma Weber

Les témoins :

Weber Henri
Mange Freda

p. L'officier de l'état civil :

J. Jetté

Communiqué aux Directions
 de l'Etat civil de Deberny
 et Genève.

Registre des mariages A.

N^o 7
M^{lle} Mattille - Fleury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. M^l Mattille, Waldemar - Konrad,
célibataire,
agriculteur
originaire de Berolte, domicilié à
Berolte, né à
Berolte le onze juin
mil huit cent quarante quatre, fils de
Ulrich Mattille et de
Kunze Rosalie née Dauphin; les deux,
décédés.

2. Fleury, Clara,
célibataire,
ménagère
originaire de Berolte, domiciliée à
Berolte, née à
Berolte le dix-neuf décembre
mil neuf cent treize, fille de
Louis-Jean Fleury, bûcheron, et de
Julie née Deryn,
à Berolte.

Comme témoins :

- 1. Dauphin, Fernand, agriculteur
 - 2. Fleury Ida, sans profession, les deux à Berolte.
- Les publications ont eu lieu à Berolte le 3. juillet 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Berolte, le dix-neuf juillet mil
neuf cent vingt quatre.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. et 3. Actes de naissance
des fiancés.
- 4. Acte de publication de
mariage de Berolte.

Les époux :

Waldemar Mattille
Clara Mattille

Les témoins :

Fernand Dauphin
Ida Fleury

L'officier de l'état civil :

A. Loutier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 8.
Piquet. Pittet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet, Charles-Auguste, _____

célibataire,

confiseur,

originaire de Chénin, _____ domicilié à

Bière, _____ né à

Brens-sous-Chénin le cinq octobre _____

mil huit cent huit-vingt-trois — fils de

Antoine Charles-Auguste Piquet, décédé et de

Henriette Emma née Piquet, ménagère

à Bière.

2. Pittet, Adrienne-Marie-Renée, _____

célibataire,

cuisinière,

originaire de Seignin, _____ domiciliée à

Bière, _____ née à

Bière le vingt-quatre octobre _____

mil neuf cent _____ fille de

François Pittet, marchand, _____ et de

Julie Marie-Renée née Aellen,

à Bière.

Comme témoins :

1. Pittet Fanny, sans profession, _____

2. Theintz Julien, agent de police, _____

Les publications ont eu lieu à Bière le 17; au Brens-sous-

Chénin le 18 et à Seignin le 19. fait

le 19 24.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le vingt-neuf octobre _____
mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2. Acte de naissance et fiancée.

3. à 6. Actes de publication

de mariage de

Bière le Brens-sous-

Chénin et Seignin.

Communiqué aux Bureaux de

l'Etat-civil de Seignin et

de Bière.

Les époux :

Piquet Aug
Adrienne Piquet.

Les témoins :

F. Pittet
J. Theintz

L'officier de l'état civil :

K. Frankel

Registre des mariages A.

N^o 9.
Besson-Beard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson Edouard Oscar,

célibataire,

gypsier-peintre,

originaire de Berolle, domicilié à

Rière, né à

Rière le neuf juin

mil huit-cent-vingt-neuf, fils de

Jules-Ferdinand Besson, tailleur de pierres et de

Rocher-Rose née Besson,

à Rière.

2. Beard Bertha,

célibataire,

domestique

originaire de Kueschen / Berne, domiciliée à

Rière, née à

Blonay le trente novembre

mil neuf-cent-deux, fille de

Ulrich Beard, charpentier, et de

Dorothée Kerychen,

à Gryon.

Comme témoins :

1. Robert Grandchamp, juré, agriculteur,

2. Gerber Emile, coiffeur; les deux, à Rière.

Les publications ont eu lieu à Berolle, Rière le 7. et à

Kueschen le 9. octobre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Rière, le vingt-quatre novembre
mil neuf-cent-vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2. et 3. Actes de naissance

des fiancés.

4. et 5. Actes de publication

de mariage de Berolle,

Rière et Kueschen.

Les époux :

Besson Oscar

Bertha Beard

Les témoins :

R. Grandchamp

E. Gerber

L'officier de l'état civil :

R. Grandchamp

Par jugement du Tribunal de
1^{re} instance de la République et Canton
de Genève, du 26 février 1936,
passé en force de chose jugée dès le
22 avril 1936, le mariage désigné
ci-dessus a été dissous par le divorce
sans délai d'attente.

Fait à Rière, le 22 janvier 1934.
L'officier de l'état civil.
R. Grandchamp, fils.

Le 16 Décembre 1924 Burrek 100/100

Registre des mariages A.

N^o 10.
Floury, Marcel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Floury, Marcel André
celibataire,
Hongrois,
originaire de Berolte, domicilié à
Berolte né à
Berolte le dix-neuf septembre
mil huit cent quarante et un — fils de
Jean Marie Floury, agriculteur et de
Julienne née Dorys,
à Berolte.

2. Roche, Marie
celibataire,
mémorée
originaire de Alborge et du Rieu, domiciliée à
Apples, née à
Apples le dix-neuf septembre
mil huit cent quarante-sept — fille de

Jules-François Roche, décédé et de
Alice Françoise Dorys, mémorée,
à Apples.

Comme témoins :

- 1. Floury Arthur, agriculteur, à Berolte.
- 2. M^{lle} Antoinette Hubert, agriculteur, à Berolte.

Les publications ont eu lieu à Berolte, Alborge, le Rieu et Apples le 9 décembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le trente décembre mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

- 1. Procès-verbal de mariage.
- 2. Acte de naissance de l'épouse.
- 3. Actes de publication de mariage de Berolte, Alborge, le Rieu et Apples.

Les époux :

Floury Marcel
Marie Floury

Les témoins :

A. Floury
W. Mattill

L'officier de l'état civil :

R. Frahier

Le numéro 10, à la page 119, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1924. Les deux doubles du précédent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Bière le 31 décembre 1924
Officier de l'état civil.



Un double a été remis le 2 janvier 1925, à l'officière communale, en exécution de l'ordonnance fédérale n^o 14.

Bière le 2 janvier 1925
Officier de l'état civil.



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

N^o 1. 1925.
Raymond Fleury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raymond, Allysie-Rouis,
célibataire,
charpentier,
originaire de Jaulien, domicilié à
Berolte, né à
Berolte le dix-huit février
mil huit cent vingt-cinq, fils de

Despid. Allysie Raymond, charpentier, et de
Anna Elisabeth née Gerlach,
à Berolte.

2. Fleury, Olype Olga,
célibataire,
ménagère,
originaire de Berolte, domiciliée à
Berolte née à
Berolte / La Ferrière le vingt et un février
mil neuf cent vingt-cinq fille de

Alfred Charles Louis Fleury, décédé, et de
René Helène née Gerlach, ménagère,
à Berolte.

Comme témoins :

- 1. Fleury Albert, vigneron, à Berolte.
- 2. Raymond Marcel, marchand-primier, à Fleurière.

Les publications ont eu lieu à Berolte le 31 janvier et à
Jaulien le 1^{er} février 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Berolte, le vingt-février mil neuf cent
vingt-cinq.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. et 3. Actes de publication
de mariage de Berolte et
Jaulien.

Les époux :

Allysie Raymond
Olga Fleury

Les témoins :

Fleury Albert
Raymond Marcel

L'officier de l'état civil :

A. Luvier

Registre des mariages A.

N^o 2. Cloux-Perbiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cloux, Maxim. Henri, célibataire, agriculteur, originaire de Bière et de R. Isle, domicilié à Bière, né à Bière le quatorze avril mil neuf cent fils de Jules Benjamin Cloux, agriculteur et de Hortense Eugénie née Hugonot, à Bière.

2. Perbiger, Marthe, célibataire, ménagère, originaire de Hühlerhüener / Berne, domiciliée à Saint-Ritres / Pos Fungères, née à Gimel, le trente octobre mil neuf cent fille de Frédéric Perbiger, agriculteur et de Marie Julie née Aguet, à Bière Saint-Ritres.

Comme témoins :

- 1. Perbiger, Emma, cuisinière à Tenepville.
2. Heintz Julien, agent de police à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 21. à R. Isle, à Hühlerhüener le 23. et à Saint-Ritres le 24. février 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le treize mars mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
2. et 3. Actes de naissance des fiancés.
4. et 5. Actes de publication de mariage de Bière R. Isle, Hühlerhüener Saint-Ritres.

Les époux :

Cloux Maxime.
Cloux Marthe

Les témoins :

Baron Emma
J. Heintz

L'officier de l'état civil :

R. Crozier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 2.
Fleury, Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fleury, Maurice Eugène,
celibataire,
agriculteur,
originaire de Yvertoie, domicilié à
Yvertoie né à
Yvertoie le vingt-dix février
mil huit-cent vingt-cinq, fils de
John Albert Auguste Fleury, agriculteur et de
Alina Charlotte née Durand,
à Yvertoie.

2. Besson Octavie Marie,
celibataire,
ménagère,
originaire de Yvertoie, domiciliée à
Yvertoie née à
Yvertoie le vingt-cinq septembre
mil huit-cent vingt-dix, fille de
Jules Louis Alfred Besson, agriculteur et de
Octave Jenny née Guenet,
à Yvertoie.

Comme témoins :

- 1. Besson Wilfried, agriculteur,
- 2. Monnard Angèle ménagère } à Yvertoie.

Les publications ont eu lieu à Yvertoie le 25. vint 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvertoie, le seize mai mil neuf-cent
vingt-cinq.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. acte de publication de mariage de Yvertoie.

Les époux :

Maurice Fleury
Octavie Fleury

Les témoins :

Besson Villard.
Angèle Monnard

L'officier de l'état civil :

A. Pradier

Registre des mariages A.

No 4
Pittet-Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Paul-Auguste,
célibataire,
occupant,
originaire de Pière, domicilié à
Pière, né à
Pière le dix avril

mil neuf cent un fils de
Paul-Auguste Pittet, cultivateur, et de
Thérèse née Ruedi,
à Pière.

2. Weber, Félicie-Rucie,
célibataire, mineure émancipée,
ménagère
originaire de Deberny / Yverne domiciliée à
Yverny, actuellement à Pière, née à
Yverny le sept mai

mil neuf cent dix fille de
Jehan-Emile-François Weber cultivateur et de
Henriette-Henriette née Kallfuss,
décédée.

Comme témoins :

- 1. Jattecrand, Vincent, fils cultivateur
- 2. Jattecrand, Alice, ménagère

Les publications ont eu lieu à Pière le 1er, à Deberny
et Yverny le 2 mai 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièce le dix sept juin mil neuf cent
vingt-cinq.

Pièces déposées :

- 1. Procès-verbal de mariage.
 - 2. Acte de naissance de
la fiancée.
 - 3. Consentement du ma-
riage du père de la fian-
cée.
 - 4 et 5. Actes de publication
de mariage de Pière,
Deberny et Yverny.
- Communiqué en Pière aux do-
cteurs et cit. de Deberny
et au Yverny.

Les époux :

Pittet Paul.
Pittet Félicie,

Les témoins :

J. Jattecrand
Alice Jattecrand

L'officier de l'état civil :

R. Jattecrand

Registre des mariages A.

N^o 5.
Gex. Croisier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gex Louis-Maximilien,
 célibataire,
 employé à la Compagnie des Chemins de fer
 originaire de Gex (Turdun), domicilié à
 Pière, né à
 Gyon le vingt et un juillet
 mil neuf cent, fils de
 Louis-Maximilien Gex, agriculteur, et de
 Adèle Virginie née Couderc,
 à Filomenette.

2. Croisier Clara Jeanne,
 célibataire,
 couturière,
 originaire de Pière, domiciliée à
 Pière, née à
 Pière le vingt ans
 mil neuf cent quatre, fille de
 Eugène Croisier, garde de frange, et de
 Augustine Isoline née Martelle,
 à Pière.

Comme témoins :

1. Zerberli Edmond, charbon,
2. Zerberli née Croisier, Renée, ménagère.

Les publications ont eu lieu à Pière le 15. et à Gex le 18. août 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièrre, le onze Septembre mil neuf cent vingt cinq.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. actes de naissance des fiancés.
- 4 et 5. actes de publication de mariage de Pière et Gex.

Les époux :

Gex Louis
Clara Gex

Les témoins :

Zerberli Edmond.
Renée Zerberli

L'officier de l'état civil :

R. J. Croisier

vu le 29 Octobre 1925
Thurmond préfet

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 6.
Gottorand. Szyge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gottorand, Octave-Rouis Constant
célibataire,

originaire de Pièce, domicilié à Pièce,
né à Pièce le sept mars

mil huit cent vingt fils de
Marc-Rouis Gottorand, décédé, et de
Elisabeth Müller, ménagère,
à Pièce.

2. Szyge Marie-Rouise
célibataire,

originaire de Reinried / Freiburg domiciliée à Pièce
née à Freiburg le sept avril,
mil huit cent vingt-huit - fille de

Pelise Szyge, chef de famille à Freiburg et de
Elisabeth née Kohler, décédée.

Comme témoins :

- 1. Golaz Jean, hôtelier
 - 2. Heintz Julien, agent de police
- } à Pièce.

Les publications ont eu lieu à Pièce le 14. et à Rechtshausen le 15 octobre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièce, le trouze octobre mil neuf vingt-cinq.

Pièces déposées :

- 1. Procès de mariage.
- 2. et 3. Actes de naissance des fiancés.
- 4. et 5. Actes de publication de mariage de Pièce et de Rechtshausen.

Les époux :

Octave Gottorand
Marie-Louise Gottorand

Les témoins :

Golaz Jean
Julien Heintz

L'officier de l'état civil :

R. Crozier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

No 7
Annen Robert / Emma Schürfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Annen Robert / Emma Schürfer
celibataire / agricole, originaire de Gessenay / Berne domicilié à Pière né à Pière le quatre juin mil neuf cent

et de Konrad-Emile Annen agricole, et de Marie Konrad née Châtel, à Pière.

2. Schürfer Emma
celibataire / couturière originaire de Moudon domiciliée à Yverdon née à Romont le sept août mil neuf cent trois

et de Etienne Schürfer, décédé et de Joséphine née Ribes, ménagère, à Pière.

Comme témoins :

- 1. Limmemann Marcel agricole à St. Etienne.
- 2. Thévoz Julien, agent de police à Pière.

Les publications ont eu lieu à Pière et Yverdon le 5 à Dornen et Moudon le 6 octobre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièce, le trente octobre mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de naissance de la fiancée.
- 3 à 6. Actes de publication de mariage de Dornen, Pière, Moudon et Yverdon.

Les époux :

Robert Annen
Emma Annen

Les témoins :

Marcel Limmemann
Julien Thévoz

L'officier de l'état civil :

A. Cratier

Le numéro 7, à la page 126 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1925. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Pièce, le 31 décembre 1925
Officier de l'état civil : A. Cratier

Un double a été remis le 4 janvier 1926, à l'annexe communale, en exécution de l'arrêté fédéral du 14.

Pièce, le 4 janvier 1926.
Officier de l'état civil : A. Cratier



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000

Registre des mariages A.

N^o 1. 1926.
Ciana-Coendo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ciana Paul Eugène,
célibataire,
mécanicien au P.-O.-N.,
originaire de Russery, domicilié à
Rolle, né à
Bière le seize mai
mil neuf cent un fils de
Jean Baptiste Ciana, entrepreneur et de
Louise Augustine née Pittet,
à Bière.

2. Coendo Ida Louise,
célibataire,
ménagère,
originaire de Mülten, domiciliée à
Mülten, née à
Mülten le vingt-dix juin
mil neuf cent trois fille de
Georges Frédéric Coendo, et de
Louise Frédérique née Brandin,
à Mülten.

Comme témoins :

- 1. Ducloux Paul, employé de commerce } à Bière
- 2. Heintz Julien, agent de police }

Les publications ont eu lieu à Rolle le 20, à Mülten
et Russery le 21. Janvier 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le dix-neuf février mil
neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

Certificat de publication,
libre.

Les époux :

Paul Ciana
Ida Ciana

Les témoins :

Paul Dubit
Julien Heintz

L'officier de l'état civil :

R. Fraitier

Communiqué aux Juges de
l'Etat-civil de Russery
Rolle et Bière.

Registre des mariages A.

N^o 9
Crosier. Elhenz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crosier Paul Frédéric,
célibataire
agriculteur
originaire de Pièze, domicilié à
Pièze né à
Pièze le vingt-quatre juillet
mil huit cent vingt-quatre fils de
Jules Crosier agriculteur, Pièze et de
Adèle Emma née Pesson
décédée.

2. Elhenz Hedwige Louise,
célibataire
ménagère
originaire de Reffieu, domiciliée à
Pièze née à
Pièze (à la Prunelle le vingt sept
mil huit cent vingt-huit fille de
Eugène Frédéric Elhenz décédé et de
Emma Imhoff née Reffieu ménagère
à Pièze.

Comme témoins :

- 1. Rochat Edmond agriculteur
- 2. Crosier Jules commerçant } à Pièze

Les publications ont eu lieu à Pièze le 16 et à Reffieu
le 17 février 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièze le dix-sept mars mil-
vingt-huit vingt-six.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2/3. actes de publication
- actes de mariage de
Pièze et Reffieu

Les époux :

P. Crosier
H. Elhenz

Les témoins :

Edm. Rochat
Jules Crosier

L'officier de l'état civil :

A. Joubert

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Communiqué au Bureau de
l'état civil de Reffieu

Registre des mariages A.

N^o 3.
Decollogny
Oppeliquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Decollogny, Frank. Edouard,
célibataire,
chef de dépôt. R. & M.
originaire de Upples et Koterulle, domicilié à
Bière, né à
Upples le dix avril

mil huit cent quarante-dix, fils de
Mme. Joseph Decollogny, agriculteur et de
Alice. Louise née Decollogny,
à Upples.

2. Oppeliquet Blanche. Eugénie,
célibataire
sans profession
originaire de Berlens, domiciliée à
Berlens, née à
Berlens le trente juillet

mil huit cent quarante-sept, fille de
Jules. Louis Oppeliquet, docteur et de
Eugénie. Emma née Couper, ménagère
à Berlens.

Comme témoins :

1. Johann Robert, agriculteur, à Bière.
2. Meyer, Robert, instituteur à Bière.

Les publications ont eu lieu à Bière le 16, à Upples le 17
à Koterulle et Berlens le 18. mars 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bière, le sept avril mil neuf cent
vingt-six.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. et 3. copies de mariage des fiancés.
- 4 à 7. copies de publication de mariage de Bière, Upples, Koterulle et Berlens.

Les époux :

Frank Decollogny
Blanche Decollogny.

Les témoins :

Johann Meyer

L'officier de l'état civil :

K. J. J. J.

Communiqué aux bureaux de
l'Etat civil de Upples, Cou-
per et Berlens.

Registre des mariages A.

N^o 4.
M. Anthoine
Gilberton.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. M. Anthoine, Marcel. Frédéric,
célibataire,
occupant à _____
originaire de Piëre, domicilié à
Piëre, né à
Piëre le vingt juillet _____

mil huitcent quarante-huit fils de
Hippolyte. Léonard. M. Anthoine et de
Emma. Louise née Bellon,
à Piëre.

2. Gilberton, Andrée. Charlotte. Henriette,
célibataire
sans profession _____
originaire de Rupraz et de Curcange, domiciliée à
Piëre, née à
Piëre le huit octobre _____

mil huitcent quarante-six, fille de
Adrien Gilberton négociant, et de
Amélie née Pasche,
à Piëre.

Comme témoins :

- 1. Gilberton Renée, Infirmière, à Piëre.
- 2. Rossier Henri, professeur, à Suragne.

Les publications ont eu lieu à Piëre le 29, à Curcange
le 31 mars et à Rupraz le 2 avril 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Piëre, le vingt-cinq avril mil neuf
cent-vingt-six.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. N^o 4. Actes de publication.
- Actes de mariage de
Piëre, Rupraz et Curcange.

Les époux :

Marcel Anthoine
Andrée Gilberton

Les témoins :

René Gilliers
H. Rossier

L'officier de l'état civil :

A. J. J. J.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Priseurs de
l'Etat civil de Curcange
et Piëre.

Registre des mariages A.

No 5.
Mozel-Duporez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mozel Emile,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Morrenrand, domicilié à
Pièce, né à
Morrenrand le vingt décembre
mil neuf cent seize fils de
Emile Mozel, agriculteur, et de
Marie née Falconnier,
à Pièce.

2. Duporez Suzanne-Marguerite
Eugénie,
célibataire - blanchisseuse,
originaire de Rougemont, domiciliée à
Pièce née à
Pièce le vingt-deux mai
mil neuf cent seize fille de
Félicie-Marguerite Duporez et de
Raoul née Guichard;
les deux, décédés.

Comme témoins :

- 1. Chéant Julien, agent de police,
- 2. Rochat Charles, gypsier, } à Pièce.

Les publications ont eu lieu à Pièce, Rougemont le 12
et à Morrenrand le 14 mai 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièce, le cinq juin mil neuf cent
vingt-six.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage,
- 2. et 3. Actes de naissance des fiancés
- 4 et 6. Actes de publication de mariage de Pièce, Morrenrand et Rougemont.

Les époux :

Emile Mozel
Suzanne Morel

Les témoins :

Julien Chéant
Charles Rochat

L'officier de l'état civil :

R. Jovier

Registre des mariages A.

No 6.
Messiaux,
Berthozin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Messiaux, Louis-Albert,
célibataire,
fonctionnaire postal,
originaire de Pièree, domicilié à
Pièree, né à
Pièree le quatorze mars
mil neuf cent vingt-huit — fils de
Victor-Gustave-Frédéric Messiaux, docteur,
et Joséphine née Chenuz, ménagère,
à Pièree.

2. Berthozin, Joséphine-Judith,
célibataire,
domestique,
originaire de Yverdon / Fribourg, domiciliée à
Pièree, née à
Yverdon le dix-sept juin
mil neuf cent dix, fille de

Médecine-Julye Berthozin Chenuz et de
Victorine née Gabot, décédée, à Yverdon.

Comme témoins :

- 1. Messiaux Edouard, employé aux casernes.
- 2. de Siebenthal Olga, Stanchidseuse, à Pièree.

Les publications ont eu lieu à Pièree le 3. et à Yverdon
le 5. juillet 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièree, le dix-sept juillet mil
neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

- 1. Procès-verbal de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance.
- 4 et 5. Actes de publication.
- Actes de mariage de
Pièree et de Yverdon.

Les époux :

Louis Messiaux
Judith Messiaux

Les témoins :

Edouard Messiaux
Olga de Siebenthal

L'officier de l'état civil :

R. Jovillard

Sur le 15 décembre 1926 Stourmat infet

Le numéro 6, à la
page 132, est celui de
la dernière inscrip-
tion faite dans l'an-
née 1926. Les deux
doubles du présent
registre sont conformes.

Ce que nous certifions.
Pièree le 31. décembre 1926.



Officier de l'état civil:
R. Jovillard

Un double a été remis le
3. janvier 1927, en conformité
de la loi fédérale sur
Pièree le 3. janvier 1927.



Officier de l'état civil:
R. Jovillard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 409124

Communiqué au Bureau de
l'état civil de Yverdon.

Registre des mariages A.

No 1. 1927.
Dauphin-Fleury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dauphin, Fernand Eugène,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Yvertole, domicilié à
Yvertole, né à
Yvertole le vingt-neuf
mil huit cent vingt-huit fils de
François Eugène Dauphin, agriculteur et de
Marie-Aline née Pédron,
à Yvertole.

2. Fleury, Ida Olga,
célibataire,
sans profession,
originaire de Yvertole, domiciliée à
Yvertole, née à
Yvertole le vingt-neuf décembre
mil huit cent vingt-neuf, fille de
Jean-Jacques Fleury, agriculteur et de
Justine née Morvan,
à Yvertole.

Comme témoins :

- 1. Fleury Arthur, cultivateur de vignes.
- 2. Fleury Dauphin, Déniche, menuisier à Yvertole.

Les publications ont eu lieu à Yvertole le 23 mars 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvertole, le vingt-neuf mil huit cent vingt-sept.

Pièces déposées :

- 1. Procès-verbal de mariage.
- 2. Acte de publication de mariage de Yvertole.

Les époux :

Fernand Dauphin
Ida Dauphin

Les témoins :

A. Fleury
M. Fleury

L'officier de l'état civil :

H. Jovillard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Registre des mariages A.

No 2.
Mottorand, Françoise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottorand, Frédéric Eugène,
célibataire,
médiciner
originaire de Pière, domicilié à
Asterman né à
Pière Pière le trente et un août
mil neuf cent trois, fils de
Albert Constant Mottorand agriculteur et de
Françoise Hélène née Reichmunch,
à Pière.

2. Françoise, Jeanne Marguerite,
célibataire,
ménagère
originaire de Russions, domiciliée à
Pière née à
Reichmunch le vingt-cinq octobre
mil neuf cent cinq, fille de
Guillaume François Françoise, docteur, et de
Marie Caroline Charlotte née Delarrens,
à Pière.

Comme témoins :
1. Rocher Mottorand, Marguerite, ménagère
2. Mottorand Albert, médecin; à Pière.
Les publications ont eu lieu à Pière et Asterman le 17;
à Russions le 18. juin 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièce, le huit juillet mil neuf
cent vingt sept.

Pièces déposées :
Certificat de publication
libre.

Les époux :
Mottorand Frédéric
Marguerite Mottorand.

Les témoins :
Rocher Marguerite
Mottorand Albert

Communiqué aux Etablissements
de Pière et de Asterman.
municipaux.

L'officier de l'état civil :
A. (Lambert)

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 2.
Dufour, Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour, Joseph,
célibataire,
né à Gommans-la-Tille, domicilié à Piëro,
originaire de Gommans-la-Tille, né à Piëro,
Sainte-Croix, le vingt-quatre mois
mil huit cent vingt-un — fils de
Marie Célestine Dufour née Versier, et de
décédée.

2. Marie, Louise Hélène,
célibataire,
née à Orbaine, domiciliée à Piëro,
originaire de Purjore, née à Orbaine
le quatorze juillet
mil huit cent deux, — fille de
Louis Marie Marie, décédé, et de
Marie Louise née Piëro, ménagère,
à Orbaine.

Comme témoins :

1. Fittet, Ritter, Julien, Concierge, — Piëro.
2. Thiery, Julien, agent de police, — Piëro.

Les publications ont eu lieu à Piëro le 27, à Gommans-la-Tille et Purjore le 29 août 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Piëro, le vingt-trois septembre
mil huit cent vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés.
- 4 et 6. Actes de publication de mariage de Piëro Gommans-la-Tille et Purjore.

Les époux :

Joseph Dufour
Hélène Dufour

Les témoins :

John Fittet Ritter
Julien Thiery

L'officier de l'état civil :

R. Couvillier

Puis jugement rendu le 26 novembre 1942, passé en force de chose jugée dès le 8 janvier 1943 le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-dessus en son délai d'attente. Piëro, le 12 janvier 1943. L'officier de l'état civil : R. Couvillier, f. s.

Communiqué au Département de Justice et Police

B. No 4. B. Kuntz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. B. Kuntz, Karl, célibataire, originaire de Habsleren / Suisse domicilié à Pière / Canton de Vaud né à Habsleren / Suisse le vingt-trois juillet mil neuf cent treize, fils de Karl Kuntz, propriétaire, et de Adeline Kuntz, à Pière.

2. Kuntz, Hermine, célibataire, originaire de Pulleyen / Suisse domiciliée à Pière née à Pulleyen / Suisse le vingt-huit novembre mil neuf cent quatre fille de Christian Kuntz, décédé, et de Reine Kuntz, ménagère, à Riederer près Yvermolen.

Comme témoins : 1. Kuntz, Friedrich, marchand de combustibles, à Riederer. 2. Kuntz, Wilhelm, propriétaire, à Pulleyen.

Les publications ont eu lieu à Pière le 29 ; à Habsleren et Pulleyen le 30. août 1927.

Après avoir demandé aux fiancés, s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièces déposées : 1. Promesse de mariage. 2. et 3. Actes de naissance des fiancés. 4. et 6. Actes de publication de mariage de Pière, Habsleren et Pulleyen.

Les époux : Charles Kuntz, Hermine Kuntz

Les témoins : Friedr. Kuntz, Wilh. Kuntz

L'officier de l'état civil : K. Kuntz

Le 2 décembre 1927 Roussel préfet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Registre des mariages A.

No 5.

Favre & Pulziger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Paul Louis,
 célibataire,
 employé aux C. P. D.,
 originaire de Yverdon, domicilié à
Saint-Maurice / Yverdon né à
Yverdon le dix-sept juin
 mil huit cent vingt-six, — fils de
Emile Favre, agriculteur, v. père, — et de
Amélie Henriette née Potey, décédée.

2. Pulziger Emma,
 célibataire,
 sans profession,
 originaire de St. H. H. Yverdon / Yverdon domiciliée à
Yverdon, née à
Yverdon le quatre octobre
 mil huit cent vingt-six, — fille de
Victorie Pulziger, agricultrice, — et de
Marie Julie née Aymet,
 à Saint-Ripres.

Comme témoins :

1. Cloux, Marthe, ménagère, — Yverdon.
2. Cloux, Maxime, agriculteur, — Yverdon.

Les publications ont eu lieu à St. Maurice, St. H. H. Yverdon, Yverdon le 9, et à Yverdon le 10.
 novembre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le neuf décembre mil
 huit cent vingt-sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication.
Yverdon.

Les époux :

Favre Paul
Emma Favre.

Les témoins :

Cloux Maxime.
Cloux Marthe

L'officier de l'état civil :

R. Comte

Communiqué aux Procureurs
 de l'Etat civil de Yverdon,
Yverdon, St. Maurice et
St. H. H. Yverdon.

Registre des mariages A.

No 6
Lionardon Eugène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lionardon André Lucie,
célibataire,
agriculteur,
originaire de D'Antherod, domicilié à
Pièce, né à
Pièce le dix-huit janvier
mil neuf cent dix, fils de
Eugène Lionardon, agriculteur et de
Julie Estienne née Christinet,
à Pièce.

2. Sertzy, Lucie Lucie,
célibataire,
ménagère,
originaire de Sertzy, domiciliée à
Sertzy, née à
Sertzy le seize octobre
mil neuf cent quatre, fille de
Lucien Sertzy, vigneron, à Sertzy, et de
Jeanne Marguerite Réjean née Reymond,
décédée.

Comme témoins :
1. Lionardon Marcel, agriculteur, à Pièce
2. Delemont, Pierre, ménagère à Langirod.
Les publications ont eu lieu à Pièce le 21, à Sertzy le 22
et à D'Antherod le 23 novembre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Pièce, le dix-sept décembre mil
neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées
1. promesse de mariage.
2. et 3. actes de naissance
des fiancés.
4. et 6. actes de publication
d'un mariage de
Pièce, Sertzy et D'Antherod.

Communiqué aux Procureurs de
l'Etat civil de Gimmel,
et Roumainvillier.
Lionardon André
Lionardon Lucie
Les témoins :
Lionardon Marcel.
Delemont Pierre
L'officier de l'état civil :
A. Coitier

Le numéro 6, à la page
138, est celui de la dor.
nière inscription faite
dans l'année 1927. Les
deux doubles du présent
registre sont conformes.

Ce que nous certifions.
Pièce, le 31 décembre 1927.
Officier de l'état civil :
A. Coitier

Un double a été remis
le 2 janvier 1928, à l'au-
torité communale, en ex-
écution de l'ordonnance
fédérale n° 14.

Pièce, le 2 janvier 1928.
Officier de l'état civil :
A. Coitier



Imprimerie

Registre des mariages A.

No 1. 1928.
Besson. Buznet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson Marcel-Armand-Rouis,
célibataire,
agriculteur
originaire de Perolles, domicilié à
Perolles, né à
Perolles le dix huit
mil neuf cent dix, fils de
Armand-Marcel-Rouis Besson, décédé, et de
Jeanne-Omnelle Recouffe née Karlinet,
à Perolles. ménagère.

2. Buznet Marguerite-Julie-Rouise,
célibataire,
ménagère
originaire de Perolles, domiciliée à
Perolles, née à
Perolles le dix huit août
mil neuf cent sept, fille de
Julien-Gustave Buznet, agriculteur, et de
Emma née Claret,
à Perolles.

Comme témoins :

- 1. Besson, Gilbert, agriculteur, à Perolles.
2. Buznet, Olive, ménagère, à Perolles.

Les publications ont eu lieu à Perolles le 17. Janvier 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pris, le trois Février mil neuf cent vingt huit.

Pièces déposées :

- 1. Procès-verbal de mariage.
2. Acte de publication de mariage de Perolles.

Les époux :

Marcel Besson
Marguerite Besson.

Les témoins :

Gilbert Besson.
Olive Buznet

L'officier de l'état civil :

R. Louviers

N^o 2.
Reynaud-Coffier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reynaud, Frédéric-Jules.
cétibataire,
agriculteur
originaire de Chenil et de Rilleneuve, domicilié à
Pièze, né à
Pièze le quatre juillet
mil neuf cent dix, fils de
Constant, Louis Reynaud, agriculteur et de
Marie, Julie Pedron, épouse
décédée.

2. Coffier, Marie,
cétibataire,
ménagère,
originaire de Rougemont, domiciliée à
Corges, née à
Rougemont le dix-huit avril
mil neuf cent un, fille de
Louis, Alexis Coffier, agriculteur et de
Marie née Perbulet,
à Rougemont.

Comme témoins :

- 1. Reynaud, Constant, agriculteur
- 2. Martin, Hélène, ménagère à Rorigney.

Les publications ont eu lieu à Pièze le 20 à Rilleneuve,
Rougemont, Corges le 21 au Grandis
et au Dentier le 22 février 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièze, le vingt-neuf mil neuf cent
dix-huit.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. et 3. actes de naissance
des fiancés.
- 4. et 5. actes de publication
de mariage de Pièze, Rill.
Corges, Rougemont, Corges,
Grandis et Dentier.

Les époux :

Reynaud Frédéric
Reynaud Marie

Les témoins :

Reynaud Constant
Martin Hélène

L'officier de l'état civil :

A. Lavitola

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 3.
Reynard, Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reynard, Constant-Auguste,
célibataire,
agriculteur
originaire de Chenil et de R. Arbuge, — domicilié à
Rutigny, — né à
Bière le vingt et un mai
mil neuf cent cinq, — fils de
Constant Louis Reynard agriculteur de
Marie Louise née Pesson, —
décédée.

2. Marie, Hélène Ida,
célibataire,
ménagère
originaire de Châleau d'Oex, — domiciliée à
Rutigny, — née à
Fribourg le dix-huit décembre
mil neuf cent cinq, — fille de
Louis Henri Marie, bûcheron, et de
Augustine Pessha née Couyer, née
le dernier.

Comme témoins :

- 1. Reynard, Frédéric, agriculteur
- 2. Reynard, Marie, ménagère

Les publications ont eu lieu à R. Arbuge le 17, au Den-
fret à Châleau d'Oex et Rutigny le 18
février 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Marie, le neuf mois mil neuf
cent vingt-huit.

Pièces déposées :
Certificat de publication.

Les époux :
Reynard Constant
Reynard Hélène

Les témoins :
Reynard Frédéric
Marie Reynard.

L'officier de l'état civil :
A. Joubert

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Jureaux de
l'Etat civil de Denfret
de R. Arbuge de Fribourg
de Yverdon et de Châleau d'Oex.

Registre des mariages A.

No 4
M. Monnard & B. B. B.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. M. Monnard, Albert, William,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Dorikens, domicilié à
Berolle, né à
Piëre d'Alten le trois sept
mil huit cent huitante-neuf fils de
Henri Odote Monnard, agriculteur et de
Rosine Frédérique Sigmond née B. B. B.

2. B. B. B. Alice,
fille de Henri Louis Goldenschhane décédé
le 6 janvier 1925, négociante,
originaire de Gommens-le-Jux, domiciliée à
Berolle née à
Piëre d'Alten le cinq janvier
mil huit cent huitante-quatre, fille de
William B. B. B. agriculteur à Piëre d'Alten et de
Rosine Charlotte née Delarue décédée.

Comme témoins :

- 1. Paul B. B. B. agriculteur, à Berolle.
- 2. Théophile Julien, agent de police, à Piëre.

Les publications ont eu lieu à Berolle, Gommens-le-Jux,
le 20, et à Dorikens le 21 février 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Piëre, le vingt-neuf mil huit cent vingt-huit.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
 - 2. et 3. Actes de naissance des fiancés.
 - 4. Acte de mariage Goldenschhane B. B. B., avec mention du décès.
 - 5. et 6. Actes de publication de mariage de Berolle, Gommens-le-Jux et Dorikens.
- Communiqué aux procureurs de l'Etat civil de Dorikens et Echallens.

Les époux :

Albert Monnard
Alice Monnard

Les témoins :

Paul B. B. B.
Julien Th. B. B.

L'officier de l'état civil :

A. B. B.

Registre des mariages A.

No 5
Kürberli Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kürberli, Frédéric, _____
célibataire,
employé à l'arsenal de Murges, _____
originaire de Mönchbuchssee / Neuchâtel, domicilié à
La Ginguine, rière Jougny, T. Rous, né à
Saugey, en Chaux, le dix Septembre _____
mil huit cent quarante-huit, - fils de
Frédéric Kürberli agriculteur à _____ et de
Rosa née Imhof, _____, T. Rous,
décédée.

2. Weber, Ida, _____
célibataire,
ménagère _____
originaire de Deberg / Neuchâtel, domiciliée à
Sière, _____, née à
Orny, _____ le sept mars _____
mil neuf cent quatre, - fille de
John Henri Louis Weber agriculteur de
Orny, et Anne née Jougny,
à Sière.

Comme témoins :

- 1. Bugnon, John, agriculteur, _____ à Sière.
- 2. Bugnon, Louise, ménagère, _____ à Sière.

Les publications ont eu lieu à Saugey, T. Rous, et à Sière
le 14; à Mönchbuchssee le 15 et à
Deberg le 16 mars 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sière, le trente et un mars mil
neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication.
Actes.

Les époux :

Friedrich Kürberli
Ida Kürberli

Les témoins :

John Bugnon
Louise Bugnon

L'officier de l'état civil :

A. Courtin

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Communiqué aux autorités
de l'état civil de Mönchbuchssee
- Buchsee Canton de
Deberg.

Registre des mariages A.

N^o 6.
Lardon. Ott.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lardon Albert-Julien,
célibataire,
franchisé
originaire de D'Alphertod, domicilié à
Pièce, né à
Pièce le 26 Mars 1898
mil neuf cent un fils de
Robert-Julien Lardon, agriculteur et de
Justine Catherine née Dumi,
à Pièce.

2. Ott Ida,
célibataire,
confessée
originaire de Opfikon, Canton de Zurich domiciliée à
Oberlangenhard, Zell, née à
Oberlangenhard, Zell, le quinze Mars
mil neuf cent dix-neuf, fille de
Hermann Heinrich Ott, marchand et de
Anna Margaretha née Frei,
à Oberlangenhard, Zell.

Comme témoins :

1. Dominique Eric, jardinier, à Pièce.
2. Euros Gustave, agriculteur, à Pièce.

Les publications ont eu lieu à Pièce le 28, à D'Alphertod le 29, et à Zell le 30 Mars 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièce, le vingt-cinq Mars mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. Acte de naissance de la fiancée.
3. à 5. Actes de publication de mariage de Pièce, D'Alphertod et Zell.

Les époux :

Lardon Albert.
Ida Lardon

Les témoins :

Eric Dominand
Euros Gustave

L'officier de l'état civil :

R. Crochet

Communiqué aux Procureurs de
l'Etat civil de Givanel et
de Zell.

Registre des mariages A.

N^o 7
Burnier-Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnier Octave Jules Constant
célibataire,
charbonnier,
originaire de Pière, domicilié à
Pierrefigney, né à
Pière le trois Septembre
mil neuf cent deux fils de

Jules Frédéric Burnier décédé, et de
Rosine Augusta née Joffroy
à Pière, ménagère

2. Burnier Hélène
célibataire,
sans profession,
originaire de Pierrefigney, domiciliée à
Pierrefigney, née à
Pierrefigney le dix-sept Mars
mil neuf cent dix fille de

Jules-Jean-Baptiste Burnier agriculteur et de
Jeanne née Joffroy à Pierrefigney.

Comme témoins :

- 1. Joffroy Arthur, photographe
- 2. Clivary, René, cafetier

Les publications ont eu lieu à Pière et à Pierrefigney le
9 Mars 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièce, le premier juin mil neuf
cent vingt-huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Burnier Octave
Hélène Burnier

Les témoins :

Joffroy
Clivary

L'officier de l'état civil :

R. Loucheur

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué au Bureau de
l'état civil de Gilly.

Registre des mariages A.

N° 8.
Benoit-Schreiberberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benoit, Eugène-Fernand,
 célibataire,
 commerçant,
 originaire de Yverle-Croix, domicilié à
Yverle né à
Yverle le premier août
mil huit cent quarante-huit fils de
Jules-François Benoit, agriculteur, et de
Emma née Heber,
 à Yverle.

2. Schreiberberger, Karoline,
 célibataire,
 couturière,
 originaire de Steinhorn / Gröbming, Autriche domiciliée à
Yverle, née à
Neukirchen le vingt huit août
mil neuf cent cinq fille de
Friedrich Schreiberberger, poëter, et de
Caroline née Ram
 à Steinach / Autriche.

Comme témoins :

1. Buchs, Gottfried, charpentier, à Yverle
2. Steinhorn, Auguste, agriculteur, à Yverle

Les publications ont eu lieu à Yverle le 20, à Ste Croix le 21, aux Granges le 24. Forêt et à Steinhorn / Gröbming le 13 mars 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverle, le quinze juin mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

1. Procès de mariage.
2. et 3. actes de mariage.
4. et 5. actes de publication de mariage de Yverle, Ste Croix, Granges et Steinhorn / Gröbming.
6. Certificat de capacité de mariage de la fiancée.
7. autorisation du Conseil Communiqué en Yverle de l'Etat civil de Yverle-Croix et de la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Benoit Eugène,
Karoline Benoit

Les témoins :

Gottfried Buchs
Auguste Steinhorn

L'officier de l'état civil :

A. Crozier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Registre des mariages A.

No 9.

Külthi-Rucci

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Külthi, Friedrich Wilhelm, célibataire, agriculteur

originaire de Rüttenbach i. S., Perne domicilié à Apples (Pré de la Chaux) né à Rütigen Perne le dixsept septembre mil neuf cent dixneuf, fils de

Gottlieb Külthi, décédé et de Louise née Berger, ménagère, mère de 5.

2. Rucci, Ida Marguerite, célibataire, ménagère

originaire de Habsler Perne domiciliée à Pière (Champ Vaillant) née à Habsler le seize juin mil neuf cent quatre fille de

Charles Rucci, agriculteur et de Ida née Külthi, mère Pière.

Comme témoins :

1. Külthi, Rudolf, mère Apples

2. Rucci, Charles, mère Pière, agriculteur.

Les publications ont eu lieu à Apples et Pière le 1er et 2 Habsler le 3 et à Rüttenbach i. S., le 4 septembre 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièce, le dixsept huit septembre mil neuf cent dixneuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Wilh. Külthi.

Ida Rucci.

Les témoins :

Rud. Külthi.

Charles Rucci.

L'officier de l'état civil :

A. Loubet

Communiqué aux Bureaux de l'Etat civil de Rüttenbach i. S., Apples et Habsler.

Registre des mariages A.

N° 10.
Besson-Berseth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Charles Ernest,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Perolles, domicilié à
Perolles, né à
Perolles le vingt-cinq

mil huit cent quarante-cinq, fils de
Armand-Edme-François Besson et de
Alice née Grétel;
les deux, décédés.

2. Berseth, Eva Léonore,
célibataire,
sans profession
originaire de St. George, domiciliée à
St. George, née à
Pièce Gimel le dix-neuf et un

mil neuf cent quatre, fille de
Edmond-Robert Berseth agriculteur et de
Jeanne-Edwige née Baiche
à St. George.

Comme témoins :

- 1. Gusthuit, Louise, ménagère, à Pièce.
- 2. Besson, Ferdinand, ouvrier, à Dourges.

Les publications ont eu lieu à Perolles le 12 et à Dourges
George le 14. Septembre 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièce, le cinq octobre mil neuf cent
vingt-huit.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de naissance
de la fiancée.
- 3. et 4. Actes de publica-
tion de mariage de
Pièce et Dourges.

Les époux :

Ch Besson
Eva Besson

Les témoins :

Gusthuit
Besson

L'officier de l'état civil :

L. Crochet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

le 7 décembre 1928 Besson et Berseth

Registre des mariages A.

N° 11
Gomaz, Karolinahret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gomaz, Jacob-René,
célibataire,
Instrumetent-Kumpete,
originaire de Cully, Ruteny et Ruteny - Dorcles, domicilié à
Pièce, né à
Ruteny le vingt-deux mars
mil neuf cent un, fils de

Henri Gomaz, agriculteur, et de
Jeanne Louise Eugénie née Pasche,
à Ruteny - Village.

2. Karolinahret, Karolina,
célibataire,
dactylographe,
originaire de Schüpfheim / Lucerne, domiciliée à
Pièce, née à
Lucerne, le vingt-cinq octobre
mil neuf cent dix, fille de

Johann Karolinahret, et de
Katia née Roth;
les deux, décédés.

Comme témoins :

- 1. Kaufmann, Walter, coiffeur,
2. Weidmann, Hans, Instrumetent d'artillerie;

Les publications ont eu lieu à Pièce le 8, à Cully, Ruteny,
Ruteny et Schüpfheim le 9 novembre
1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièce, le vingt-deux décembre mil neuf
cent vingt-huit.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
2 et 3. Actes de naissance
des fiancés.
4 et 5. Actes de publication
de mariage de Pièce,
Cully, Ruteny, Ruteny et
Schüpfheim.

Les époux :

Gomaz René.
Gomaz Karolina

Les témoins :

W. Kaufmann
H. Weidmann

L'officier de l'état civil :

A. L. ...

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 12.
Chenevard Gindroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chenevard, Edouard Jules Louis,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Pière, domicilié à
Pière, né à
Pière, le vingt-neuf

mil neufcent deux, fils de
Edouard Jules Louis Fournier Henri Chenevard de
Pière et de Marie Louise née Pellet,
à Pière.

2. Gindroz, Olga Marie Louise,
célibataire,
sans profession,
originaire de Compèterres, domiciliée à
Pière, née à
Saint-Régier le quinze

mil neufcent deux, fille de
Paul Gindroz, Boulanger, et de
Marie Louise née Guet,
à Pière.

Comme témoins :

- 1. Garoni, Maxime, maçon, à Pière.
- 2. Gindroz, Marcel, Boulanger, à Pière.

Les publications ont eu lieu à Pière le 5 et à Compèterres le 8 décembre 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièce, le vingt-six décembre mil
neufcent vingt-huit.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Acte de naissance de la fiancée.
- 3. et 4. Actes de publication de mariage de Pièce et Compèterres.

Les époux :

Chenevard Edouard
Chenevard Olga

Les témoins :

Garoni Maxime
Gindroz Marcel

L'officier de l'état civil :

A. Joubert

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué au Bureau de l'Etat civil de Corcelles le 9 août.


Registre des mariages A.

No

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. L'inscription portant le numéro 12, à la page 150, est la dernière de ce volume numéro deux. La suite se trouve dans le volume originaire de numéro trois, qui commence domicilié à par le numéro 1. de l'année 1929. — né à au 31. décembre 1928 a pris fin l'ordonnance fédérale du 25. février 1910, qui est remplacée par l'ordonnance fédérale et de du 18. mai 1928. — À l'ouverture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictées par les nouvelles prescriptions.

Rivière, le 31. décembre 1928.

originaire de  L'officier de l'Etat civil: R. Crochet domiciliée à née à le mil cent fille de

Un doute a été levé, le 2 janvier 1929, et de l'autorité cantonale, en exécution de l'ordonnance fédérale §. 14.

Comme témoins: Rivière, le 2. janvier 1929.

1. L'officier de l'Etat civil: R. Crochet Les publications ont eu lieu à 

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièces déposées: Les époux: Les témoins: Communiqué L'officier de l'état civil:


Registre des mariages A.

No

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. L'inscription portant le numéro 12, à la page 150, est la dernière de ce volume numéro deux. La suite se trouve dans le volume originaire de numéro trois, qui commence domicilié à par le numéro 1. de l'année 1929. — né à au 31. décembre 1928 a pris fin l'ordonnance fédérale du 25. février 1910, qui est remplacée par l'ordonnance fédérale et de du 18. mai 1928. — À l'ouverture de ce registre et l'insertion d'un nouveau sont dictées par les nouvelles prescriptions.

Rivière, le 31. décembre 1928.

originaire de  l'officier de l'état civil: R. Crochet domiciliée à née à le mil cent fille de

Un doute a été levé, le 2 janvier 1929, et de l'autorité cantonale, en exécution de l'ordonnance fédérale §. 14.

Comme témoins: Rivière, le 2. janvier 1929.

1. L'officier de l'état civil: R. Crochet
2. Les publications ont eu lieu à 

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pièces déposées : Les époux :
Les témoins :
L'officier de l'état civil :

Communiqué

A

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

A

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Arnaud	Alois-Louis	Lignivill (Perne)	19.				
Azeri,	Marie-Julie	Lollikofen (Perne)	20				
Astier	John-Eugène	L'abbaye	51.				
Alfieder	Anna-Maria	909 Hans/Thale	57.				
Astier	Marie-Louise-Elisabeth	L'abbaye	81.				
Aussen	Marie-Louis	Gessenay (Perne)	85.				
Astier	Herman-Jules-Louis	L'abbaye	88.				
Astermann	Paul-Louis	Rougemont	94.				
Astier	Alois-Henri	L'abbaye	107.				
Aussen	Robert-Hermann	Gessenay	126.				

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Faint handwritten text, possibly "No. 1000"

A

Faint handwritten text, possibly a signature or date.

Faint handwritten text, possibly a signature or date.

Faint horizontal line or text.

Faint horizontal line or text.

Faint horizontal line or text.

Faint handwritten text.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Besson	Justin Albert	Berolle	2.				
Besson	Lucie Marguerite		2.				
Berbery	Clara Augustine	Cheffes	8.				
Bignard	Alice Anna	Hautlou	9.				
Birdel	Marc-François	Louvroil	12.				
Bussien	Justine	St. Valentin	23.				
Buzier	Auguste Adolphe	Pière	32.				
Bugnon	Jules Constant	Pière	38.				
Burchielli	Luigi	Concordia ^{provinciale}	42.				
Buinet	Paul Auguste	Berolle	55.				
Buinet	Max Alfred	Pière	68.				
Budiger	Friedrich Ernst	Hüblthurnen	69.				
Besson	Florence	Berolle	75.				
Buinet	Marguerite Ida	Pière	79.				
Bugnon	Jean Henri	Pière	82.				
Buinet	Henri Louis	Pière	84.				
Bunquet	Paul Louis	Illaman	86.				
Besson	Clara	Berolle	87.				
Bugnon	Olype Julie	Atorf	88.				
Bekon	Florence Paula	Pière	96.				
Birdel	Helène Augustine	Gimet et Louvroil	101.				
Brocard	Violette Pamy	Pière	102.				
Besson	Robert Julien	Berolle	112.				
Budiger	Emile Adolphe	Hüblthurnen	113.				
Buizen	Olga Rose	Hautlou	113.				
Besson	Adolphe Oscar	Berolle	118.				
Bruand	Bertha	Canenon ^{Berne}	118.				
Budiger	Marthe	Hüblthurnen	121.				
Besson	Octavie Marie	Berolle	122.				
Berthezin	Josephine Judith	Talamp	132.				
Buzzi	Karl	Hablern	136.				
Budiger	Emma	Hüblthurnen	137.				
Besson	Marcel Arm ^{ts}	Berolle	139.				
Buinet	Marguerite Julie	Berolle	139.				
Bulliet	Alice Louise	Gummoens le Jux	142.				
Buinet	Octave Jules Et	Pière	145.				
Buinet	Helène	Purtigny	145.				
Benoit	Auguste Bernard	St. Erlix	146.				
Buzzi	Sta. Marguerite	Hablern	147.				
Besson	Charles Ernest	Berolle	148.				
Berdoff	Lera Heloise	St. George	148.				

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Clement	Aloys-Jules-Auguste	L'Isle et Guarniers	5.				
Cothéac	Paul-Henri	Saint-Jean + Jompiere	16.				
Coignoux	Marie-Perthe	Piere	24.				
Coendoz	Charles	Polleus	29.				
Coetier	Léline-Humaine-Alexandrine	Bois d'Amont	35.				
Cherbon	Hector	Preytorrens	40.				
Ceriffat	Henri-Marguerite	Parleguin	46.				
Cremet	Arthur-Louis-Louis	Le Trait	47.				
Ceriffat	Jeanne-Henri	Parleguin	47.				
Chévalier	Rose-Léa	Kontherod	54.				
Cloux	Marcel-Benjamin	Piere et L'Isle	80.				
Cloux	Marcel-Jules-Eugene	Piere et L'Isle	81.				
Ceriffat	Hélène-Humaine	Parleguin	84.				
Chévalier	Alice-Eugenie	Kontherod	85.				
Chenevard	Nelly-Aline	Piere	90.				
Cicoma	Jean-Henri	Kussery	98.				
Cloux	Jules-Auguste	Piere et L'Isle	111.				
Cloux	Maxim-Henri	Piere et L'Isle	121.				
Coisiet	Clara-Jeanne	Piere	124.				
Cicoma	Paul-Eugene	Kussery	127.				
Coendoz	Ida-Henri	Polleus	127.				
Coisiet	Paul-Frederic	Piere	128.				
Coffiet	Marie	Longmont	140.				
Chenevard	Edmond-Jules	Piere	150.				

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Desjardins	Étienne Auguste	St. Jere	30.				
Desbois	Marie-Julie	Loche & Chaux de Pont	36.				
Desmarchez	Blanche Emma	Montreal, St. Jere	42.				
Desnoyers	Guillaume Charles	Berolle	56.				
Desrochers	Émile Joseph	Beauport (Habit)	57.				
Desrochers	Alphonse Isaac	Berolle	62.				
Desrochers	Marie-Henriette	Berolle	73.				
Desrochers	Julie-Olivette	Long.	78.				
Desrochers	Blanche-Aline	Colombier / m.	98.				
Desrochers	Émile-Augustine	Gravel	102.				
Desrochers	Louis	Chardonne	114.				
Desrochers	Frank-Edmond	Appel & Berolle	129.				
Desrochers	Théodore-Marguerite	Rougemont	131.				
Desrochers	Fernand-Auguste	Berolle	133.				
Desrochers	Joseph	Gouvoënsville	135.				

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

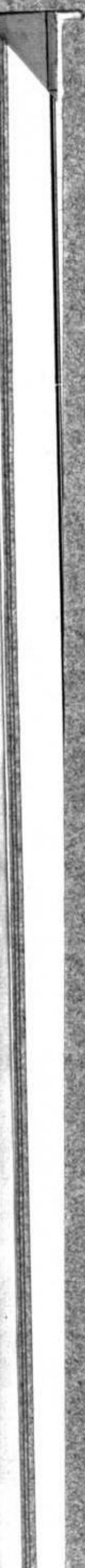
U

V

X

Y

Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Ethénoz	Alexis-Gustave	Pière et Berolle	1.				
Eperon	Louis-François	Sizy	9.				
Ethénoz	Louise-Alice	Pière	10.				
Estephen	Harim	Trey	23.				
Ethénoz	Berthe-Elisa	Pière et Berolle	48.				
Eperon	Georges	Gollion	61.				
Eperon	Gustave-Frédéric	Gollion	71.				
Ethénoz	Henri-Robert-Jules	Pière	93.				
Ecoffey	Elisa, née Aubertin	Baronny	97.				
Eichenberger	Walter	Durg. Jargoné	103.				
Ethénoz	Eugène m ^r Jean	Le Lien	109.				
Egger	Marie Louise	Brünisried / P.	125.				
Ethénoz	Hedwige Louise	Le Lien	128.				
Ecuycer	Félicie-Lucie	Lowy	138.				

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Ferbre	adrien	Batons	6.				
Ferbre	alice	Batons	11.				
Fischer	marcel	Sasel	33.				
Fischer	etienne. achille	Kellarepos.	36.				
Ferbre	helene. charie	Bavois	39.				
Ferrey	albert-jules	Berolle	58.				
Fibert	jeanne. ygenie	Sasel	59.				
Ferbre	anna. lucia.	St. Gaudens batons	64.				
Fischer	jakob.	Kennig ^{France} / batons	70.				
Ferrey	arthur. victor	Berolle	73.				
Ferrey	Robert. alphonse.	Berolle	75.				
Ferrey	clara	Berolle	116.				
Ferrey	charles. andre	Berolle	119.				
Ferrey	nelly. olga.	Berolle	120.				
Ferrey	hanice. ygenie	Berolle	122.				
Ferrey	Ida. olga.	Berolle	133.				
Fischer	jeanne. charlotte	Bufflen	134.				
Ferbre	Saul. Louis	Bavois	137.				

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Crisser	Rosine	Guggisberg	3.				
Libert	Constant-Octave	Pière	8.				
rim	Hélène	Belmonts/y.	18.				
ribel	Louise-Marie	St. Hippres	19.				
ros	Gustave-Louis	Jechichens	34.				
ronchamps	Marguerite	Cheuxhes	37.				
ROSE	Ruby	Lentvill/Argonny	47.				
roy	Henri-Adrien	Kantiana	48.				
ruudin	Lawrence-Edmond	Chevilly	48.				
ruin	Henriette-Marie	Veirime	50.				
sière	Odette-Marguerite	Roprazs Carouge	65.				
Libert	Réda-Louis	Pière	72.				
Libert	Marc-Louis	Pière	76.				
Libert	Gaston-Louis	Pière	87.				
clon	Robert-Alexandre	Chevit.	92.				
reggio	Giuseppina	Lima-Morone	97.				
Libert	Emma-Louisa	Pière	115.				
ex	Louis-Florentin	Mex.-Valain	127.				
sière	André-Charlotte	Roprazs Carouge	130.				
indroz	Olga-Lucie-Louise	Montpreveyres	150.				

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Kurtz	Yophie	Harquie	Gessenay	16.			
Hübner	Frederich	Münchenbuch	143.				
		(Ne / Berne /					

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Johner	Anna	Kerzer	1.				
Jotterand	Robert-Félix	Pière	11.				
	Anna-Hélène-Marie	,	14.				
	Arthur-Jules-Louis	,	18.				
Joussier	Isabelle-Gabrielle	L'Isle et la Coudre	33.				
Jotterand	Jean-Edouard	Pière	39.				
Joussier	Jules-Louis	L'Isle et la Coudre	43.				
Jotterand	Arthur-Louise	Pière	50.				
Jotterand	André-Jean	Pière	66.				
Jotterand	Fanny-Félix	Pière	67.				
Jacquemart	Charles-Félicité	Kerverolle	68.				
Joussier	Agathe-Jeanne-Anna	Kantherod	70.				
Jotterand	Berthe-Juliana	Pière	76.				
Joussier	Ferdinand-Arthur	Freisingen	90.				
Jotterand	Yvonne-Suzette	Pière	95.				
Jelin	Friedrich	Meilen	96.				
Jotterand	Yvonne-Armand	Pière	106.				
Jotterand	Marthe-Blanche	Pière	108.				
Jotterand	Hélène-Elisa-Marguerite	Pière	110.				
Joussier	Yvonne-Marguerite	Château d'Hex	112.				
Jotterand	Octave-Léon-Constant	Pière	125.				
Jotterand	Frédéric-Eugène	Pière	134.				

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
K	Marie	hantherod.	25.				
K	Hélène Louise	Chexbres	62				
K	Rose-Elise Marguerite	Gysenstein Berne	92				
K	Hermine	Bolligen Berne	136				

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Erquet	Helene-Julienne-Gaule	Piere	12.				
Erden	Henriette-Marie	houtherod	15.				
Erdenbergue	Francois-Henri	cointins.	31.				
Erden	Lucie-Harquette-Joseph	Frambouhans.	52.				
Erden	Jules-Alfred	houtherod	53.				
Erden	Rosine-Elise-Marie	houtherod	71.				
Erden	Alice-Amelie	houtherod	91.				
Erden	Renée-Alice	houtherod	109.				
Erden	André-Louis	houtherod	138.				
Erden	Albert-Julien	houtherod	144.				
Kilzi	Friedrich-Wilhelm	Lötzbach/B/	147.				

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Meunier	Robert-Paul	Kantame	4.				
Meunier	Olga-Marie	Pière	4.				
Meunier	Jeanne-Alice	Pière	5.				
Meunier	Albert-Jules	Pière	7.				
Meunier	Louis-Jean	Pière	17.				
Meunier	Constant-François	Method	20.				
Meunier	Jules-Louis	Pière	21.				
Meunier	St-François-Alain	Pière	25.				
Meunier	Marguerite	Le Lieu	26.				
Meunier	Jeanne-Louis-Alice	Pière	28.				
Meunier	Pière	Le Lieu	30.				
Meunier	Alice-Marguerite	Pière	32.				
Meunier	Angèle-Barthe	Pière	34.				
Meunier	Charles	Serpent-Poisson	35.				
Meunier	Louis-Auguste	Métiers	37.				
Meunier	Julia-Louise	Dalleux et Jans	38.				
Meunier	Anna-Germaine	Pière	40.				
Meunier	Chante-Jeanne-Palme	Pière	41.				
Meunier	Thobie-Charles	Hellingou-Poisson	44.				
Meunier	Jules	Harmand	49.				
Meunier	Marie-Louise	Le Lieu & Dalleux	49.				
Meunier	Jean-Louis-Jacques	Paulion	52.				
Meunier	Marcel	Harmand	54.				
Meunier	Céline	Kentlers	55.				
Meunier	Marie-Amitie	Pière	56.				
Meunier	Alvina	Serpent et Poisson	58.				
Meunier	Louis	Harmand	59.				
Meunier	Blanche-Pauline	Paulion	63.				
Meunier	Oscar-Louis-Constant	Pière	66.				
Meunier	Henri-Marcel	Pière	72.				
Meunier	Alice-Clara	Hellingou-Poisson	74.				
Meunier	Jean-Benoist	Genève	95.				
Meunier	Charles	Serpent et Poisson	97.				
Meunier	William-Henri	Perolle	100.				
Meunier	Étienne-Louis-Fidèle	Lignier	100.				
Meunier	Eugène M. H. Bertinier	R.	108.				
Meunier	Marguerite-Rosa	Besançon	114.				
Meunier	Waldemar-Honoré	Perolle	116.				
Meunier	Marcel-Fidèle	Pière	130.				
Meunier	Jean	Harmand	131.				
Meunier	Louis-Albert	Pière	132.				
Meunier	Louisa-Hélène	Sarperne	135.				
Meunier	Hélène-Ida	Château d'Orx	140.				
Meunier	Albert-William	Saillens	142.				

M
N
O
P
Q

R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

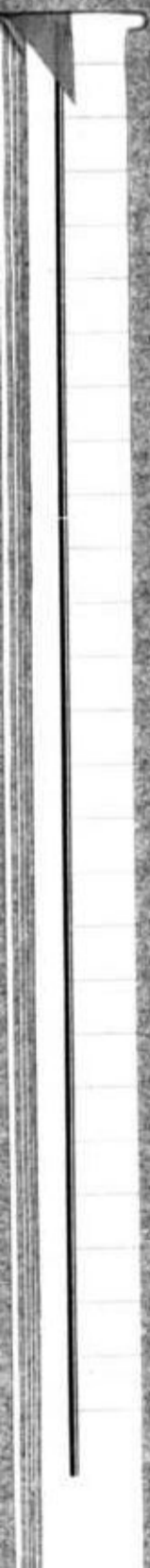
PAGE

M

N
O
P
Q

R
S
T
U
V

X
Y
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Debel,	Hans-Georg	Resch/Bate	79.				

N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

N

O
P
Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Olivier	Léon-Auguste	Hallikon	89				
Ozmond	Marie-Charlotte	La Grande ^{Kürsch} Vallée	105				
Oppeliger	Blanche Eugénie	Sallens	129				
Ott	Ida	Garten ^{Kürsch} Zell	144				

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

P
Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Pittel	John-Auguste	Pière	13.				
Pizot	Jules-Henri	Ollon	15.				
Piquet	Alice-Jemma	Le Chenit	27.				
Pittel	Méline-Marie	Pampigny	29				
Pozzot	Jean-Marcel, Octave-Henri	Rolle et Lebeche	46.				
Pitfet	Lina	Pière	61.				
Pitfet	Edouard-Auguste-Louis	Pière	63.				
Pitfet	Auguste-Henri	Pière	65.				
Poulet	Henri-Félix	Le Chenit	74.				
Piquet	Maurice	Le Chenit	77.				
Peterin	Paul-Henri	Pailly	78.				
Pellet	Renée-Lina	St. Hippres.	80.				
Pitfet	John-Frédéric	Pière	83.				
Pezzin	Jemma	Pailly	89.				
Pittel	Gustave-J ^m H ^e	Pière	104.				
Porsche	Élita-Louise	Perlers	107.				
Pitfet	Catherine-Alice	Pière	106.				
Piquet	Charles-Auguste	Le Chenit	117.				
Pitfet	Adrienne-H ^e ri ^e H ^e	Leignent	117.				
Pitfet	Paul-Auguste	Pière	123.				
Pomroy	Jacob-René	Cully, Entry et Lully-Murcia	149.				

P
Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Rossy	Marquerite	La Chaux	7.				
Ritter	Margareta. Rosa	Diems et Döfingen	13.				
Ryff	Edouard.	Freimettigen.	14.				
Rochet	Thérèse	L'abbaye et St la Vierge	17.				
Rochet	Hortense	Mont la Vierge	21.				
Rochet	Ferdinand.	Obertail i/y.	24.				
Rochet	Constant	Mont la Vierge	26.				
Rochet	John. Auguste	L'abbaye et St la Vierge	27.				
Renaud	Charles. Edouard.	Gimel et St George	28.				
Roy	Henri. Gustave	La Roche	41.				
Reymond	Hilda. Kathilde	Paulion	45.				
Rochet	Helene. Marie. Augustine	L'abbaye	51.				
Rossel	Julie. Léonie	Langes.	53.				
Reymond	Berthe. Hortense.	L'abbaye et St la Vierge	69.				
Renaud	Alice. St. Auguste	Féchy et St George	77.				
Rochet	Englantine. Louise	Chambrant	83.				
Roy	Nancy. Olga.	Genève et Jorat	97.				
Rochet	Albert. Jules. Louis	L'abbaye et St la Vierge	102.				
Reymond	Hilda. Andree	Le Chenit et St la Vierge	103.				
Renaud	Jules. Fernand	Féchy et St George	105.				
Renaud	Germaine. Amélie.	Féchy et St George	107.				
Rochet	Fernand. Gustave. Emile.	Roy	110.				
Rochet	Martha	L'abbaye et St la Vierge	119.				
Reymond	Mlyse. Louis	Paulion	120.				
Reymond	Frédéric. Jules.	Le Chenit et	140.				
Reymond	Constant. Auguste	L'abbaye	141.				

R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Schöbel	Marie-Bertha	Dietingen/Südburg	6.				
Stauffer	Charles-Auguste-Louis	Ligrimil/Berne	10.				
Steffen	Henri-Edouard	Gessenay/Berne	43.				
Steffen	Jean-Jean	Gessenay/Berne	91.				
Stei	Auguste	Muterembach	99				
Simmond	Thibaut-Harthe	Le Fentier	99				
Spolka	Charles-Auguste	Seltan/Yugoslavie	107				
Schäffler	Emma	London	126				
Schubert	Karoline	Neuburg/Ventise	176.				

S
T
U
V
X
Y
Z

T
U
V
X
Y
Z

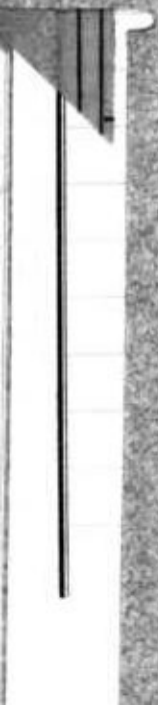
U

V

X

Y

Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Meyer	Eloilde-Louise	Gautrat	60				
Meyer	Katharina	Friedrichsheim	149				

U
V
X
Y
Z

V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Heber	Louise. Marie	Seeberg. Berny	82				
Heber	François. Lucien. Lé	Seeberg / Berny	115				
Heber	Félicie. Lucie	Seeberg / Berny	123				
Heber	Ida	Seeberg / Berny	143				
Jouney	Gauiel	Lugy.	22.				
Jiret	Lilina. Louise	Pillan. Sieralin	22.				
Jiennet	Jules. Albert	Louise	60.				
Jirton	Louis	Hollandin	67.				
Joumenken	Karolina.	Péresia, Seedorf (1817)	86.				

W

V

X

Y

Z

